Outil CityRAP

PLANIFICATION D'ACTIONS POUR LA RÉSILIENCE URBAINE

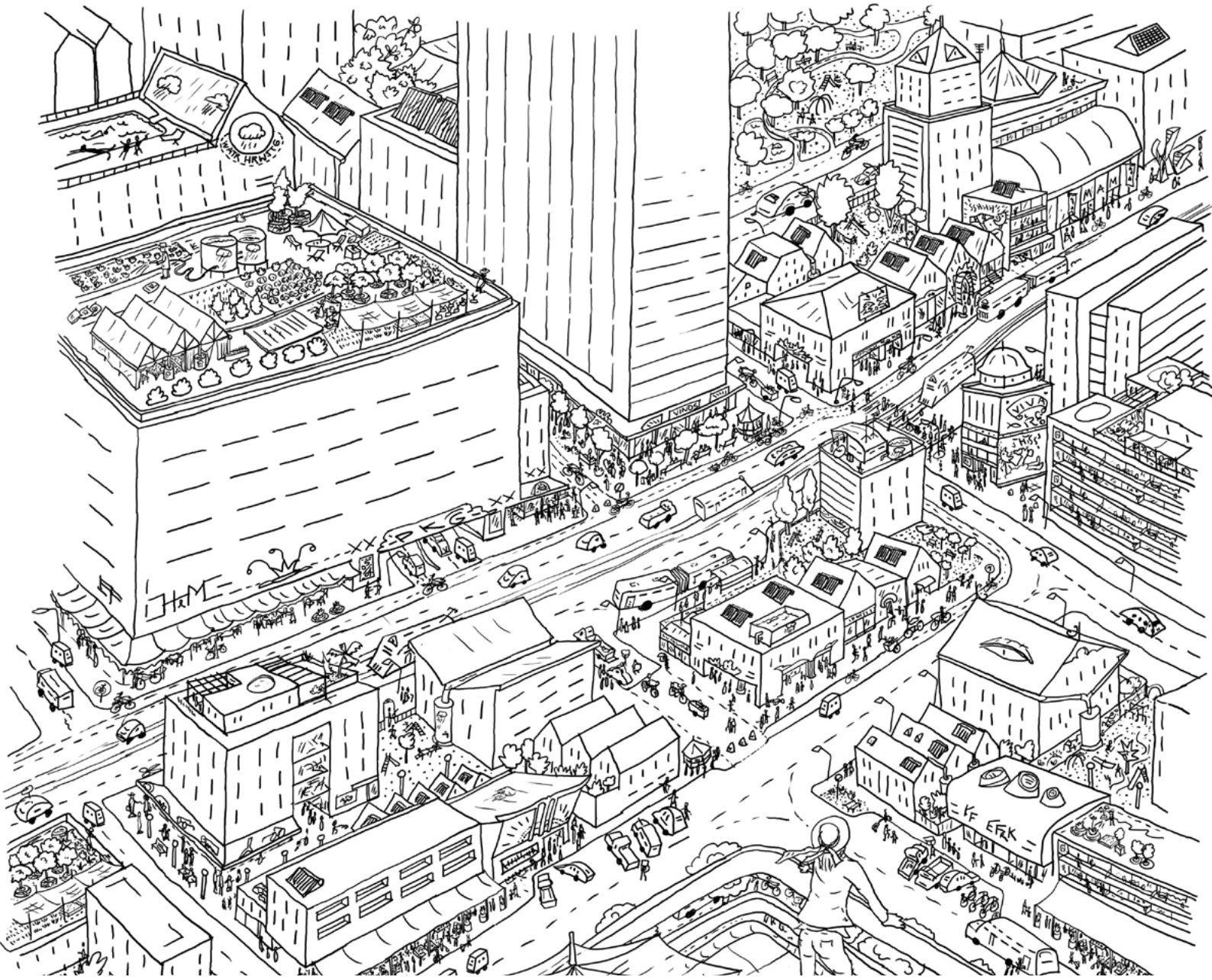

ONU HABITAT
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN

DiMSUR
Disaster Risk Management, Sustainability and Urban Resilience

© Tous droits réservés
Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat) 2020
P.O. Box 30030 Nairobi 00100, Kenya
www.unhabitat.org

Centre technique sous-régional pour la gestion des risques de catastrophe, la durabilité et la résilience urbaine (DiMSUR)
dimsur.org | e-mail: secretariat@dimsur.org

Remerciements

Coordonnateur général et initiateur: Mathias Spaliviero, Responsable principal des établissements humains, ONU-Habitat
Auteurs: Mathias Spaliviero, Luis Felipe Lopes, Chiara Tomaselli, Katharina Rochell, Marcia Guambe, Selene Angelone, Fruzsina Straus, Eva Comba.
Contributeurs: Pasquale Capizzi, Eduardo Feuerhake, Linda Zardo, Roberto Carrión, Thomaz Ramalho, Fruzsina Straus, Selene Angelone.
Illustrations: Eduardo Feuerhake.
Édition: Katharina Rochell, Fruzsina Straus, Selene Angelone, Linda Zardo.
Conception et mise en page: Denise Dalla Colletta, LAB Atelier, Selene Angelone.

La conceptualisation de l'Outil CityRAP remonte à 2015. La première version de l'outil a été testée dans vingt (20) villes d'Afrique subsaharienne et a conduit à l'élaboration des Cadres d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU). Les leçons tirées et les commentaires des évaluateurs ont été intégrés dans cette deuxième version de l'outil.

ONU-Habitat remercie particulièrement les responsables et le personnel municipal des villes où le CityRAP a été réalisé de 2015 à 2020, que ce soit dans sa mise en œuvre complète ou en utilisant la modalité de formation des formateurs, en particulier : Ouagadougou (Burkina Faso); Espargos, Praia et Santa Catarina (Cap Vert) ; Arada et Lideta sous-villes d'Addis-Abeba, Adama et Dire Dawa (Éthiopie) ; Bafata et Bolama (Guinée-Bissau) ; Antala et Morondava (Madagascar) ; Lilongwe et Zomba (Malawi) ; Angoche, Chiure, Chokwe, Cuamba, Dondo, Metangula, Mocuba, Montepuez, et Vilankulo (Mozambique) ; Agua Grande et Neves (São Tomé et Príncipe) ; George, Port Alfred et Potchefstroom (Afrique du Sud) ; Fomboni et Moroni (Union des Comores) ; Chipata et Lusaka (Zambie) ; Chipinge et Mutare (Zimbabwe). Leurs précieux commentaires ont grandement contribué à améliorer cette méthodologie.

Une mention spéciale doit être faite au professeur Mark Pelling, du London Kings College, et au Dr Shona Paterson, de Future Earth Coasts. Dans le cadre du programme de recherche Urban Africa Risk Knowledge (ARK), ils ont apporté une contribution importante à l'amélioration de l'outil CityRAP.

TABLE DES MATIÈRES

FIGURE 1
Photo aérienne de Moroni, Comores. Crédit : Felix Vollmann / DiMSUR/ ONU-Habitat

6 INTRODUCTION
6 URBANISATION ET VULNÉRABILITÉ
8 RÉSILIENCE URBAINE
10 APERÇU DE L'OUTIL CITYRAP
11 PHASE PRÉPARATOIRE

12 PHASE 1: COMPRENDRE LA RÉSILIENCE URBAINE
14 ACTIVITÉ 1. PRINCIPAUX CONCEPTS DE LA RÉSILIENCE URBAINE ET DU RISQUE DE CATASTROPHE
15 ACTIVITÉ 2. PRÉSENTATION DE L'OUTIL CITYRAP
15 ACTIVITÉ 3. COMMENT CONSTRUIRE LA RÉSILIENCE DE VOTRE VILLE?
17 ACTIVITÉ 4. CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE AU NIVEAU DE LA VILLE
21 ACTIVITÉ 5. FORMATION DES POINTS FOCAUX MUNICIPAUX POUR LA PHASE 2

22 PHASE 2: COLLECTE ET ORGANISATION DES DONNÉES
24 ACTIVITÉ 1. AUTO-ÉVALUATION DE LA MUNICIPALITÉ
25 ACTIVITÉ 2. PLANIFICATION PARTICIPATIVE AU NIVEAU DES QUARTIERS
27 ACTIVITÉ 3. COMPILATION ET ORGANISATION DES DONNÉES

30 PHASE 3: ANALYSE ET PRIORISATION DES DONNÉES
32 ACTIVITÉ 1. PRÉPARATION DES GROUPES DE DISCUSSION
33 ACTIVITÉ 2. GROUPES DE DISCUSSION
36 ACTIVITÉ 3. ATELIER DE PRIORISATION
39 ACTIVITÉ 4. FORMATION DES POINTS FOCAUX MUNICIPAUX POUR LA PHASE 4

40 PHASE 4: ÉLABORATION ET VALIDATION DU CADRE D'ACTION POUR LA RÉSILIENCE URBAINE (CARU)
42 ACTIVITÉ 1. ÉVALUATION DE RÉFÉRENCE
45 ACTIVITÉ 2. DÉFINITION DES ACTIONS PRIORITAIRES ET ATELIER DE FORMULATION DU CARU
53 ACTIVITÉ 3. PRÉPARATION DE LA PREMIÈRE VERSION CONSOLIDÉE DU CARU
57 ACTIVITÉ 4. ATELIER DE VALIDATION, APPROBATION OFFICIELLE ET DIFFUSION DU CARU

58 ANNEXE 1: QUESTIONNAIRE D'AUTO-ÉVALUATION
77 GLOSSAIRE

INTRODUCTION

URBANISATION ET VULNÉRABILITÉ

L'Afrique subsaharienne est aujourd'hui l'une des régions dont l'urbanisation est la plus dynamique du monde. La croissance de la population urbaine devrait tripler entre 2015 et 2050. Les villes de petite taille hébergent la majeure partie de cette population urbaine (54%) et continue de croître dans les décennies à venir (UNDESA). Les villes africaines sont de manière générale mal préparées à répondre à cette croissance démographique explosive. Des tendances similaires ont eu lieu en Asie et dans le reste du monde.

Une grande partie de l'expansion urbaine en Afrique subsaharienne se fait de manière spontanée, c'est-à-dire en dehors ou en l'absence d'un cadre de planification officiel. En conséquence, un grand nombre de citadins vit dans des quartiers informels, qui sont souvent vulnérables aux agressions naturelles et humaines. Parallèlement, le changement climatique a augmenté la fréquence et l'intensité des risques naturels, touchant des millions de citadins. Par conséquent, plus les risques urbains s'accumulent, plus il existe un besoin urgent de développer les capacités des villes, en matière de réduction des risques, de résilience et de planification, dans un monde en développement.

Dans ce contexte, le Programme des Nations Unies pour les Établissements Humains (ONU-Habitat) et le Centre technique pour la Gestion des Risques, la Durabilité et la Résilience Urbaine ou DiMSUR (Disaster Risk Management, Sustainability, and Urban Resilience)[1], ont joint leurs forces pour développer un outil qui vise à renforcer les capacités des responsables et des techniciens municipaux des villes petites et moyennes d'Afrique subsaharienne pour renforcer la résilience urbaine et réduire de manière efficace les risques urbains.

L'Outil de Planification d'Actions pour la Résilience Urbaine (CityRAP) a pour but de permettre aux gouvernements locaux des villes de petite et moyenne taille, ainsi qu'aux quartiers des grandes villes, d'entreprendre des actions concrètes pour renforcer la résilience urbaine. Il cible les gouvernements locaux, avec une population urbaine autour de 250 000 personnes, dont l'expérience est limitée en matière de réduction des risques et de planification pour renforcer la résilience urbaine.

[1] Fondé par les gouvernements de Madagascar, du Malawi, du Mozambique et de l'Union des Comores, le centre du DiMSUR vise à développer les capacités de réduction de la vulnérabilité et de renforcement de la résilience aux catastrophes naturelles en Afrique australe. Le Centre offre un large éventail de services en matière de réduction des risques de catastrophe, d'adaptation aux changements climatiques et de résilience urbaine. Pour plus d'informations, visitez : www.dimsur.org.

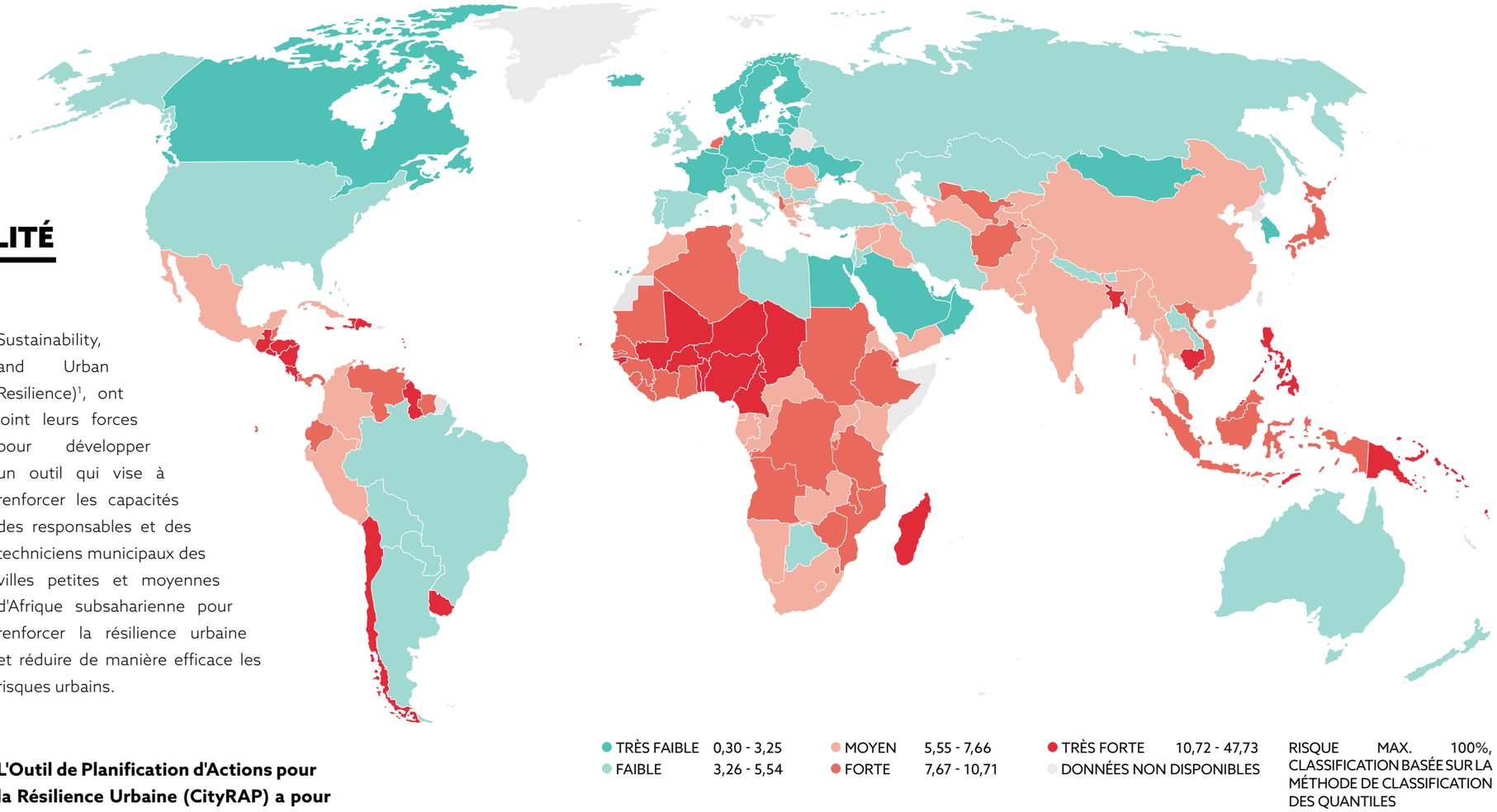

FIGURE 2
Carte de l'indice de risque mondial. Source : Rapport mondial sur les risques, 2021.

Le Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU) est le produit final du processus de l'outil CityRAP. Il permet aux gouvernements locaux et autres institutions d'intégrer la résilience dans leurs politiques, plans, budgets, actions et dispositifs institutionnels existants et futurs.

Plus important encore, **l'outil CityRAP place dès le premier jour, les autorités locales et les acteurs urbains au-devant du processus**. Cet outil est conçu pour permettre aux gouvernements locaux de mettre à profit les connaissances locales à travers des méthodes pratiques et de réduire le besoin en expertise technique externe.

La démarche de planification à partir de la base locale est le principe central. Les parties concernées, les communautés et les citadins sont engagés dans le processus à travers des exercices de cartographie participative des risques, des groupes de discussion et une planification intersectorielle des Actions.

RÉSILIENCE URBAINE

La capacité de tout système urbain, avec ses habitants, ...

> La résilience urbaine est la capacité de tout système urbain, avec ses habitants, à maintenir une continuité à travers les chocs et les tensions, tout en s'adaptant et en se transformant de manière positive vers la durabilité (ONU-Habitat)

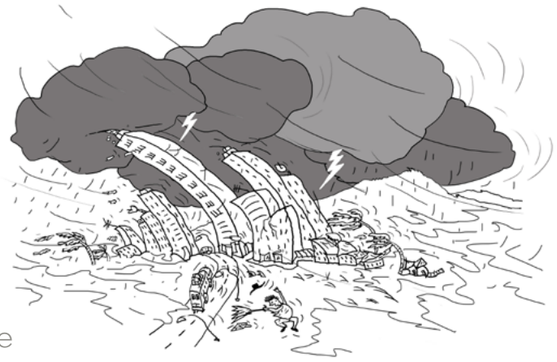

...pour maintenir la continuité à travers tous les chocs...

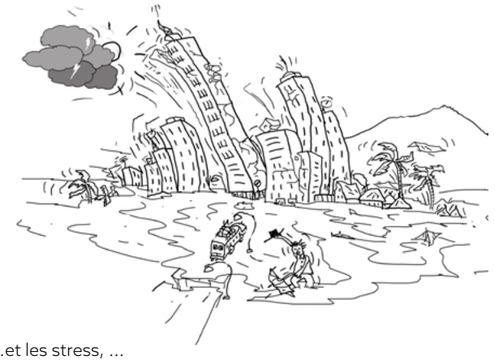

...et les stress, ...

...tout en s'adaptant et en se transformant positivement vers la durabilité.

FIGURE 3
Illustrations de résilience urbaine.

LES CINQ PILIERS DE LA RÉSILIENCE DE L'OUTIL CITYRAP[2]

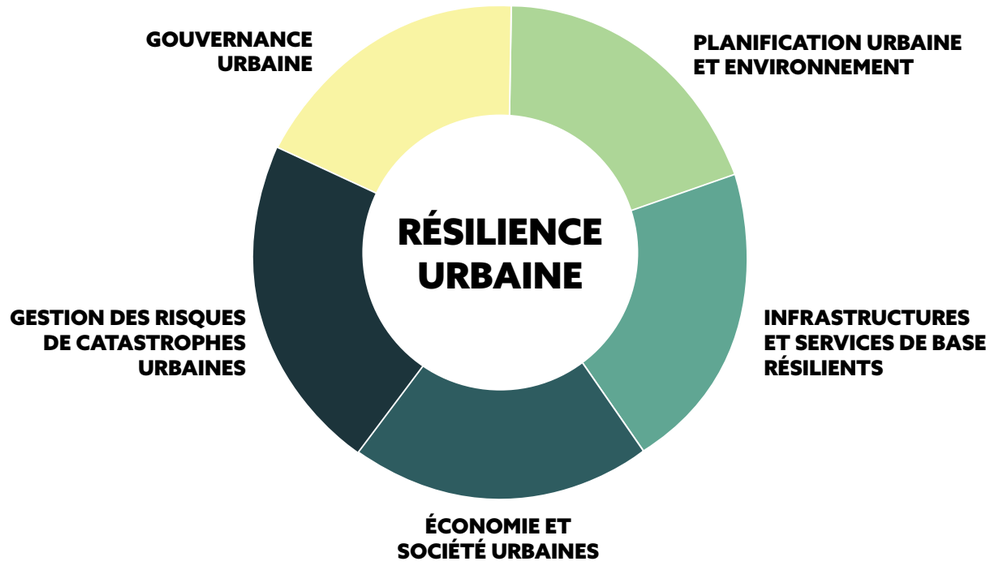

FIGURE 4
Les 5 piliers de la résilience urbaine par DiMSUR

GOUVERNANCE URBAINE

La gouvernance urbaine se réfère aux processus et structures qui permettent à tous les acteurs locaux de prendre part au processus de décision et d'influencer les politiques publiques et stratégies pour améliorer la planification, la gestion et le développement urbain. Ce pilier se concentre sur la relation entre les citoyens et le gouvernement local et nécessite des cadres juridiques, politiques, administratifs et opérationnels adéquats et efficients. La gouvernance urbaine est le « logiciel » qui permet au « matériel » urbain de fonctionner.

PLANIFICATION URBAINE ET ENVIRONNEMENT

Ce pilier comprend tous les aspects liés à la planification et à la conception de l'espace urbain, à la qualité de l'environnement naturel (air, eau, sol), aux espaces publics/verts et à l'adaptation au changement climatique.

INFRASTRUCTURES ET SERVICES DE BASE RÉSILIENTS

L'accès aux infrastructures et services de base pour l'ensemble des habitants est essentiel pour répondre aux besoins de la population et représente une condition majeure pour que la ville fonctionne et se développe. Ce pilier se réfère au « matériel » urbain mentionné dans le pilier précédent tel que : rues et routes, ponts, drainage, approvisionnement en eau et en électricité, assainissement et gestion des déchets solides, hôpitaux, écoles, etc. Compte tenu du nombre croissant de chocs et perturbations que subissent les villes du monde entier ces dernières années, il est essentiel que la conception et la gestion des infrastructures et des services de base intègrent pleinement le concept de résilience.

ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ URBAINES

Ce pilier se concentre sur les processus, les mécanismes et les activités qui permettent aux villes de devenir des moteurs de développement économique et social dans une région ou un pays par la création d'emplois, l'augmentation des revenus des ménages et des investissements, la réduction des tensions sociales et la criminalité, par la promotion de la mixité sociale ou encore l'amélioration de la sécurité.

GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES URBAINES

Ce pilier concerne les aptitudes du gouvernement local et des communautés, en termes de capacité, de connaissances, de processus et de systèmes en place pour prévenir, anticiper, répondre et se relever rapidement face aux impacts des aléas humains ou naturels dans la ville.

[2] Le cadre de résilience qui repose sur cinq piliers interdépendants, proposé par le CityRAP est spécifique à cet outil et ne prétend pas être exhaustif ni remplacer d'autres cadres existants dans la littérature. L'intention est simplement de définir une structure théorique pour collecter des données liées à la résilience au niveau de la ville. D'autres cadres peuvent être proposés.

APERÇU DE L'OUTIL CITYRAP

L'outil CityRAP est une méthodologie pas-à-pas de planification participative pour la résilience qui comprend un ensemble d'exercices de formation et d'activités ciblant les autorités municipales, les communautés et les parties prenantes locales. La mise en œuvre de cet outil se fait sur une durée de trois à quatre mois. Le processus se divise en quatre phases, comme décrit ci-dessus. Une équipe de formateurs externes lance le processus et l'appuie durant toutes les phases et à différents niveaux. L'équipe intervient parfois directement sur place et parfois à distance selon sa disponibilité.

Un petit groupe d'au moins trois personnes dirige le processus au niveau de la ville. Ce sont les Points Focaux Municipaux. Ils jouent un rôle très important puisqu'ils s'occupent de la mise en place de l'outil CityRAP, de la collecte de données, aident à l'analyse de données, facilitent les discussions, assurent une bonne communication avec les partenaires et les parties prenantes, mobilisent les responsables des communautés à travers une approche participative et la rédaction d'une première version d'un Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU).

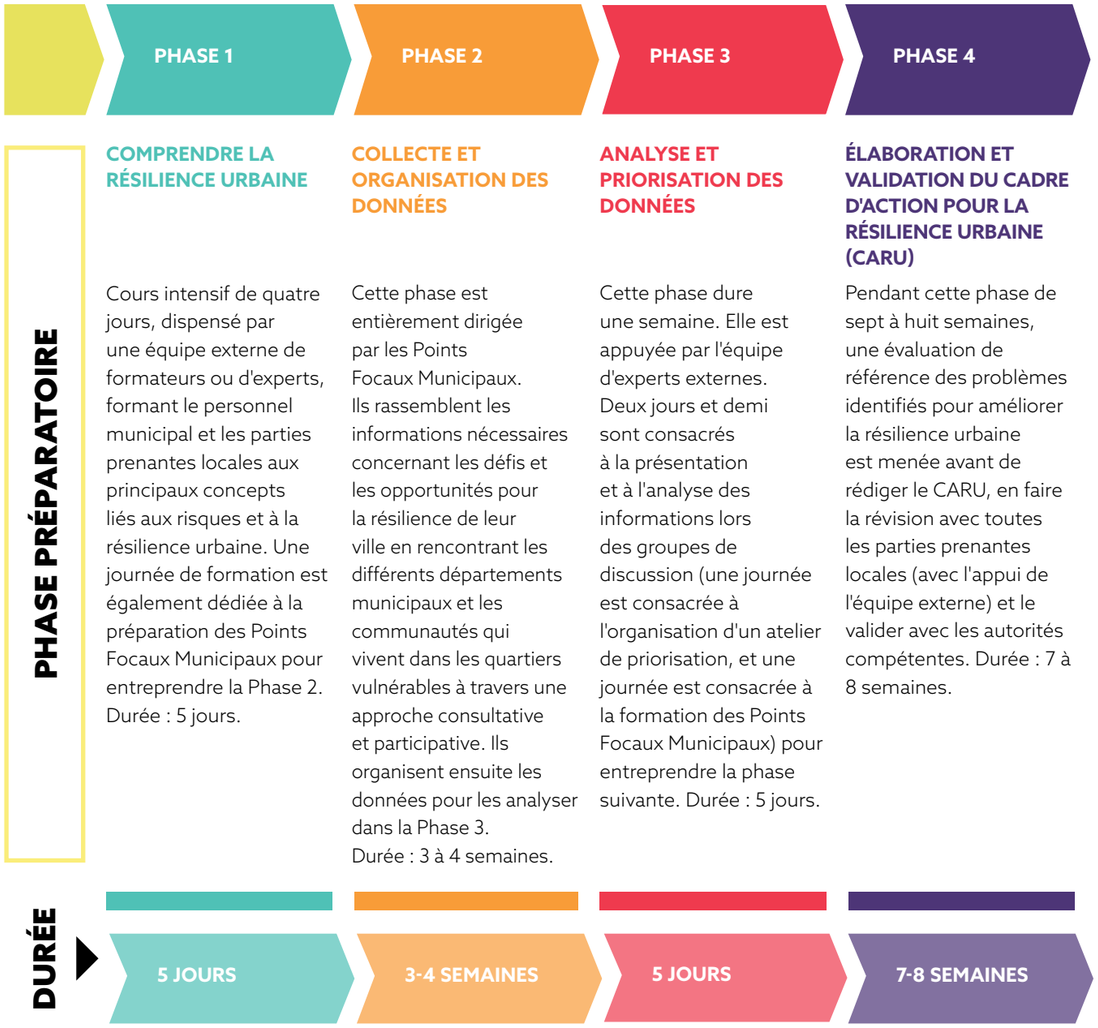

PHASE PRÉPARATOIRE

Il est fondamental de bien se préparer avant de commencer la mise en œuvre de l'outil CityRAP. La municipalité ou le gouvernement local en question doit être bien informé et engagé dans le processus et comprendre clairement que le Cadre d'Action de Résilience Urbaine (CARU) est un outil au service de la ville afin de renforcer sa résilience. L'engagement actif de la ville, en particulier par le biais des Points Focaux Municipaux, est crucial pour assurer le succès de l'exercice.

Au cours de la phase préparatoire, l'équipe externe de formateurs appuie la collecte des données générales sur la ville afin d'adapter le processus de déploiement de l'outil CityRAP au contexte et aux conditions locales (voir les activités détaillées dans le tableau suivant). Il est recommandé d'établir un contact avec la ville au moins un mois avant le début de la Phase 1.

ACTIVITÉ	DESCRIPTION
Réunion préparatoire avec le maire et son équipe de gestion	Une première rencontre est organisée avec le Maire et son bureau pour expliquer le processus de déploiement de l'outil CityRAP et garantir un engagement au plus haut niveau pour accélérer sa bonne mise en œuvre. Le Maire signe les termes d'engagement (voir Annexe 1 : http://dimsur.org/elementor-12886/), confirmant ainsi l'engagement de la ville dans le déploiement de l'outil CityRAP.
Sélection des Points Focaux Municipaux	Comme mentionné précédemment, le processus de l'outil CityRAP est mis en œuvre principalement par les Points Focaux Municipaux, avec le soutien de l'équipe de formation. La municipalité sélectionne au moins trois membres du personnel (dont au moins une femme) qui seront chargés de diriger toutes les tâches de la Phase 2 à la Phase 4. Des suppléants disponibles doivent être nommés pour prendre le relais lorsque les titulaires de l'équipe ne sont pas disponibles.
Finalisation du questionnaire préparatoire	Une gamme d'informations est nécessaire pour contextualiser le processus de l'outil CityRAP aux conditions locales et pour préparer adéquatement sa mise en œuvre. La municipalité fournit ces informations en remplissant le questionnaire préliminaire (annexe 2, disponible sur : http://dimsur.org/elementor-12886/).
Analyse préliminaire des parties prenantes	Afin d'identifier les personnes devant nécessairement faire partie du processus de l'outil CityRAP, une cartographie et une analyse des parties prenantes sont effectuées (annexe 3, disponible à l'adresse : http://dimsur.org/elementor-12886/). Pour assurer la représentation et l'inclusivité, ces groupes doivent être invités aux ateliers de formation et de consultation.

TABLEAU I
Principales activités à réaliser pendant la phase préparatoire

DURÉE

5 jours, dont 4 jours pour dispenser le cours intensif et un jour pour former les Points Focaux Municipaux.

OBJECTIFS ET BRÈVE DESCRIPTION

Une équipe de formation est mobilisée pour dispenser un cours intensif ciblant les acteurs municipaux et locaux. L'objectif du cours est d'obtenir une compréhension de base commune des concepts de risque urbain et de résilience, en se concentrant sur la démystification de leur complexité. Le cours est organisé sous la forme d'une série de sessions interactives, comprenant des exercices de groupe, des jeux, des supports audiovisuels, des débats, etc. Le dernier jour de la première phase est dédié à la formation des Points Focaux Municipaux pour les préparer à diriger la Phase 2.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Tous les participants au cours intensif comprennent et sont à l'aise avec les concepts clés liés au risque urbain et à la résilience;
- Les participants connaissent un large éventail de problèmes et de solutions potentielles pour renforcer la résilience de leur ville;
- Les participants comprennent la logique du processus de l'outil CityRAP;
- Les Points Focaux Municipaux sont prêts à diriger de manière autonome la Phase 2 de l'outil CityRAP;
- Une carte des risques de la ville est réalisée de manière participative.

Le programme ci-dessous présente une organisation possible des activités de la première phase en une semaine.

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9:00-13:00	Introduction aux concepts clés de risque urbain et de résilience Projection du film «The Change» et discussion	«Comment construire la résilience de votre ville?» - Présentation des 5 piliers de la résilience urbaine	«Comment construire la résilience de votre ville?» - Présentation des 5 piliers de la résilience urbaine (suite)	Exercice de cartographie participative au niveau de la ville: cartographie environnementale et des risques	Formation des Points Focaux Municipaux pour l'Activité 1 (auto-évaluation municipale) et l'Activité 2 (planification participative au niveau du quartier) de la Phase 2
13:00-14:00	DÉJEUNER	DÉJEUNER	DÉJEUNER	DÉJEUNER	DÉJEUNER
14:00-17:00	Présentation de l'outil CityRAP	«Comment construire la résilience de votre ville?» - Présentation des 5 piliers de la résilience urbaine (suite)	Introduction à l'importance de la planification participative Exercice de cartographie participative au niveau de la ville: cartographie de base	Visite de terrain dans les quartiers vulnérables et points sélectionnés (équipe de formateurs et Points Focaux Municipaux uniquement)	Formation des Points Focaux Municipaux pour l'activité 3 (compilation et organisation des données) de la Phase 2

TABLEAU 2
Programme suggéré pour la Phase 1

PHASE 1

COMPRENDRE LA RÉSILIENCE URBAINE

ACTIVITÉ 1:
CONCEPTS CLÉS DU RISQUE URBAIN ET DE LA RÉSILIENCE

À la fin de la session, les participants:

- Comprendront les concepts de probabilité des risques, de vulnérabilité, d'exposition, de sensibilité, d'adaptation et de capacité d'adaptation;
- Connaîtront les différents types de risques et leurs impacts sur les villes;
- Auront acquis une connaissance des tendances urbaines dans la région et dans le pays, ainsi que des principaux défis et vulnérabilités urbaines.

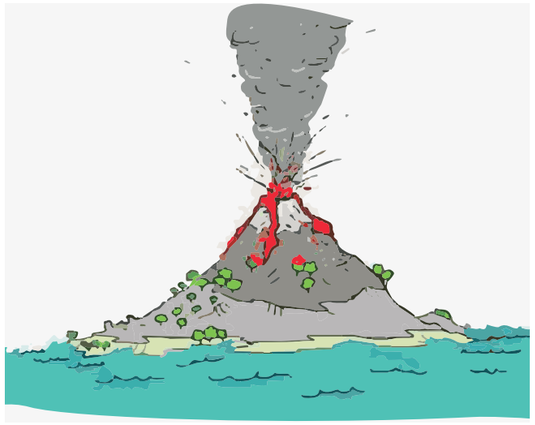

FIGURE 5A
L'existence d'une menace ou d'un aléa extrême ne suffit pas à déclencher une catastrophe. Une éruption volcanique sur une île habitée, par exemple, n'entraîne pas de catastrophe.

1. Un événement extrême naturel ou provoqué par l'homme ne déclenche pas en lui-même une catastrophe. Les catastrophes surviennent lorsque des personnes et des biens sont exposés à des aléas et sont incapables d'y faire face (voir figures 5A et 5B).
2. L'urbanisation rapide et non planifiée, observée dans les pays en développement, augmente le niveau de vulnérabilité aux aléas dans les villes.
3. Les groupes les plus vulnérables dans une ville sont généralement les communautés pauvres vivant dans des quartiers informels, souvent situés dans des zones à haut risque exposées aux inondations, à l'érosion, aux incendies, aux glissements de terrain, etc.
4. Les catastrophes naturelles ou d'origine humaine peuvent avoir des implications de grande envergure dans de multiples domaines, tels que la santé, l'environnement, les infrastructures, la société, l'économie, etc.
5. Le changement climatique augmente la fréquence, la gravité et l'incertitude des catastrophes. Cela pose de sérieux défis aux villes, qui, en particulier dans les pays en développement, n'y sont souvent pas préparées.

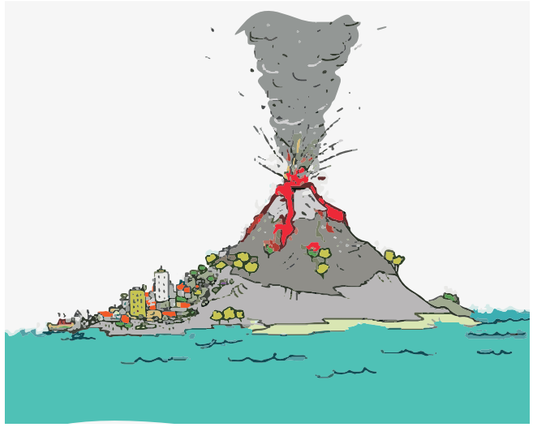

FIGURE 5B
Les catastrophes survenues lorsque des personnes et des biens sont exposés à des menaces et ne sont pas/n'ont pas été conçus pour y faire face. Par conséquent, si l'île est habitée, il y a un risque élevé de catastrophe.

Projection de « The Change » (https://vimeo.com/75911282), qui est un dessin animé pédagogique sans dialogues explique les problèmes posés par le changement climatique et les solutions possibles pour que les communautés s'y adaptent. L'objectif est de sensibiliser et de stimuler le débat sur les risques climatiques croissants pesant sur les établissements humains. Téléchargeable sur : http://dimsur.org/elementor-12886/.

ACTIVITÉ 2:
PRÉSENTATION DE L'OUTIL CITYRAP

Au cours de cette session, les quatre phases de l'outil CityRAP sont présentées d'un point de vue méthodologique, y compris les grands principes qui gouvernent l'outil (voir la présentation de l'annexe 4, disponible sur: http://dimsur.org/elementor-12886/).

ACTIVITÉ 3:
COMMENT CONSTRUIRE LA RÉSILIENCE DE VOTRE VILLE?

Au cours de cette session, les cinq piliers de la résilience urbaine sont présentés. Des exemples d'actions au cœur de chaque pilier de résilience sont présentés dans le tableau 3 ci-dessous. Cette session comprend également des exercices, des jeux et des activités interactives pour faciliter les discussions productives sur les questions liées au risque urbain et à la résilience et appliquer ses concepts clés.

À la fin de cette session, les participants auront acquis des connaissances sur les concepts et les bonnes pratiques pour chaque pilier de résilience de l'outil CityRAP: Gouvernance urbaine; Infrastructures et services de base résilients; Économie et société urbaines; Gestion des risques de catastrophes urbaines et urbanisme et environnement.

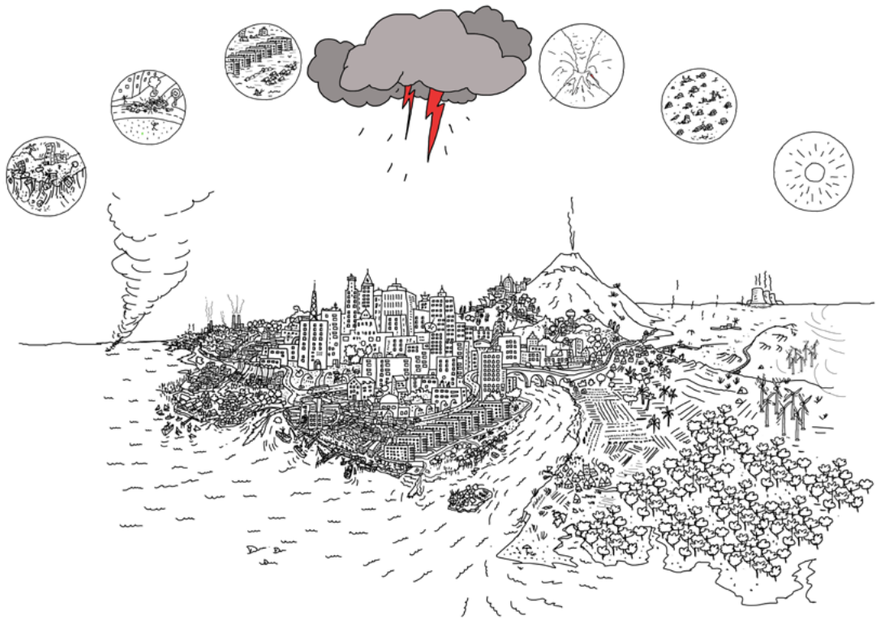

FIGURE 6
Aléas et stress affectant les villes.

PILIER DE LA RÉSILIENCE	EXEMPLES DE BONNES PRATIQUES
GOUVERNANCE URBAINE	> Augmenter la capacité organisationnelle des différentes parties prenantes (mairie, communauté, organisations de la société civile, etc.) > Garantir la participation lors des processus décisionnels clés > Mettre en place des systèmes financiers municipaux fonctionnels > Examiner/appliquer de manière critique les règlements municipaux
PLANIFICATION URBAINE ET ENVIRONNEMENT	> Générer des données et établir des systèmes d'information efficaces pour la planification > Promouvoir la planification participative, en particulier pour améliorer les établissements informels in situ > Améliorer/diffuser/appliquer les codes du bâtiment > Concevoir et créer des espaces publics sûrs > Prendre en considération la protection/la sauvegarde de l'environnement lors de la planification de la croissance future de la ville
INFRASTRUCTURES RÉSILIENTES ET SERVICES DE BASE	> Améliorer l'accès aux services de base/sociaux, tels que l'eau, l'assainissement, les écoles et les services de santé, en ciblant en particulier les zones mal desservies de la ville > Concevoir, construire et maintenir des conditions de drainage adéquates > Promouvoir les 3 R (réduire, réutiliser et recycler) pour la gestion des déchets solides, ainsi que l'accès à l'énergie propre/renouvelable > Assurer une mobilité plus efficace dans la ville en repensant le réseau routier et en favorisant les services de transport en commun
ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ URBAINES	> Créer des opportunités d'emploi/génération de revenus dans la ville, adaptées à différents profils, y compris la main-d'œuvre non qualifiée/formée > Favoriser l'inclusion et la cohésion sociales par la mixité sociale dans la ville, c'est-à-dire différentes catégories sociales vivant dans un même quartier > Améliorer la sécurité urbaine et l'autonomisation des femmes grâce à la sensibilisation, une conception appropriée des espaces publics, un meilleur éclairage public et la promotion de la police de proximité > Promouvoir l'agriculture périurbaine pour établir une base solide pour le renforcement de la sécurité alimentaire dans la ville
GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES URBAINES	> Sensibiliser sur les différents types de risques urbains au niveau communautaire, ainsi que l'identification de solutions réalisables pour la prévention et la préparation aux catastrophes > Promouvoir la culture du « reconstruire en mieux »

TABLEAU 3
Exemples de bonnes pratiques au sein de chaque pilier de résilience

ACTIVITÉ 4:
EXERCICE DE CARTOGRAPHIE DES RISQUES DE LA VILLE

À la fin de la session, les participants auront:

> Échangé des connaissances sur leur propre territoire et les risques naturels et socio-économiques associés;

> Produit un projet de carte des risques participative au niveau de la ville;

> Sélectionné au moins deux quartiers parmi les plus vulnérables comme lieu de réalisation de l'exercice de planification participative au niveau communautaire au cours de la Phase 2.

Les Points Focaux Municipaux seront prêts à mener à bien la Phase 2 de la planification participative au niveau du quartier.

Les formateurs qui dirigent le cours intensif font une présentation sur l'importance de la planification participative et le rôle joué par les cartes dans le processus (voir l'encadré sur la planification participative à la page suivante).

L'équipe de formateurs montre ensuite aux participants des images satellites imprimées de la ville (par exemple extraites de Google Earth). Des lignes directrices (voir page 19) leur sont fournies sur la manière de réaliser l'exercice de cartographie des risques de la ville en groupe, en suivant deux étapes principales:

> **Cartographie de base :** à l'aide de l'image satellite ainsi que de couleurs et symboles différents, les participants y représentent autant que possible l'usage et l'occupation des sols, la localisation des principales infrastructures et services et d'autres caractéristiques urbaines importantes (voir les lignes directrices dans le tableau 4). Une légende est préparée en conséquence.

> **Cartographie environnementale & des risques :** dans un deuxième temps, les participants sont censés identifier les zones écologiquement sensibles exposées aux inondations, aux incendies, aux glissements de terrain, à l'érosion, etc. D'autres risques socio-économiques pertinents devraient également être cartographiés, tels que les zones à haut niveau de pauvreté, de criminalité, etc. Les zones/refuges sûrs et les voies d'évacuation doivent être clairement indiqués.

FIGURE 7 Les participants dirigent la cartographie participative au niveau de la ville en Guinée Bissau. Crédit : DiMSUR/ ONU-Habitat

COMMENT APPLIQUER LA PLANIFICATION PARTICIPATIVE AU RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE DES VILLES?

L'expérience montre que l'adoption d'une approche de planification participative augmente les chances de succès d'un projet ou d'une initiative. La planification participative signifie que tous les groupes de parties prenantes concernés sont impliqués dès le début du processus, dans le but d'échanger des idées les uns avec les autres et de prendre des décisions consensuelles. Cette approche améliore la cohésion sociale car elle contribue à instaurer la confiance et à résoudre les conflits potentiels entre les différentes parties impliquées, assurant la transparence dans la prise de décision. C'est également une méthode rentable car elle s'appuie sur les connaissances locales existantes et facilite, en fin de compte, la mise en œuvre harmonieuse des activités planifiées. La planification participative génère l'adhésion et atténue les résistances à la mise en œuvre des décisions adoptées, car tous les groupes de parties prenantes concernés sont impliqués dans la prise de décision dès le début. Enfin, cette approche permet l'appropriation du projet par les parties prenantes, l'identification claire des responsabilités et favorise l'engagement conjoint des parties concernées.

Pour qu'un processus de planification participative réussi ait lieu, il est d'une importance cruciale de remplir les trois conditions suivantes:

1. Assurer une participation inclusive et pertinente: tous les groupes de parties prenantes concernés doivent être représentés, y compris les autorités traditionnelles et religieuses; des représentants des autorités gouvernementales locales, sous-nationales et centrales; les associations locales et les organisations non-gouvernementales; le secteur privé; les institutions académiques et les médias (Remarque: cette liste n'est pas exhaustive et doit être adaptée à chaque contexte local). Pour la cartographie des risques à l'échelle de la ville, il est essentiel que des représentants de la communauté de tous les quartiers soient présents afin d'acquérir une compréhension globale de l'état de la ville. Assurer l'équilibre entre les genres et les âges parmi les participants est essentiel dans toutes les activités.

2. Utilisation d'images satellites de haute qualité: la représentation visuelle des différentes parties de la ville et de ses communautés donne aux participants une image plus tangible et précise de la situation existante dans la zone étudiée. Être capable de reconnaître leurs propres zones résidentielles sur les images satellites incite les participants à prendre activement part à l'analyse des problèmes et à l'identification de solutions. Les images jouent un rôle central au cœur du processus de planification participative.

3. Choisir un bon animateur: il est important d'avoir un animateur compétent et neutre pour diriger le processus de planification participative. L'animateur doit être respecté par toutes les parties et posséder les compétences techniques et de communication requises. Son rôle principal est d'assurer un dialogue productif entre les acteurs locaux, de les aider à se comprendre et à se situer dans l'image satellite, de faciliter l'identification des problèmes et des solutions viables pour les zones étudiées, et d'accompagner les participants dans la priorisation des actions.

LIGNES DIRECTRICES POUR LA CARTOGRAPHIE PARTICIPATIVE DES RISQUES AU NIVEAU DE LA VILLE

Lors de la réalisation de la cartographie des risques de la ville, au moins deux des quartiers les plus vulnérables sont sélectionnés selon des critères environnementaux et socio-économiques prédéfinis. Pour cela, les participants sont répartis en groupes et sont invités à répondre aux questions suivantes :

1. Quelles zones de la ville sont les plus touchées par les risques naturels (par exemple : inondations, incendies, vents forts, érosion, glissements de terrain, entre autres) ?
2. Quels sont les quartiers où des niveaux plus élevés de criminalité et de mécontentement social sont enregistrés ? Où le manque de services de base est-il déploré ? Où les infrastructures clés font-elles défaut ?

Les groupes expliqueront ensuite la logique qu'ils ont suivie pour sélectionner les quartiers prioritaires. Lors d'une discussion plénière qui va suivre, tous les participants sont parvenus à un consensus sur les quartiers vulnérables pris en compte pour la collecte de données au cours de la Phase 2.

PILIER DE LA RÉSILIENCE	LIGNES DIRECTRICES
GOUVERNANCE URBAINE	Localisez les différents bâtiments administratifs/gouvernementaux de votre ville, y compris au niveau du quartier, le cas échéant.
PLANIFICATION URBAINE ET ENVIRONNEMENT	Distinguez les zones planifiées des zones non-planifiées puis identifiez, le cas échéant: les zones industrielles, les zones agricoles, les zones écologiquement sensibles, les principaux espaces publics (par exemple, les places publiques, les parcs, les installations sportives et récréatives, etc.), les autres utilisations pertinentes du sol.
INFRASTRUCTURES RÉSILIENTES ET SERVICES DE BASE	Localisez les services/infrastructures suivants dans votre ville: > Communication: station de radio/TV, tours de téléphonie cellulaire et infrastructure de télécommunication existante; > Services de sécurité: pompiers, commissariats, etc.; > Eau, assainissement et énergie : réseau de drainage primaire, réservoirs d'eau principaux/ installations de stockage d'eau, infrastructures de traitement des eaux usées, etc.; > Transport : routes principales, gare routière, aéroport, gare et voies ferrées, etc.; > Principaux équipements publics : universités, écoles, centres de santé, marchés, etc.
ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ URBAINES	Identifiez les zones les plus pauvres de la ville, ainsi que les zones où il y a eu des épidémies/maladies (par exemple le choléra, le paludisme, etc.) ou encore celles où des niveaux élevés de criminalité sont observés. Identifiez l'emplacement d'équipements économiques importants (banques, centres d'affaires, centres commerciaux, marchés, etc.).
GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES URBAINES	Cartographiez les zones de votre ville qui ont été affectées par des risques naturels dans le passé, tels que les inondations, les vents forts, les incendies, l'érosion, les glissements de terrain, etc.; Identifiez également les endroits/refuges sûrs et les voies d'évacuation.

TABLEAU 4 Lignes directrices pour l'exercice de cartographie des risques de la ville

FIGURE 8 Un participant au cours intensif CityRAP prend une photo des résultats de l'exercice de cartographie des risques de la ville à Lusaka, en Zambie. Crédit : DiMSUR/ ONU-Habitat

FIGURE 9
Exemple de carte des risques de la ville. Produite pendant le cours intensif dans la ville de Chipata, en Zambie. Crédit : DiMSUR/ ONU-Habitat

EXERCICES, JEUX ET ACTIVITÉS INTERACTIVES

1. Le jeu de la ville résiliente

Au cours de cet exercice, les participants mettront en pratique ce qui a été appris. Ils seront divisés en groupes qui se verront ensuite attribuer une étude de cas décrivant une catastrophe spécifique en cours dans un contexte urbain. À l'aide de fiches décrivant les activités possibles à mener pour faire face à un problème spécifique, chaque groupe devra définir quelles sont les actions prioritaires à entreprendre pour renforcer la résilience de la ville en fonction de son profil de risque spécifique.

2. Susciter le débat

Regardez le dessin à droite et essayez de répondre à la question. Ayons une discussion fructueuse sur les questions clés liées au risque urbain et à la résilience.

NOUS VOYONS CELA SE PRODUIRE TOUS LES JOURS, DE PLUS EN PLUS. POURQUOI CELA ARRIVE-T-IL ?

FIGURE 10 Des illustrations didactiques sont utilisées pour les discussions.

ACTIVITÉ 5:
FORMATION DES POINTS FOCAUX MUNICIPAUX POUR LA PHASE 2

À la fin de cette session de formation d'une journée, les Points Focaux Municipaux sélectionnés pour diriger la mise en œuvre du processus de l'outil CityRAP sont prêts à effectuer de manière autonome les tâches de la Phase 2.

Cette session de formation équipe les Points Focaux Municipaux pour mettre en œuvre la Phase 2 en simulant les tâches qui seront effectuées:

- Dans l'activité 1 de la Phase 2, les Points Focaux Municipaux interrogeront les différents services municipaux et rempliront le questionnaire d'auto-évaluation. Lors de la simulation, les formateurs soulignent l'importance d'expliquer à chaque service municipal les quatre options disponibles pour répondre à chaque question et la nécessité de sélectionner une seule réponse par question. De plus, les questions doivent être répondues en tenant compte du contexte spécifique : par exemple, si CityRAP est mis en œuvre dans un quartier d'une grande ville (plus de 250 000 personnes), chaque question doit lui être renvoyée et à l'organe de gouvernance spécifique s'il existe. Les formateurs accompagnent les Points Focaux Municipaux dans l'organisation de leur agenda pour réaliser les entretiens de la semaine suivante.
- L'activité 2 de la Phase 2 concerne la planification participative au niveau des quartiers vulnérables sélectionnés dans la Phase 1. Les principes clés mis en évidence lors de la formation sur la cartographie des risques de la ville doivent être repris. En particulier, les formateurs réaffirment l'importance d'une participation équilibrée entre les sexes et de la médiation des opinions de la communauté jusqu'à ce qu'un consensus soit atteint sur les questions prioritaires à considérer. Idéalement, si le temps le permet, les formateurs doivent accompagner les Points Focaux Municipaux dans les quartiers sélectionnés et contacter les leaders communautaires en préparation de la session de planification participative à réaliser. Si cela n'est pas possible, au moins une visite de terrain devrait être organisée afin de recueillir plus d'informations en vue des prochaines phases. Cela pourrait être programmé pour la même formation d'une journée des Points Focaux Municipaux.
- Concernant l'Activité 3 de la Phase 2, les Points Focaux Municipaux sont formés sur la manière de compiler les données résultant de la simulation à l'aide du questionnaire d'auto-évaluation (Activité 1 de la Phase 2 et d'une hypothétique séance de planification participative au niveau communautaire, en préparation de la Phase 3.

FIGURE 11 Formation des Points Focaux Municipaux à Moroni, Comores. Crédits : Félix Vollmann/ DiMSUR/ ONU-Habitat

PHASE 2

COLLECTE ET ORGANISATION DES DONNÉES

DURÉE

3-4 semaines

OBJECTIFS ET BRÈVE DESCRIPTION

Collecte et organisation des données et informations nécessaires sur:

- L'état de la résilience de la ville perçue par les différents services municipaux;
- Les priorités des collectivités pour renforcer la résilience de leurs quartiers.

La méthodologie de collecte de données comprend la mise en œuvre d'un questionnaire d'auto-évaluation, l'utilisation d'images satellites pour mener à bien les séances de planification participative au niveau communautaire et l'élaboration de la matrice des résultats.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Tous les services municipaux ont rempli le questionnaire d'auto-évaluation, et les réponses ont été compilées dans une feuille de réponses;
- Les communautés d'au moins deux quartiers vulnérables sont activement impliquées dans le processus à travers une planification participative;
- Toutes les informations recueillies sont compilées dans la matrice des résultats et sous forme de liste de problèmes prioritaires par quartier.

ACTIVITÉ 1:
AUTO-ÉVALUATION MUNICIPALE

L'objectif est de collecter des données auprès des différents services municipaux sur l'état de la résilience de la ville, à l'aide d'un questionnaire d'auto-évaluation (annexe 5 disponible sur: http://dimsur.org/elementor-12886/ et à la page 58 de ce livret). Le questionnaire comprend un ensemble de quatre réponses facultatives pour lesquelles une seule doit être sélectionnée par département.

À la fin de cette activité, les Points Focaux Municipaux auront:

- Réalisé le questionnaire d'auto-évaluation dans tous les services municipaux;
- Obtenu un aperçu général de l'état de la résilience de la ville.

Les Points Focaux Municipaux prennent rendez-vous avec chaque service municipal et expliquent l'objectif de l'activité, c'est-à-dire sonder leurs perceptions sur l'état de la résilience de la ville (ou de la résilience du quartier/arrondissement si le CityRAP est mis en œuvre dans une partie d'une grande ville ou dans une région métropolitaine). Au moins deux représentants doivent être présents par département, avec suffisamment de temps disponible pour répondre à toutes les questions. Un consensus doit être atteint en ne sélectionnant qu'une seule réponse parmi les quatre options disponibles pour chaque question. Les Points Focaux Municipaux remplissent la feuille de réponses pour chaque service municipal, y compris en ajoutant des commentaires au cas où des problèmes importants sont soulevés pour être ensuite discutés davantage au cours de la Phase 3.

EXEMPLE DE COMMENT REMPLIR LA FEUILLE DE RÉPONSES

Nom du service municipal interrogé

SECTEUR MUNICIPAL:
CABINET DU MAIRE

Réponses possibles pour chaque question. Encerclez une réponse qui a été acceptée par le personnel municipal

En cas de désaccord entre le personnel du service consulté sur une réponse précise, les commentaires doivent être détaillés ici

PILIER 1: GOUVERNANCE URBAINE

THÈME	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	RÉPONSES 3	RÉPONSES 2	RÉPONSES 1	COMMENTAIRES
	1	Votre service municipal a-t-il suffisamment de personnel pour s'acquitter de sa responsabilité quotidienne?	**Oui, le personnel a les compétences requises** pour s'acquitter de ses responsabilités quotidiennes	**La majorité** du personnel a les compétences requises	**Moins de la moitié** du personnel a les compétences requises	Le département ne dispose que de **peu** de personnel qualifié	
CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE	2	Votre service municipal dispose-t-il d'un personnel ayant une compréhension ou connaissance des questions liées au changement climatique et/ou à la gestion des risques?	**Oui, le personnel comprend et connaît** les problèmes liés au changement climatique et/ou à la gestion des risques	Oui, le département dispose de **plusieurs staffs** avec ce genre de compréhension et connaissance	Oui, le département dispose d'**au moins une staff** avec ce genre de compréhension et connaissance	Non, **aucun staff** dans notre département dispose de ce genre de compréhension ou connaissance	

TABLEAU 5
Comment remplir la feuille de réponses

ACTIVITÉ 2:
PLANIFICATION PARTICIPATIVE AU NIVEAU DU QUARTIER

À la fin de cette activité:

- Les communautés des quartiers vulnérables sélectionnés lors de la Phase 1 ont été activement impliquées dans le processus à travers des consultations et une planification participative;
- Les connaissances locales sont exploitées pour identifier, hiérarchiser et trouver des solutions possibles aux risques potentiels dans les quartiers de manière participative.

À travers cette activité, une planification participative est mise en œuvre dans les quartiers vulnérables sélectionnés au cours de la Phase 1 (Activité 3) dans le but de: (i) collecter et cartographier des informations sur les risques potentiels affectant ces quartiers, sur la base des connaissances et de l'expérience des communautés, et les classer par ordre de priorité; et (ii) discuter avec les communautés de solutions viables pour réduire les risques identifiés et renforcer la résilience.

Cette activité fondamentale garantit une meilleure écoute et une participation active des communautés les plus vulnérables tout le long du processus de planification. Davantage autonomisées, les communautés voient ainsi leurs besoins et leurs idées prises en compte de manière sensible. L'activité est composée de trois étapes:

FIGURE 12
La planification participative renforce la confiance entre les autorités locales et les communautés ; elle assure l'appropriation. Les communautés, auxquelles revient le développement de leur quartier, sont plus susceptibles d'assurer la pérennité des interventions. Crédit: Akhtar Shah

Étape 1. Préparation de la consultation communautaire

Avant de consulter les communautés, les Points Focaux Municipaux doivent effectuer les tâches suivantes:

1. Imprimer un grand exemplaire (idéalement au format A0 ou A1) d'une image satellite haute résolution (extraite de Google Earth par exemple) du quartier pour servir de support géographique principal lors de la séance de planification participative. Cette image satellite aidera grandement les communautés consultées à reconnaître leur territoire (Remarque: il devrait être possible d'y distinguer facilement les maisons individuelles) et à contribuer volontairement à l'exercice.
2. Se familiariser avec le questionnaire d'auto-évaluation (voir page 58) et adapter les questions pertinentes à la consultation spécifique de la communauté, si nécessaire.
3. Rencontrer les leaders communautaires du quartier ciblé pour se préparer adéquatement à l'exercice. En particulier, toutes les parties prenantes locales concernées (par exemple, les chefs traditionnels et religieux, les représentants des secteurs de l'éducation, de la santé, des entreprises, etc.) censés participer à la consultation doivent être identifiées, en garantissant un bon équilibre entre les genres. Pour qu'une discussion efficace ait lieu, le nombre total de participants ne doit pas dépasser 40 personnes, qui représenteront tous les groupes et les différents intérêts au sein de la communauté.

Étape 2. Mise en œuvre de la consultation communautaire

Les Points Focaux Municipaux sont les principaux animateurs de la session de planification participative. Dans un premier temps, ils se présentent et prennent connaissance de l'identité et de la fonction principale de représentation de tous les participants à la réunion. Ensuite, ils commencent la consultation en expliquant le but et l'approche globale de la consultation, en veillant à ce que tous les participants, en particulier les femmes et les personnes les plus vulnérables, aient la possibilité de parler et d'exprimer leurs besoins et opinions.

L'image satellite du quartier est présentée et les Points Focaux Municipaux suivent la méthodologie présentée dans le questionnaire d'orientation. En particulier, les participants sont encouragés à puiser directement sur l'image satellite les informations collectées ou discutées sur la localisation des principaux services et infrastructures, les différents types de risques et d'aléas, et les solutions/mesures potentielles à appliquer. À cet effet, différents symboles et/ou couleurs peuvent être utilisés, qui doivent être expliqués dans une légende.

Étape 3. Priorisation des actions de réduction des risques et de renforcement de la résilience au niveau du quartier

Sur la base du classement des risques identifiés selon le questionnaire d'orientation et des réponses fournies par la communauté, une liste de solutions/mesures potentielles et réalisables pour réduire les risques et renforcer la résilience du quartier est préparée.

Les Points Focaux Municipaux doivent arbitrer les discussions pendant l'exercice de priorisation, en s'assurant que les représentants de la communauté de tous les différents groupes et parties prenantes ont leur mot à dire. Surtout, ils doivent insister sur ce qui est le plus faisable, sur la base de leurs propres connaissances et en fonction des ressources financières et humaines disponibles dans le quartier, en évitant de dépendre totalement des autorités municipales. En particulier, une attention particulière devrait être accordée aux aspects liés à la durabilité, à l'égalité et à l'alignement aux plans existants pour ce quartier de la ville. Les solutions/mesures prioritaires (ou actions de réduction des risques et de renforcement de la résilience) doivent être cartographiées sur l'image satellite, dans la mesure du possible.

Il est essentiel que la liste des actions prioritaires et les cartes élaborées dans chaque quartier consulté soient efficacement utilisées lors de la Phase 3 du processus de déploiement de l'outil CityRAP, car elles reflètent les besoins et les opinions des communautés les plus vulnérables de la ville. Ces derniers éléments essentiels devraient être pris en compte lors de l'élaboration du Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU) de la ville au cours de la Phase 4.

GUIDE DE L'ANIMATEUR: PLANIFICATION PARTICIPATIVE AU NIVEAU DU QUARTIER

1. A l'aide de l'image satellite du quartier, demandez aux participants d'identifier le lieu où se tient la réunion de concertation. Fournissez-leur quelques références clés, telles que les routes/avenues principales, les édifices religieux (par exemple, église ou marché), les marchés, les bâtiments administratifs les plus importants, les écoles ou les établissements de santé, les places publiques, etc. Une fois que les participants seront en mesure de se localiser sur l'image et de reconnaître leur quartier, ils pourront contribuer de manière significative à l'exercice de planification participative.

2. Complétez l'exercice de reconnaissance d'images satellitaires en identifiant avec les participants les principales infrastructures/services du quartier, tels que: (i) les moyens de transport (gare, gare routière, voies ferrées, axes routiers, etc.); (ii) les services de communication (station de radio, tours de téléphonie cellulaire, etc.); (iii) les services de base (les principales installations d'approvisionnement en eau et d'assainissement, telles que les canaux de drainage primaires, les réservoirs d'eau/les bornes fontaines, les installations de traitement des eaux usées, etc.; les lignes/installations électriques; etc.); (iv) autres services/installations (à savoir: poste de police, pompiers, établissements d'enseignement/de santé, marchés, etc.); ainsi que les principales caractéristiques naturelles/environnementales (par exemple, cours d'eau, zones humides, collines, zones vertes/forestières, etc.).

3. Identifiez avec les membres de la communauté les principaux aléas et risques du quartier et, dans la mesure du possible, les localiser sur l'image satellite et les classer selon leur degré d'importance. Ces aléas pourraient être: les inondations, les vents forts, l'érosion, les glissements de terrain, les incendies, la criminalité, le chômage, l'inadéquation des conditions de logement, le manque d'accès aux services de base, entre autres.

4. Engagez une discussion ouverte avec la communauté pour identifier les mesures d'atténuation/réduction des risques. Essayez d'utiliser autant que possible l'image satellite pendant la discussion. Les questions suivantes peuvent servir de directive:

> Quels sont les principaux problèmes découlant des dangers/risques identifiés?

> Comment la communauté fait-elle généralement face à ces dangers/risques?

> Que faire de plus? Quelles autres solutions/mesures potentielles et réalisables suggéreriez-vous?

> Quelle serait votre contribution à la mise en œuvre de ces solutions/mesures?

ACTIVITÉ 3: COMPILATION ET ORGANISATION DES DONNÉES

À la fin de cette activité, les données collectées sont compilées et organisées pour la phase suivante.

L'objectif de cette activité est de compiler et d'organiser toutes les données et informations collectées au cours des activités 1 et 2 de la Phase 2 dans le but de les présenter et de les analyser par les groupes de discussion de la Phase 3.

La matrice des résultats est renseignée à partir des fiches de réponses au questionnaire d'auto-évaluation, tandis que les enjeux prioritaires identifiés dans les quartiers où ont été réalisés les exercices participatifs sont synthétisés et harmonisés.

Pour cette activité, les étapes suivantes sont entreprises :

Étape 1. Remplir la matrice de résultats

La matrice de résultats est renseignée pour chaque pilier de résilience à l'aide des fiches de réponses au questionnaire d'auto-évaluation collectées lors de l'activité 1 pour chaque service municipal. La matrice suit la même structure que la feuille de réponses. Voici la procédure à suivre :

> À l'aide du modèle de matrice de résultats, les noms des services municipaux sont inscrits dans la zone surlignée en bleu (voir tableau 7).

> À l'aide des fiches de réponses de chaque service municipal, les 75 lignes de la matrice de résultats sont remplies avec les scores correspondants (1, 2, 3 ou 4) dans la zone surlignée en gris dans le tableau 7. Si la couleur de la réponse est verte, le score est de 4 ; si elle est jaune, le score est de 3 ; si elle est orange, le score est de 2 ; et si elle est rouge, le score est 1.

> Une fois toutes les lignes de la matrice renseignées, un score total pour «l'ensemble de la commune» (c'est-à-

PILIER 1: GOUVERNANCE URBAINE

THÈME	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENT.
	1	Votre service municipal a-t-il suffisamment de personnel s'acquitter de sa responsabilité quotidienne?	**Oui, le personnel a les compétences requises** pour s'acquitter de ses responsabilités quotidiennes	**La majorité** du personnel a les compétences requises	**Moins de la moitié** du personnel a les compétences requises	Le département ne dispose que de **peu** de personnel qualifié	
CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE	2	Votre service municipal dispose-t-il d'un personnel ayant une compréhension ou connaissance des questions liées au changement climatique et/ou à la gestion des risques?	**Oui, le personnel comprend et connaît** les problèmes liés au changement climatique et/ou à la gestion des risques	Oui, le département dispose de **plusieurs staffs** avec ce genre de compréhension et connaissance	Oui, le département dispose d'**au moins un staff** avec ce genre de compréhension et connaissance	Non, **aucun staff** dans notre département dispose de ce genre de compréhension et connaissance	

Le score correspondant des réponses encerclées pour le service municipal est transféré dans la Matrice des Résultats comme dans le tableau 7 ci-dessous.

TABLEAU 6
Le questionnaire d'auto-évaluation rempli lors de l'activité 1 est utilisé pour compléter la matrice de résultats comme dans l'exemple du tableau 8.

PILIER 1: GOUVERNANCE URBAINE

THÈME	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	SERVICES MUNICIPAUX: CABINET DU MAIRE	FINANCE	AMÉNAGEMENT URBAIN	ÉNERGIE ET EAU	TOUS LES AUTRES DÉPARTEMENTS	COMMUNE DANS SON ENSEMBLE
CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE	1	Votre service municipal a-t-il suffisamment de personnel s'acquitter de sa responsabilité quotidienne?	**Oui, le personnel a les compétences requises** pour s'acquitter de ses responsabilités quotidiennes	**La majorité** du personnel a les compétences requises	**Moins de la moitié** du personnel a les compétences requises	Le département ne dispose que de **peu** de personnel qualifié	2					
	2	Votre service municipal dispose-t-il d'un personnel ayant une compréhension ou connaissance des questions liées au changement climatique et/ou à la gestion des risques?	**Oui, le personnel comprend et connaît** les problèmes liés au changement climatique et/ou à la gestion des risques	Oui, le département dispose de **plusieurs staffs** avec ce genre de compréhension et connaissance	Oui, le département dispose d'**au moins un staff** avec ce genre de compréhension et connaissance	Non, **aucun staff** dans notre département dispose de ce genre de compréhension et connaissance	1					

TABLEAU 7
Modèle de matrice de résultats

À remplir avec les noms de tous les services communaux
À compléter avec les réponses du questionnaire d'auto-évaluation

dire l'ensemble des services communaux) est calculé pour chaque question, en additionnant les scores des différents services communaux reflétés dans la ligne correspondante. Par exemple, dans le tableau 8, le score total pour la question numéro 1 est: 2 + 4 + 2 + 3 + 2 = 13; tandis que le score total pour la question numéro 2 est: 1 + 2 + 1 + 2 + 2 = 8; et ainsi de suite pour toutes les questions/lignes.

- Les scores minimum/maximum possibles pour la «Commune dans son ensemble» doivent également être indiqués en haut de la colonne (voir tableau 8), comme suit: le score minimum est égal au nombre de services communaux (par exemple: 5 services, SCORE MIN = 5); le score maximum est égal au nombre de départements communaux multiplié par 4 (par exemple: 5 départements, SCORE Max. = 5 x 4 = 20).
- Calculer le score moyen pour chacun des thèmes du questionnaire, à insérer dans les cases bleues de la dernière colonne intitulée «Municipalité dans son ensemble» (en bleu dans tableau 8). Le score moyen pour le thème est calculé en additionnant les scores totaux dans la dernière colonne pour chaque question et en divisant la somme par le nombre de questions pour ce thème particulier. Par exemple, dans le tableau 8, le thème «Capacité organisationnelle» est composé de deux questions totalisant 13 (pour la question 1) et 8 (pour la question 2) dans la dernière colonne. Par conséquent, la moyenne municipale pour ce thème est la somme de ces notes totales (13 + 8 = 21) divisée par 2 (21/2) = 10,5.
- Une fois toutes les moyennes calculées, les Points Focaux Municipaux peuvent colorer en rouge les cinq ou six moyennes les plus basses, en jaune et orange les moyennes intermédiaires, et en vert les plus élevées, par exemple. La coloration de la matrice facilitera les discussions du groupe de discussion dans la Phase 3.

Étape 2. Résumer les commentaires

Les Points Focaux Municipaux doivent élaborer un résumé de tous les commentaires des feuilles de réponses par pilier de résilience. Ces commentaires devraient ensuite être utilisés et débattus davantage lors des groupes de discussions de la Phase 3.

Étape 3. Harmoniser les enjeux prioritaires identifiés au niveau communautaire

Les enjeux prioritaires identifiés dans les quartiers vulnérables où se sont déroulées les séances de planification participative doivent être harmonisés en une seule liste, afin qu'ils puissent être pris en compte lors des discussions/débats de la Phase 3.

Étape 4. Collecte d'informations supplémentaires

Les informations provenant des plans, stratégies, politiques ou autres documents clés existants au niveau de la ville qui sont pertinents pour le processus de prise de décision/de hiérarchisation au cours de la Phase 3 sont collectées.

Étape 5. Inviter les participants aux groupes de discussion

La logistique des groupes de discussion qui auront lieu au cours des trois premiers jours de la Phase 3 doit être préparée une semaine à l'avance. Au total, cinq groupes de discussion seront organisés, un par pilier de résilience. Chaque discussion

PILIER 1: GOUVERNANCE URBAINE

THÈME	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	SERVICES MUNICIPAUX: CABINET DU MAIRE	FINANCE	AMÉNAGEMENT URBAIN	ÉNERGIE ET EAU	TOUS LES AUTRES DÉPARTEMENTS	COMMUNE DANS SON ENSEMBLE - MINIMUM: 5 MAXIMUM: 20
CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE	1	Votre service municipal a-t-il suffisamment de personnel s'acquitter de sa responsabilité quotidienne?	**Oui, le personnel a les compétences requises** pour assumer les responsabilités quotidienne	**La majorité** du personnel a les compétences requises	**Moins de la moitié** du personnel a les compétences requises	Le département ne dispose que de **peu** de personnel qualifié	2	4	2	3	2	13
	2	Votre service municipal dispose-t-il d'un personnel ayant une compréhension ou une connaissance des questions liées au changement climatique et/ou à la gestion des risques de catastrophe ?	**Oui, le personnel comprend et connaît** les problèmes liés au changement climatique et/ou à la gestion des risques	Oui, le département dispose de **plusieurs staffs** avec ce genre de compréhension et connaissance	Oui, le département dispose d'**au moins un staff** avec ce genre de compréhension et connaissance	Non, **aucun staff** dans notre département dispose de ce genre de compréhension et connaissance	1	2	1	2	2	8
											Moyenne pour capacité organisationnelle	**10.5**

TABLEAU 8
Calcul la moyenne municipale pour chaque thème de résilience.

doit réunir un maximum de 15 participants connaissant le sujet/pilier résilience discuté (voir l'exemple du tableau 9 concernant le pilier «Gouvernance urbaine»). Les Points Focaux Municipaux seront chargés d'identifier une liste (sensible au genre) de participants pour chaque session et d'envoyer les invitations correspondantes. À cette fin, il convient d'utiliser l'analyse des parties prenantes réalisée lors de la phase préparatoire. Il est important de noter que les plages horaires de chaque session et le lieu des discussions doivent être définis à l'avance.

FIGURE 13
Planification participative à Vilankulo, Mozambique. Crédit : DiMSUR/ ONU-Habitat

GROUPE DE DISCUSSION I
GOUVERNANCE URBAINE

TYPE	PARTICIPANTS (TOTAL MAXIMUM:15)
PERSONNEL MUNICIPAL	1 représentant pour l'un de ces bureaux (ou similaire): > Cabinet du maire > Bureau des ressources humaines/ renforcement des capacités > Participation financière > Aménagement urbain > Urbanisation, services et infrastructures de base ou similaires
MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ	**2-4 représentants communautaires** des quartiers vulnérables
AUTRES LOCAUX	Représentant d'organisations liées à la gouvernance publique, à la participation et à l'inclusion, à la transparence ou similaire: > 1 représentant d'une ONG > Représentant d'une OSC > 1 ou 2 représentants du secteur privé

TABLEAU 9
Exemple sur la façon de sélectionner les participants pour les groupes de discussion pour le pilier «Gouvernance urbaine»

DURÉE

5 jours

OBJECTIFS ET BRÈVE DESCRIPTION

- Analyser et discuter des données recueillies au cours de la Phase 2 par le biais de groupes de discussion;
- Sélectionner les enjeux prioritaires qui constituent des points d'entrée pour construire progressivement la résilience de la ville, en atteignant un consensus entre tous les acteurs locaux lors de l'atelier de priorisation;
- Développer une vision commune à 10 ans de la ville résiliente.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Cinq groupes de discussion sont organisés, un par pilier de résilience. Les résultats sont résumés dans des présentations à faire le matin de l'atelier de priorisation;
- Un maximum de six enjeux prioritaires pour le renforcement de la résilience urbaine sont sélectionnés lors de l'atelier de priorisation;
- Les Points Focaux Municipaux sont formés pour mener à bien la Phase 4, au cours de laquelle un Cadre d'Actions pour la Résilience Urbaine (CARU) sera développé sur la base des problèmes prioritaires sélectionnés.

Le programme ci-dessous présente une organisation possible des activités de la Phase 3 en une semaine.

HEURE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9:00-13:00	Débriefing et préparation avec les Points Focaux	GROUPE DE DISCUSSION 2: Urbanisme et environnement	GROUPE DE DISCUSSION 4: Économie urbaine et société	ATELIER DE PRIORISATION	Formation des Points Focaux Municipaux pour l'activité 1 (évaluation de référence) de la Phase 4
13:00-14:00	DÉJEUNER	DÉJEUNER	DÉJEUNER	DÉJEUNER	DÉJEUNER
14:00-17:00	GROUPE DE DISCUSSION 1: Gouvernance urbaine	GROUPE DE DISCUSSION 3: Infrastructures résilientes et services de base	GROUPE DE DISCUSSION 5: Gestion des risques de catastrophes urbaines	ATELIER DE PRIORISATION (suite)	Formation des Points Focaux Municipaux pour l'activité 1 (évaluation de référence) de la Phase 4 (suite)

TABLEAU 10
Programme suggéré pour la Phase 3

PHASE 3

ANALYSE DES DONNÉES ET PRIORISATION

ACTIVITÉ 1:
PRÉPARATION DES GROUPES DE DISCUSSION

À la fin de cette activité, les Points Focaux Municipaux et l'équipe de formation ont finalisé tous les préparatifs pour les groupes de discussion.

Avant les groupes de discussion, les Points Focaux Municipaux rencontrent l'équipe externe de formateurs pour examiner les informations recueillies au cours de la Phase 2 et s'assurer qu'elles sont organisées de manière appropriée.

La préparation des groupes de discussion se déroule comme suit:

Étape 1. Examen de la matrice des résultats

La matrice des résultats est examinée pour chaque pilier de résilience afin de s'assurer que les informations recueillies grâce à l'auto-évaluation municipale sont correctement reflétées, que les calculs sont corrects et que le codage couleur est cohérent et clair. Les commentaires compilés à l'étape 2, activité 3, Phase 2, sont également examinés; les plus importants à signaler lors des groupes de discussion sont mis en évidence. Si le temps le permet, les Points Focaux Municipaux ont une discussion préliminaire sur les principales conclusions de la matrice avec l'équipe de formateurs.

Étape 2. Mise à jour de la carte des risques de la ville

Les cartes à l'échelle des quartiers, préparées avec les communautés consultées lors de la Phase 2, sont analysées et comparées à la carte issue de la cartographie participative des risques à l'échelle de la ville (Activité 3, Phase 1). Par conséquent, sur la base de la liste unique des problèmes prioritaires au niveau communautaire compilée à l'étape 3, activité 3, Phase 2, la carte des risques de la ville est mise à jour sur une image satellite nouvellement imprimée, incluant une légende (c'est-à-dire les problèmes prioritaires au niveau communautaire), de sorte qu'elle puisse être utilisée efficacement pendant les groupes de discussion et l'atelier de priorisation.

Étape 3. Préparation de la documentation supplémentaire

De plus, l'équipe de formateurs doit examiner les informations suivantes en vue des groupes de discussion:

- Le questionnaire préliminaire rempli au cours de la phase préparatoire, à partir duquel sont extraites les informations pertinentes pour chaque pilier de la résilience;
- Les informations clés à des fins de prise de décision/ de hiérarchisation qui ont été collectées par les Points Focaux Municipaux à l'étape 4, activité 3, Phase 2, à partir des plans, stratégies, politiques et autres documents pertinents au niveau de la ville.

Étape 4. Vérifiez la logistique

L'équipe de formateurs examine toutes les dispositions logistiques prises par les Points Focaux Municipaux (voir étape 5, activité 3, Phase 2) pour la tenue des groupes de discussion.

FIGURE 14 Groupe de discussion à Dondo, Mozambique. Crédit : DiMSUR/ ONU-Habitat

ACTIVITÉ 2:
GROUPES DE DISCUSSION

À la fin de cette activité, les données collectées dans les Phases 1 et 2 font l'objet de discussions dans cinq groupes, dont un pour chaque pilier de résilience et les résultats sont résumés.

Au total, cinq (5) groupes de discussion sont formés, un pour chaque pilier de la résilience, à savoir: (i) la gouvernance urbaine; (ii) urbanisme et environnement; (iii) des infrastructures et services de base résilients; (iv) économie et société urbaines; et (v) la gestion des risques de catastrophes urbaines. Chaque discussion au sein des groupes devrait durer entre 2 et 3 heures et réunir un maximum de 15 participants. Chacun des groupes devrait être autant que possible équilibré entre les genres et composé d'un mélange de personnel technique municipal, de représentants de la communauté, de représentants d'ONG, de praticiens, d'académiciens, de représentants du secteur privé, entre autres parties prenantes locales, qui ont une expérience pertinente concernant le thème du pilier de la résilience qu'ils ont été invités à commenter.

Les groupes de discussion représentent un moment clé du processus de déploiement de l'outil CityRAP, permettant aux parties prenantes averties d'échanger leurs points de vue et d'analyser les données collectées lors des phases précédentes. Il est important de noter que, sur la base de ces discussions, chaque groupe proposera des questions clés pour chaque pilier de la résilience qui seront présentées et examinées lors de l'atelier de priorisation.

Les étapes suivantes sont proposées pour guider les discussions des groupes de discussion:

Étape 1. Introduction

- Tous les participants se présentent;
- Un chef de groupe de discussion est élu. Il/elle sera chargé(e) de présenter les résultats de la discussion lors de l'atelier de priorisation. Un autre participant est choisi comme rapporteur. Ce dernier a la tâche importante de prendre des notes détaillées de la réunion;
- L'animateur (idéalement un point focal municipal, soutenu au besoin par un membre de l'équipe de formateurs) doit assurer une interaction et une participation qualitatives tout au long de la réunion. Il/ elle fait une brève introduction en expliquant rapidement le processus de déploiement de l'outil CityRAP et le rôle spécifique joué par la discussion de groupe dans la méthodologie globale;
- L'animateur présente la méthodologie de la réunion (voir étapes suivantes) et le matériel, à utiliser à cet effet, qui est pertinent pour le pilier résilience en discussion, à savoir:
  - La matrice des résultats et la liste résumée des commentaires;
  - La carte des risques de la ville mise à jour et la liste des enjeux prioritaires des collectivités consultées;
  - Les informations supplémentaires extraites du questionnaire préliminaire et de tout autre document clé (plans existants, stratégies, politiques, etc.) ayant été examinés au préalable par l'équipe de formateurs.
- Enfin, l'animateur explique ce qui est attendu de la discussion de groupe : une liste d'un maximum de cinq (5) problèmes clés liés au pilier considéré. Il s'agit de problèmes devant être traités pour construire la résilience de la ville, qui seront présentés et débattus lors de l'atelier de priorisation.

Étape 2. Analyse de la matrice des résultats

- Tout d'abord, l'animateur donne un aperçu de la matrice des résultats découlant de l'auto-évaluation municipale pour le pilier respectif.
- Les scores et les schémas de réponses par service municipal sont largement analysés, thème par thème; le code couleur permet de structurer la discussion en partant des questions des thèmes affichant les scores les plus faibles (rouge), pour lesquels une plus grande attention est nécessaire pour renforcer la résilience de la ville, à ceux affichant les scores les plus élevés (vert).
- Les questions suivantes pourraient guider la discussion:
  - Estimez-vous que les questions avec les scores les plus bas (colorées en rouge) correspondent aux problèmes les plus urgents à traiter?
  - Parmi les services municipaux, existe-t-il une a

PILIER 1: GOUVERNANCE URBAINE

THÈME	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	SERVICES MUNICIPAUX AMÉNAGEM. URBAIN	RESSOURCES HUMAINES	FINANCE-MENT	SERVICES DE BASE	RESSOURCES NATURELLES	ÉCONOMIE	DÉFENSE CIVILE	TOTAL
STRUCTURE DE GOUVERNANCE	7	Croyez-vous que la structure municipale actuelle permette à chaque service d'accomplir efficacement son travail ?	**Oui, la structure actuelle est bonne** et permet à chaque service de mener à bien son travail	La structure actuelle **nécessite quelques améliorations** pour une livraison efficace	La structure actuelle **n'est pas assez bonne** pour un fonctionne-ment efficace	Non, la struc-ture actuelle est faible et **a besoin d'amé-liorations majeures**	1	1	1	1	3	2	3	12
	8	Dans quelle mesure la municipalité coopère et coordonne-telle avec des entités externes telles que le gouverne-ment, le secteur privé, la société civile, etc.?	La municipalité a mis en place des mécanismes de coopération et de coordination **solides** avec plusieurs partenaires et institutions externes	La coopération et la coordination de la municipalité avec les partenaires externes sont **globalement bonnes mais pourraient encore être améliorées**	La coopération et la coordination de la municipalité avec les partenaires externes sont **insuffisantes**	La municipalité a de **mauvais mécanismes** de coopération et de coordination avec les partenaires externes	2	3	4	4	4	2	4	23
	9	Pensez-vous que la coordination et la coopération entre les différents services municipaux soient efficaces ?	Oui, des mécanismes sont en place pour assurer une **coordination et une coopération efficaces** entre les différents services municipaux	La coordination et la coopération entre les départements sont globalement **bonnes mais pourraient être encore améliorées**	Les mécanismes de coordination et de coopération entre les départements sont **insuffisants**	La municipalité a de **mauvais mécanismes** de coordination et de coopération entre ses départements	1	3	4	2	4	1	4	19
Moyenne pour la structure de gouvernance														**18**

TABLEAU 11
Exemple d'analyse de la matrice des résultats

tendance à répondre plus positivement ou négativement que les autres? Pouvez-vous penser à une explication possible?

- Une discussion plus approfondie est ensuite menée pour chaque thème du pilier résilience analysé. Par exemple, dans le tableau 6 ci-dessus, la première question à discuter est le numéro 7 (car il correspond au score le plus bas), suivi du numéro 9 et du numéro 8.

  Dans ce cas particulier, comme indiqué dans le tableau 6, les questions directrices suivantes pourraient être posées au groupe:
  - À votre avis, quelles sont les raisons pour lesquelles la structure municipale est évaluée avec un score faible (question numéro 7)?
  - Pourquoi une structure municipale qui fonctionne bien est-elle pertinente pour renforcer la résilience de votre ville?
  - Pourquoi la question des relations extérieures et de la coopération (numéro 9) obtient-elle un score relativement meilleur?
  - Sur la base de cette discussion, quel(s) est/sont le(s) principal(aux) problème(s) à traiter pour le renforcement de la résilience sous ce thème?
- Il est important de noter que lors de la discussion de chaque thème, l'animateur doit également faire un rapport au groupe de la liste compilée des commentaires. Cela peut conduire à une analyse plus approfondie. Par exemple, pour le thème « Urbanisme et gestion du territoire » sous le pilier « Urbanisme et environnement », la question numéro 6 porte sur la mise en œuvre efficace des plans urbains (voir le questionnaire à la page 58). L'animateur devrait essayer d'impulser une réflexion sur ce qui entrave la mise en œuvre de ces plans, comme le manque de personnel qualifié, l'inadéquation des normes de planification, la faiblesse du cadre juridique, etc. À cette fin, l'animateur pourrait aider à examiner les commentaires compilés sous ce thème, car certains des principaux facteurs ayant une incidence sur la mise en œuvre des plans d'urbanisme pourraient y être mentionnés.

Étape 3. Analyse de la carte des risques de la ville et liste des enjeux prioritaires au niveau communautaire

Thème par thème, le cas échéant, l'animateur attirera l'attention sur les aspects spatiaux de l'enjeu en discussion, à l'aide de la carte des risques de la ville mise à jour, et se référera à la liste des enjeux prioritaires issue des consultations communautaires.

Étape 4. Analyse des informations supplémentaires pertinentes recueillies au cours des phases précédentes

Enfin, lors de la discussion au sein des groupes, l'animateur doit se référer à toute autre information collectée au cours des phases précédentes.

Étape 5. Identification des problèmes clés pour le pilier et solutions proposées

Sur la base de la discussion, les participants prendront une décision collective et sélectionneront un maximum de cinq problèmes clés, liés au pilier considéré, qui doivent être traités pour renforcer la résilience de la ville. Une fois les problèmes clés identifiés, les participants proposent des solutions possibles pour chacun de ces problèmes. Les questions suivantes pourraient guider ce processus:

- Comment aborder cet enjeu clé pour mieux contribuer à la résilience globale de la ville?
- Quelles solutions concrètes peut-on proposer à cet effet?
- Comment les mettre en œuvre efficacement?

Étape 6. Préparation de l'atelier de priorisation

Enfin, une fois que toutes les solutions soulevées ont été proposées pour le pilier en cours d'analyse, sous la direction de son représentant et avec l'appui du rapporteur et de l'animateur, chaque groupe de discussion prépare une brève présentation pour l'atelier de priorisation. La présentation ne doit pas dépasser cinq (5) diapositives en utilisant Power Point et se concentrer sur les problèmes clés identifiés ainsi que les solutions proposées. La présentation doit faire clairement référence à la liste des problèmes prioritaires identifiés au niveau communautaire, et intégrer toute information supplémentaire (par exemple du questionnaire préliminaire ou des plans, stratégies ou politiques existants) jugée pertinente. Le leader du groupe présentera les diapositives dans l'atelier de priorisation.

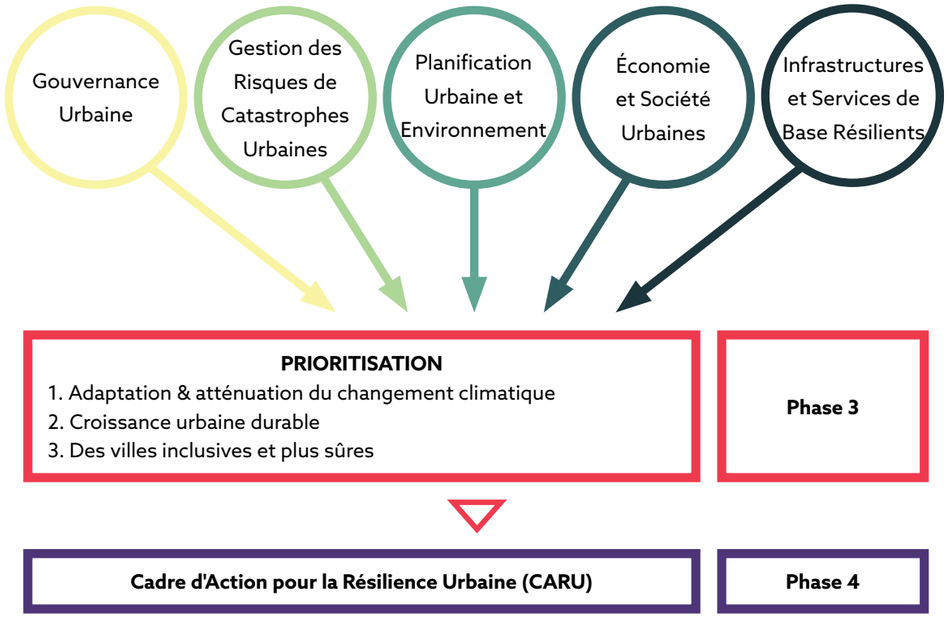

FIGURE 15
Le processus d'entonnoir pour prioriser et planifier

ACTIVITÉ 3:
ATELIER DE PRIORITISATION

À la fin de l'atelier, un maximum de six enjeux prioritaires pour le renforcement progressif de la résilience de la ville sont sélectionnés de manière participative.

Une fois les discussions terminées dans les cinq groupes, les chefs de groupe, les rapporteurs et tous les participants concernés et identifiés lors de l'analyse préliminaire des parties prenantes, organisent un atelier de priorisation d'une journée pour choisir collectivement les problèmes prioritaires qui serviront de points d'entrée pour renforcer la résilience de la ville. Afin d'assurer l'efficacité de l'atelier, tous les documents produits tout au long du processus de déploiement de l'outil CityRAP jusqu'à la présente étape doivent être affichés de manière visible, en particulier la matrice de résultats, la carte des risques de la ville mise à jour et la liste des problèmes prioritaires identifiés au niveau communautaire.

L'agenda de l'atelier de priorisation est organisé selon les étapes suivantes:

Étape 1. Présentation du processus de déploiement de l'outil CityRAP jusqu'à présent et définition de l'objectif principal de l'atelier (10 min.)

- L'animateur de l'atelier, membre de l'équipe de formateurs, résume toutes les activités menées et présente rapidement les documents produits jusqu'à la présente étape, c'est-à-dire la matrice des résultats, la carte des risques de la ville mise à jour et la liste des problèmes prioritaires identifiés au niveau communautaire;
- Il devra préciser que l'objectif principal de l'atelier est d'identifier de manière consensuelle au maximum six (6) enjeux prioritaires qui constitueront les points d'entrée pour construire la résilience de la ville.

Étape 2. Présentation et débat en plénière autour des résultats des groupes de discussions (15 min. x 5 groupes de discussion)

- L'animateur de chaque groupe de discussion consacre au maximum 10 min. à la présentation des enjeux clés à traiter afin de construire la résilience de la ville sous chaque pilier, y compris les solutions envisagées;
- Après chaque présentation de groupe, l'animateur de l'atelier anime une séance de 5 min. de discussion en plénière; les membres du groupe de discussion peuvent aider leur représentant à répondre aux questions/commentaires de l'auditoire, au besoin;
- L'animateur de l'atelier utilise un tableau à feuilles mobiles et écrit les problèmes clés à traiter sous chaque pilier de la résilience, les solutions proposées et même les problèmes sous-jacents pertinents.

Étape 3. Identification des problèmes courants (30 min.)

- L'animateur de l'atelier aide à identifier et à isoler les problèmes (c'est-à-dire les problèmes clés à traiter, les solutions proposées ou les problèmes sous-jacents) qui sont communs à deux ou plusieurs piliers de la résilience, qui ont été mentionnés à plusieurs reprises lors des présentations des groupes de discussion ou des débats de suivi;
- L'animateur entame une discussion en plénière autour des problèmes communs identifiés, en mettant l'accent sur les liens et les interrelations entre les différents piliers de la résilience. Ainsi, la structure des piliers s'estompe progressivement et est remplacée par des problèmes communs qui serviront de points d'entrée pour construire la résilience de la ville dans son ensemble.

Étape 4. Présentation du diagramme de résilience (10 min.)

- L'animateur présente le diagramme de résilience (figure 16) illustrant trois (3) thèmes transversaux (c.-à-d. adaptation et atténuation du changement climatique, croissance urbaine et ville sûre et inclusive) qui sous-tendent l'ensemble du concept de résilience urbaine;
- Les trois thèmes transversaux (et leur intersection) sont expliqués en détail, car ils serviront de filtres pour affiner l'exercice de priorisation.

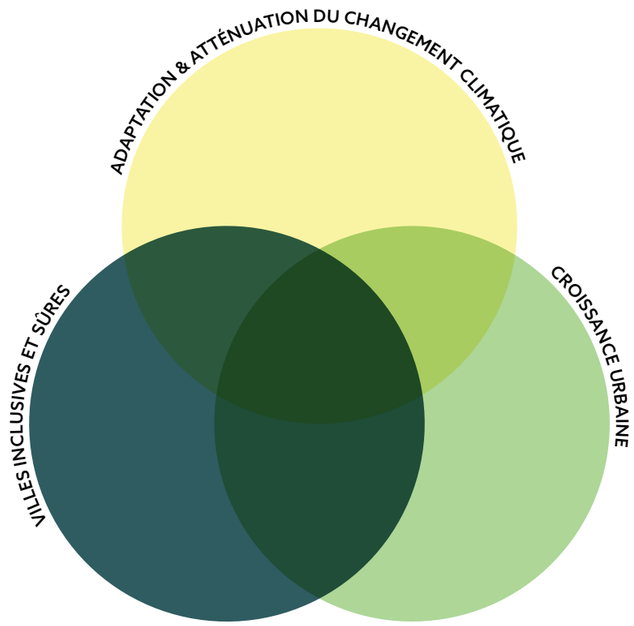

FIGURE 16
Enjeux transversaux de la résilience urbaine

ADAPTATION ET ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE

L'atténuation du changement climatique fait référence aux stratégies et interventions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre qui contribuent au réchauffement climatique, tandis que l'adaptation au changement climatique fait référence aux mesures conçues et appliquées pour s'adapter à ses impacts. Les deux peuvent contribuer à la réduction de la pauvreté et au développement durable. Il est essentiel que le changement climatique ne soit pas abordé comme un problème isolé, mais comme faisant partie intégrante du processus global de planification et de développement de la ville. Il doit donc être intégré au processus de renforcement de la résilience.

CROISSANCE URBAINE

Cette problématique transversale renvoie à la fois aux dimensions spatiales et de développement économique de la ville, qui doivent absolument être prises en compte dans l'élaboration des stratégies de renforcement de la résilience urbaine. Les villes sont des centres de croissance économique et doivent être planifiées et gérées de manière adéquate, avec une vision claire de la façon dont elles se développeront à l'avenir. Par exemple, d'un point de vue spatial, si une ville s'étend à un rythme rapide, une bonne planification des extensions de la ville est nécessaire.

VILLES INCLUSIVES ET SÛRES

Cette question transversale fait référence à la sécurité urbaine, à la promotion de l'égalité, à la participation citoyenne et à la mise en place de processus d'urbanisation plus inclusifs. Elle est étroitement liée à la bonne gouvernance urbaine, mais comprend également l'accès aux services de base pour tous, la réduction de la criminalité et la cohésion sociale, entre autres aspects. Ceux-ci sont essentiels à prendre en compte lors de la planification de la résilience des villes.

Problèmes prioritaires à traiter par le CARU	COMPOSANTES DU CARU				
	POLITIQUES ET LÉGISLATION	PLANS URBAINS	ORGANISATION INSTITUTIONNELLE	FINANCEMENT	INTERVENTIONS
DRAINAGE					
HABITAT INFORMEL					
GESTION DES ORDURES SOLIDES					
CRÉATION D'EMPLOIS					
ESPACES PUBLICS					

TABLEAU 12
Structure du CARU de la ville

Étape 5. Placer les problèmes communs identifiés dans le diagramme de résilience (20 min.)

> L'animateur de l'atelier écrit les problèmes communs identifiés dans différents post-it/cartes et dirige le processus de placement de chacun d'eux dans le diagramme de résilience, à travers une discussion plénière ;

> Un consensus doit être trouvé concernant le meilleur emplacement des problèmes communs identifiés dans le diagramme de résilience. Il est clair que les post-it/cartes placés à l'intersection des trois thèmes transversaux, représentent des points d'entrée potentiels pour aborder la résilience de la ville dans son ensemble, et doivent donc être priorisés.

Étape 6. Différencier les problèmes prioritaires à traiter des composants (ou catalyseurs) du Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (20 min.)

> L'animateur projette une diapositive PowerPoint (ou dessine un tableau sur le tableau à feuilles mobiles) qui montre la structure du Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU) (voir tableau 12). Le tableau distingue les questions prioritaires à traiter pour renforcer la résilience de la ville (les moteurs) des composantes CARU, qui sont les moyens habilitant que l'administration locale peut utiliser pour gérer efficacement la ville. Il y a cinq composants CARU (ou catalyseurs) : (i) Politiques et législation ; (ii) les Plans d'urbanisme (à la fois les plans spatiaux et les plans d'aménagement) ; (iii) Mécanismes de financement (par exemple, problèmes budgétaires, disponibilité de financement) ; (iv) Organisation institutionnelle (qui fait quoi ?) ; et (v) Interventions (projets et/ou activités concrets).

> L'animateur retire ensuite les post-its/cartes prioritaires liés aux composants CARU du Diagramme de Résilience et les place sous le composant correspondant.

> Seuls les post-it/cartes prioritaires les plus thématiques et qui peuvent être traités par le biais des composantes CARU (c'est-à-dire par des politiques et une législation appropriées, des plans urbains, des mécanismes de financement adéquats, une mise en place institutionnelle améliorée et des interventions concrètes) doivent être pris en compte pour l'étape suivante.

Étape 7. S'accorder sur les enjeux prioritaires à partir desquels la résilience de la ville sera progressivement construite (10 min.)

> L'animateur de l'atelier mène une discussion en plénière pour analyser un par un ces post-its/cartes prioritaires afin d'évaluer les potentielles relations de cause à effet ou regroupements sous un même titre plus large (par exemple eau et assainissement ou amélioration des bidonvilles) envisageables.

> Les post-its/cartes au sein des différents cercles du Diagramme de Résilience sont discutés pour s'accorder sur l'orientation du CARU de la ville (Remarque : ce dernier pourrait se concentrer davantage sur le changement climatique, sur la croissance de la ville, ou sur l'inclusion/sécurité) et décider de la liste finale des questions prioritaires (6 maximum) à considérer pour la Phase 4.

ACTIVITÉ 4:
FORMATION DES POINTS FOCAUX MUNICIPAUX POUR L'ACTIVITÉ 1 DE LA PHASE 4

À la fin de cette session, les Points Focaux Municipaux sont prêts à effectuer l'évaluation de référence de la Phase 4.

Enfin, les formateurs organisent une session de formation d'une demi-journée l'après-midi avec les Points Focaux Municipaux pour les préparer à effectuer l'évaluation de référence qui aura lieu durant la Phase 4. Au cours de la session, les instructions de l'activité 1, Phase 4, sont expliquées par les formateurs et des éclaircissements sont apportés au besoin. Notamment, les Points Focaux Municipaux élaborent un calendrier d'activités pour mener à bien la Phase 4 et des responsabilités individuelles sont attribuées.

FIGURE 17
Formation des Points Focaux Municipaux au Burkina Faso. Crédit : Felix Vollmann/ DiMSUR/ ONU-Habitat

DURÉE

7-8 semaines

OBJECTIFS ET BRÈVE DESCRIPTION

L'objectif de cette phase est d'élaborer une esquisse de Cadre d'Action pour la Résilience Urbaine (CARU) sur la base des résultats de l'atelier de priorisation, mais aussi d'en préparer une version finale en intégrant les retours d'expérience reçus lors d'un atelier de formulation CARU, qui est ensuite validé par les autorités compétentes.

Le CARU est le produit final du processus de l'outil CityRAP. Il fournit un cadre de référence pour construire progressivement la résilience d'une ville, dans lequel les politiques, plans, dispositions financières et institutionnelles et interventions concrètes (c'est-à-dire les composants CARU) existants et futurs peuvent s'insérer. Le CARU est composé d'actions prioritaires à mettre en œuvre à travers des activités concrètes (court terme), des projets réalisables (moyen terme) et des principes directeurs (long terme), selon une vision partagée d'une ville résiliente.

RÉSULTATS ATTENDUS

- Une évaluation de référence des problèmes prioritaires identifiés est effectuée;
- Une liste d'actions prioritaires est validée lors d'un atelier de formulation du CARU;
- Les actions prioritaires sont déclinées en activités, projets et principes directeurs respectivement à court (0-2 ans), moyen (3-5 ans) et long terme (6-10 ans) et indiquées sur une carte synthétique de la ville le cas échéant;
- Un mécanisme de suivi et d'évaluation est mis en place;
- Le document final de l'appel d'offres de la ville est complété, validé, approuvé et diffusé.

PHASE 4

ÉLABORATION DU CADRE D'ACTION POUR LA RÉSILIENCE URBAINE (CARU)

ACTIVITÉ 1:
ÉVALUATION DE RÉFÉRENCE

À la fin de cette activité:

> Toutes les informations pertinentes sur les problèmes prioritaires identifiés dans la Phase 3 sont collectées par les Points Focaux Municipaux;

> La performance de chaque problème prioritaire identifié est évaluée par rapport à chaque composante CARU et insérée dans le tableau d'évaluation de référence selon un système de notation spécifique.

Une évaluation de référence est réalisée pour chaque problème prioritaire sélectionné lors de l'atelier de priorisation. L'évaluation indique dans quelle mesure le problème prioritaire considéré fonctionne actuellement (référence), selon les cinq composantes du CARU. La performance est indiquée sur une échelle de 1 (score le plus bas) à 3 (score le plus élevé). Cela permet d'identifier les lacunes qui peuvent ensuite éclairer la formulation d'actions prioritaires. Cette activité se déroule en deux étapes:

Étape 1. Recherche et compilation d'informations

Les Points Focaux Municipaux collectent toutes les informations nécessaires (plans existants, stratégies, études, etc.) et consultent les experts et les parties prenantes locales (les institutions gouvernementales concernées, les prestataires de services, les universités, les ONG, etc.) pour évaluer l'état des problèmes prioritaires identifiés lors de l'atelier de priorisation par rapport à chaque composante du CARU. Par exemple, dans le cas où le «drainage» a été choisi comme l'une des questions prioritaires, des informations sont recueillies concernant les politiques et la législation, les plans, la configuration institutionnelle, les questions financières et les interventions physiques en cours ou prévues concernant les conditions de drainage dans la ville. Le tableau 13 illustre le type d'informations à collecter pour chaque composante du CARU par rapport à un problème prioritaire donné, en l'occurrence: les «établissements informels».

Les Points Focaux Municipaux s'organisent pour collecter toutes les informations nécessaires à la réalisation de l'évaluation de référence. Par exemple, un point focal municipal pourrait être chargé de rechercher et de compiler des informations/données concernant les cinq composantes du CARU liées à une question prioritaire spécifique. Alternativement, il/elle pourrait être responsable de la collecte d'informations pour toutes les questions prioritaires en relation avec une composante spécifique du CARU (par exemple, si un agent du service financier se trouve dans l'équipe des Points Focaux Municipaux, il pourrait être chargé d'enquêter sur la composante financière du CARU pour toutes les questions prioritaires).

Étape 2. Remplir le tableau d'évaluation de référence

Une fois que toutes les informations nécessaires ont été récupérées, les Points Focaux Municipaux décideront collectivement d'un score qualifiant la performance de chaque problème prioritaire par rapport à une composante CARU particulière, en utilisant une échelle de 1 (faible performance) à 3 (bonne performance) (voir tableau 14).

Par conséquent, les Points Focaux Municipaux remplissent un tableau avec les scores convenus, où sur la première ligne sont répertoriés les cinq composants CARU et sur la première colonne sont répertoriés les problèmes prioritaires. Le résultat devrait ressembler au tableau 15. Si le code couleur est conservé (rouge pour les scores faibles, jaune pour les scores moyens et vert pour les scores élevés), la zone d'intervention de la municipalité ou du gouvernement local devient intuitive : les zones du tableau où le rouge est prédominant suggèrent que les besoins d'intervention sont plus importants. De ce fait, des actions prioritaires peuvent désormais être formulées pour répondre à ces besoins.

COMPOSANTS CARU	INFORMATIONS REQUISES	EXEMPLE : « ÉTABLISSEMENTS INFORMELS »
POLITIQUES ET LÉGISLATION	> Quelles politiques aux niveaux national, sous-national et local sont liées à cette question prioritaire? > Quelles législations/réglementations pertinentes définissent la manière de traiter cette question prioritaire?	**Niveau national:** > Politiques/stratégies pertinentes: politique nationale de l'urbanisme ou du logement, stratégie ou plan national de développement, stratégie nationale de modernisation des établissements informels, etc. > Législation concernant le régime foncier, les conditions de logement adéquat, l'accès aux services de base, les droits de l'Homme, les codes du bâtiment, les normes minimales de développement urbain, etc. **Niveau local:** > Arrêtés municipaux sur l'aménagement, la gestion et la régularisation de l'occupation du sol; > Stratégie de modernisation des établissements informels à l'échelle de la ville.
PLANS URBAINS	> Cette question prioritaire est-elle abordée dans l'un des plans d'urbanisme existants (plan directeur de la ville, plans d'urbanisme détaillés, etc.) ou dans les stratégies de développement de la ville?	> Comment les quartiers informels sont-ils pris en compte dans les plans d'urbanisme existants? > Existe-t-il un plan/une stratégie de développement urbain spécifique pour la modernisation des quartiers informels?
ORGANISATION INSTITUTIONNELLE	> Existe-t-il un service municipal, une unité ou un point focal chargé de traiter cette question prioritaire au sein de l'administration de la ville? > Quels autres départements du gouvernement municipal ou central jouent un rôle dans la résolution de ce problème? > Quel est leur niveau actuel de capacité? > Existe-t-il d'autres mécanismes de gouvernance au niveau communautaire ou au sein de la société civile traitant de cette question?	> Les services municipaux concernés traitant des aspects liés aux établissements informels, par exemple l'urbanisme, l'environnement, l'infrastructure/les services de base, les finances et l'administration, etc. > Mécanisme institutionnel existant, groupe de travail, unité ou personnel municipal dédié travaillant à la modernisation des établissements informels; quelle est la capacité? > Quels sont les mécanismes en place au niveau communautaire pour faire face aux établissements informels?
FINANCEMENT	> Quel est le budget actuel consacré à cet enjeu prioritaire? > Quels sont les mécanismes financiers pertinents en place? > Quelles sont les stratégies de mobilisation des ressources pour faire face à ce problème?	> Budget dépensé pour la modernisation des établissements informels au cours de la dernière année fiscale; > Existe-t-il des mécanismes financiers spécifiques pour lutter contre l'habitat informel (par exemple, impôts, recettes municipales, transfert financier du gouvernement central, fonds de roulement)?
INTERVENTIONS	> Quelles interventions physiques concrètes ont été réalisées dernièrement pour répondre à ce problème prioritaire? > Quels résultats ont été obtenus grâce à des projets pertinents?	> Liste des interventions/projets d'amélioration des quartiers informels (par exemple, amélioration de la sécurité d'occupation, ouverture de routes dans les quartiers informels, amélioration de l'accès à l'eau et à l'assainissement, etc.) > Analyse d'impact.

TABLEAU 13
Exemple d'informations requises pour l'évaluation de référence

COMPOSANTES CARU	NOTE = 1	NOTE = 2	NOTE = 3
POLITIQUES ET LÉGISLATION	Il existe des politiques, stratégies ou règlements pertinents réglementant cette question, mais ils sont plutôt insuffisants.	Cette question est prise en compte, mais les politiques et la législation pertinentes devraient être améliorées.	Il existe des politiques et des lois qui réglementent adéquatement cette question.
PLANS URBAINS	> Cette question n'est pas suffisamment prise en compte dans le plan d'aménagement ou de développement urbain existant ; > Il n'existe actuellement aucun plan d'urbanisme valide pour la ville.	Les plans d'urbanisme existants prennent en compte certains aspects liés à cette problématique; cependant, des améliorations sont nécessaires.	Cette question est suffisamment intégrée dans les principaux plans d'aménagement urbain/de développement de la ville.
ORGANISATION INSTITUTIONNELLE	Il n'y a pas de département, d'institution spécialisée ou de personne focale clairement désignée pour gérer cette question au niveau municipal/local.	Un ou plusieurs services municipaux, institutions spécialisées ou personnes focales sont chargés de traiter cette question, mais avec des capacités insuffisantes.	Les rôles/responsabilités des différents départements/institutions sont clairement définis pour traiter ce problème au niveau de la ville, avec une capacité suffisante.
FINANCEMENT	Il y a très peu de budget alloué pour gérer ce problème au niveau local, et les mécanismes financiers existants sont clairement insuffisants.	Le budget disponible pour faire face à ce problème existe, mais les procédures de dépense ne sont pas claires et les mécanismes financiers existants sont encore faibles.	Le budget disponible alloué à cette question est suffisant et des mécanismes financiers adéquats existent.
INTERVENTIONS	Très peu de mesures sont actuellement mises en œuvre pour résoudre ce problème.	Quelques projets/interventions s'attaquent à ce problème, mais il en faut plus.	Des projets/interventions suffisants/adéquats sont prévus ou sont en cours de réflexion pour résoudre ce problème.

TABLEAU 14
Échelle de notation pour l'évaluation de référence

ENJEUX PRIORITAIRES	COMPOSANTS CARU: POLITIQUES ET LÉGISLATION	PLANS URBAINS	ORGANISATION INSTITUTIONNELLE	FINANCEMENT	INTERVENTIONS
ROUTES ET DRAINAGE	1	1	2	1	1
GESTION DE DÉCHETS SOLIDES	2	1	2	1	2
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET D'ÉDUCATION	3	3	2	2	2
SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE	2	1	1	1	2
PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES	2	1	2	1	1
EAU ET ASSAINISSEMENT	2	1	2	3	2

TABLEAU 15
Exemple d'évaluation de référence

ACTIVITÉ 2:
DÉFINITION DES ACTIONS PRIORITAIRES ET ATELIER DE FORMULATION DES CARU

À la fin de cette activité:

> Le tableau d'évaluation de référence est revu et des actions prioritaires sont proposées;

> Une liste d'activités pour chaque action prioritaire est rédigée lors de l'atelier de formulation des CARU.

L'objectif de cette activité est de préparer la première ébauche du CARU de la ville avec le soutien de l'équipe externe de formateurs. Les formateurs étant en mission pendant une semaine seulement, afin de máximiser leur présence, le planning du tableau 16 ci-dessous est proposé. L'activité 2 se déroule selon les trois étapes suivantes:

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
> Examen de l'évaluation de référence réalisée par les Points Focaux Municipaux et appui à la formulation des propositions d'actions prioritaires du CARU > Préparation de l'atelier de formulation du CARU	Atelier de formulation CARU	Atelier de formulation CARU	Les Points Focaux Municipaux et les formateurs développent davantage le CARU de la ville sur la base des recommandations résultant de l'atelier de formulation du CARU	> L'équipe de formateurs et les Points Focaux Municipaux ont une réunion avec les autorités municipales de haut niveau > L'équipe de formateurs fournit des conseils aux Points Focaux Municipaux pour finaliser le premier projet consolidé du CARU de la ville

TABLEAU 16
Ordre du jour proposé pour la semaine de l'atelier de formulation du CARU

Étape 1. Examen du tableau d'évaluation de référence

Les Points Focaux Municipaux expliquent à l'équipe de formateurs la justification qui sous-tend la notation appliquée aux questions prioritaires sélectionnées par rapport aux composantes CARU. Cette justification doit être claire et faire référence à la documentation clé issue de la recherche qu'ils ont mené au cours de l'activité 1. Le groupe (Points Focaux Municipaux et équipe de formateurs) examine conjointement la notation et la modifie si nécessaire.

Étape 2. Définition des actions prioritaires

La définition des actions prioritaires est basée sur le tableau d'évaluation de référence, en particulier en considérant les cellules les moins bien notées (score = 1 ou 2), c'est-à-dire où il y a des lacunes importantes à combler. L'avantage du tableau d'évaluation de référence est qu'il peut être lu à la fois horizontalement, suivant les enjeux prioritaires, et verticalement, suivant les composantes CARU. Cela permet d'inclure tous les aspects dans la discussion, de sorte que

même une composante CARU peut être traduite en une action prioritaire (voir exemple dans le tableau 17).

Pour commencer à déterminer les actions prioritaires, les membres du groupe peuvent utiliser les questions directrices suivantes:

> Quelles actions prioritaires doivent être entreprises pour augmenter le score?

> Quels aspects sont liés entre eux et pourraient être regroupés sous une seule action prioritaire?

> Quelles causes profondes et majeures de la vulnérabilité de la ville doivent être traitées de toute urgence?

> Comment formuler des actions prioritaires cohérentes et applicables?

Bien que l'identification de nombreuses actions prioritaires (qui soient ensuite destinées à être transformées en projets ou activités réalisables/à potentiel d'investissements) puisse être tentante, le CARU doit rester réaliste. Ainsi, il est recommandé de définir au maximum six actions prioritaires, en se concentrant sur les aspects les plus cruciaux et urgents à traiter, qui serviront de points d'entrée pour construire progressivement la résilience de la ville.

Dans l'exemple ci-dessous, cinq actions prioritaires sont identifiées.

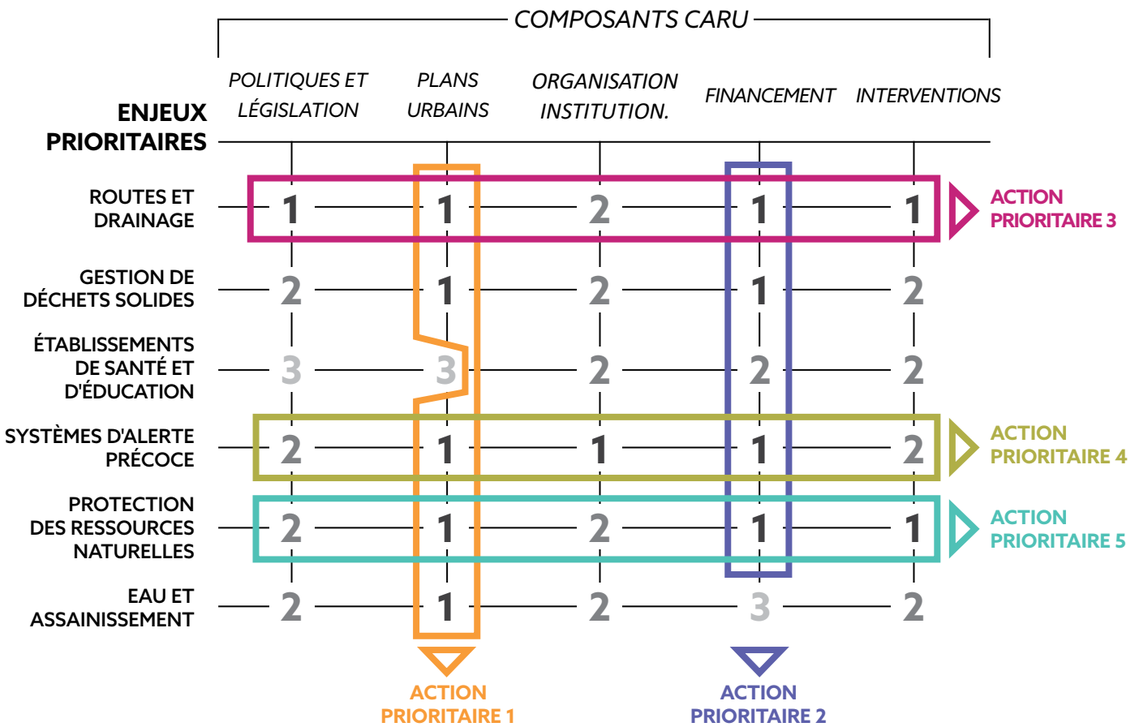

TABLEAU 17
Exemple d'Actions Prioritaires proposées

Lors de la formulation des actions prioritaires (un exercice critique de l'ensemble du processus CityRAP), le groupe doit garder à l'esprit qu'une action prioritaire est censée refléter des changements substantiels dans les compétences ou les capacités, entraîner des améliorations physiques concrètes des zones ciblées, ou encore livrer de nouveaux produits et des services qui contribueront à l'objectif global de renforcement de la résilience de la ville. Par conséquent, ces actions prioritaires doivent être formulées de manière à faire sens pour la majorité des parties prenantes qui ont participé au processus CityRAP. Ces actions doivent être perçues comme réalisables, bien ciblées et, idéalement, mesurables grâce à des mécanismes de suivi et d'évaluation. Ceci est important car les actions prioritaires feront office d'objectifs du CARU de la ville, desquels une mise en œuvre concrète découlera ou encore des projets réalisables/à potentiel d'investissements seront dérivés/préparés. Dans le tableau 18, des exemples sont fournis pour mieux comprendre comment formuler les actions prioritaires identifiées dans le tableau 17 de la manière la plus efficace.

ACTION PRIORITAIRE	FORMULE PROPOSÉE	QUALITÉ	POURQUOI?
ACTION PRIORITAIRE 1: PLANS URBAINS	*Option 1:* Élaborer des plans urbains qui accordent une attention particulière aux routes et au drainage, aux installations de santé et d'éducation, à l'alerte précoce et à la réponse aux catastrophes, à la protection des ressources naturelles, à l'eau et à l'assainissement.	faible	Cette option de formulation est trop large et tente de traiter trop d'aspects en même temps.
	Option 2: Élaborer des plans urbains intégrés pour les zones les plus vulnérables de la ville qui se concentrent sur les problèmes prioritaires identifiés et sont cohérents avec les plans existants.	**fort**	Cette option de formulation est plus réaliste, ciblée et plus claire.
ACTION PRIORITAIRE 2: FINANCEMENT	*Option 1:* Améliorer le système financier et augmenter le budget disponible pour toutes les questions prioritaires.	faible	Cette formulation vise à augmenter le budget sans stratégie claire et déplace la responsabilité à un niveau supérieur. De plus, il est conseillé de se concentrer sur des questions prioritaires spécifiques.
	Option 2: Améliorer la coordination des finances entre les différents départements concernés afin d'augmenter le budget disponible pour les routes et le drainage, les déchets solides, le système d'alerte précoce et la protection des ressources naturelles.	**fort**	Cette action exprime une approche claire pour augmenter le budget et se concentre sur les questions prioritaires avec les scores les plus bas en matière de financement.
ACTION PRIORITAIRE 3: ROUTES ET DRAINAGE	*Option 1:* Améliorer les routes et le drainage, grâce à de meilleures politiques, plans, gouvernance et interventions.	faible	Les faiblesses de cette formulation sont: i) une action à l'échelle de la ville, non ciblée spatialement; ii) tous les composants CARU impliqués.
	Option 2: Formuler des politiques municipales, des règlements et préparer des plans de développement local qui permettent une meilleure gestion des routes et du drainage.	**fort**	Cette formulation essaie de lier les composantes clés du CARU (politiques, plans et interventions) et suggère des mesures applicables au niveau local.
ACTION PRIORITAIRE 4: SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE	*Option 1:* Élaborer et mettre en œuvre un plan de système d'alerte précoce.	faible	Même s'il y a un accent particulier sur la planification, cette formulation est encore trop large.
	Option 2: En collaboration avec les services municipaux concernés et en bonne coordination avec les entités nationales et sous-nationales responsables, élaborer un plan de système d'alerte précoce pour la ville.	**fort**	Cette formulation vise une planification intégrée et une coordination institutionnelle.
ACTION PRIORITAIRE 5: PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES	*Option 1:* Concevoir et mettre en œuvre des mesures pour assurer la protection des ressources naturelles dans le but d'améliorer la réponse aux risques de catastrophe de la ville.	faible	Cette formulation se réfère à toutes les ressources naturelles. De plus, une action à l'échelle de la ville pourrait ne pas être facilement réalisable.
	Option 2: Identifier les écosystèmes naturels sensibles (par exemple, rivière, lac, forêt, etc.) qui doivent être protégés et concevoir des solutions adaptées localement qui réduisent le risque de catastrophe.	**fort**	Cette formulation est plus spécifique («écosystèmes sensibles» au lieu de «ressources naturelles») et prône des solutions locales.

TABLEAU 18
Exemple de formulation faible et forte d'actions prioritaires

PHASE 1 → PHASE 2 → PHASE 3 → PHASE 4

PROBLÈMES IDENTIFIÉS

GOUVERNANCE URBAINE
- GESTION FINANCIÈRE ET RESSOURCES POUR LES SERVICES DE BASE
- AUTONOMIE FINANCIÈRE MUNICIPALE
- APPLICATION DE LA LÉGISLATION URBAINE
- TRANSPARENCE DANS LA BUDGÉTISATION ET LA PLANIFICATION
- ÉQUITÉ DES GENRES DANS LES PROCESSUS DÉCISIONNELS

PLANIFICATION URBAINE ET ENVIRONNEMENT
- LES RISQUES DE CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LES PLANS URBAINS
- ROUTES ET DRAINAGE DURABLES
- CAPACITÉ DES COLLECTIVITÉS LOCALES À EXÉCUTER LE CONTRÔLE DU DÉVELOPPEMENT
- ÉTABLIR UNE STRATÉGIE DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES
- PRÉSERVER ET PROTÉGER LES RESSOURCES NATURELLES

ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ URBAINES
- CRÉATION ET RENFORCEMENT DES PME
- ESPACES PUBLICS SÉCURISÉS
- COMITÉS DE VEILLE DE QUARTIER
- ACCÈS AMÉLIORÉ À LA SANTÉ, À L'EAU ET À L'ASSAINISSEMENT
- SENSIBILISATION À LA GESTION DURABLE DES DÉCHETS SOLIDES

INFRASTRUCTURES ET SERVICES DE BASE RÉSILIENTS
- RÉSEAUX ROUTIERS ET SYSTÈMES DE DRAINAGE
- INSTALLATIONS DE SYSTÈMES DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES
- ÉQUIPEMENTS DE SANTÉ ET D'ÉDUCATION
- SERVICES D'ALIMENTATION EN EAU ET D'ASSAINISSEMENT
- DIVERSIFICATION DES SOURCES D'ÉNERGIE

GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES URBAINES
- SENSIBILISATION AUX RISQUES DE CATASTROPHE
- PLAN D'URGENCE ET FORMATIONS
- RÉTABLISSEMENT DE LA PRESTATION DE SERVICES DE BASE APRÈS LES CATASTROPHES
- SOLUTIONS D'ADAPTATION ET D'ATTÉNUATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

COMPOSANTS CARU

ENJEUX PRIORITAIRES	*POLITIQUES ET LÉGISLATION*	*PLANS URBAINS*	*ORGANISATION INSTITUTIONNELLE*	*FINANCEMENT*	*INTERVENTIONS*
ROUTES ET DRAINAGE	1	1	2	1	1
GESTION DE DÉCHETS SOLIDES	2	1	2	1	2
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET D'ÉDUCATION	3	3	2	2	2
SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE	2	1	1	1	2
PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES	2	1	2	1	1
EAU ET ASSAINISSEMENT	2	1	2	3	2

ACTIONS PRIORITAIRES

ROUTES ET DRAINAGE
Formuler des politiques et des règlements municipaux ainsi que préparer des plans de développement local qui permettent une meilleure gestion des routes et du drainage.

SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE
Élaborer un plan de système d'alerte précoce pour la ville en collaboration avec les services municipaux concernés et en bonne coordination avec les entités nationales et sous-nationales responsables.

PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES
Identifier les écosystèmes naturels sensibles (p.ex., rivière, lac, forêt, etc.) qui doivent être protégés et concevoir des solutions adaptées localement qui réduisent le risque de catastrophe.

FINANCEMENT
Améliorer la coordination des finances entre les différents départements concernés afin d'augmenter le budget disponible pour les routes et le drainage, les déchets solides, le système d'alerte précoce et la protection des ressources naturelles.

PLANS URBAINS
Élaborer des plans urbains intégrés pour les zones les plus vulnérables de la ville qui se concentrent sur les problèmes prioritaires identifiés et sont cohérents avec les plans existants.

FIGURE 18 Exemple d'aperçu d'un processus de déploiement de l'outil CityRAP à travers les quatre phases, montrant les liens entre les problèmes identifiés, la sélection des problèmes prioritaires, les composants CARU et les résultats de l'évaluation de référence

Étape 3. Atelier de formulation CARU

Le but de cet atelier est d'examiner les résultats de l'évaluation de référence et l'ensemble des actions prioritaires proposées pour le CARU avec les parties prenantes concernées (le personnel municipal, les représentants du gouvernement, les membres de la communauté, les ONG, le secteur privé, les prestataires de services, les universitaires, etc.) et identifier les activités appropriées à court, moyen et long terme pour alimenter le CARU de la Ville.

La logistique de l'événement doit être organisée par les Points Focaux Municipaux bien à l'avance, tandis que les formateurs soutiennent la préparation des principales présentations/ contenus de l'événement et examinent l'ordre du jour la veille de l'atelier. Les principaux points à l'ordre du jour sont:

1. **Résumé du processus de déploiement de l'outil CityRAP à ce jour:** un membre de l'équipe de formateurs fournit un résumé concis mais complet du processus mené jusqu'au jour de l'atelier, puisque certains participants dans la salle n'auront potentiellement pas été impliqués dans les phases précédentes. Ensuite, la portée et les résultats attendus de l'événement sont expliqués. Habituellement, l'utilisation de Power Point est recommandée. Il est important que la présentation mette en évidence, en plus des phases du processus, les liens entre les problèmes identifiés lors de l'atelier de priorisation, la sélection des questions prioritaires, les composantes CARU, et présente les résultats de l'évaluation de référence (voir exemple dans la figure 18).
2. **Examen et validation des résultats de l'évaluation de référence et des actions prioritaires proposées:** les Points Focaux Municipaux présentent les résultats de l'évaluation de référence et la justification appliquée pour noter les problèmes prioritaires identifiés par rapport aux composantes du CARU. Il est recommandé de présenter l'évaluation de référence pour chaque problème prioritaire, dans l'ordre. Par la suite, le tableau d'évaluation de référence global est présenté, ainsi que les actions prioritaires proposées. Ceci est suivi d'une discussion plénière au cours de laquelle des suggestions peuvent être faites par les participants pour améliorer ce qui a été proposé.

   Les questions suivantes peuvent être posées afin de modérer la discussion:

   > Ces actions prioritaires et jalons contribuent-ils efficacement à renforcer la résilience de la ville?

   > Abordent-ils vraiment les enjeux prioritaires (moteurs de résilience) retenus lors de l'atelier de priorisation? Existe-t-il d'autres problèmes urgents qui créent des risques et ne sont pas correctement traités par les actions prioritaires proposées?

   À travers ce dialogue, les actions prioritaires sont revues sur place et validées par les participants.
3. **Activités de rédaction et attribution des responsabilités:** les participants sont ensuite divisés en groupes, un par action prioritaire, dans le but de réfléchir aux activités possibles à mettre en œuvre pour réaliser une action prioritaire spécifique. Il est important que les activités soient aussi spécifiques que possible; si elles sont spatialement explicites, les zones de mise en œuvre doivent être sélectionnées (par exemple, il pourrait s'agir des quartiers les plus vulnérables identifiés lors des exercices de cartographie participative). En outre, le tableau d'évaluation de référence utilisé pour définir les actions prioritaires (voir tableau 17) doit être disponible pour chaque groupe afin de garder à l'esprit les intersections qu'une action prioritaire spécifique pourrait éventuellement avoir avec les autres, car il peut aider à identifier les activités (voir tableau 19).

   Une institution responsable doit être identifiée pour diriger la mise en œuvre de chaque activité en collaboration avec les parties prenantes et les partenaires concernés. L'efficacité du travail de l'institution chef de file sera évaluée tous les deux ans, dans le cadre du dispositif de suivi et d'évaluation à mettre en place en appui à la mise en œuvre du CARU.

FIGURE 19 Exercice de groupe pour rédiger les activités et attribuer les responsabilités pour chaque action prioritaire lors de l'atelier d'examen à Lusaka, en Zambie. Crédit: DiMSUR/ ONU-Habitat

ACTIONS PRIORITAIRES	FORMULATION	ACTIVITÉS
ACTION PRIORITAIRE 1 **PLANS URBAINS**	Élaborer des plans urbains intégrés pour les zones les plus vulnérables de la ville qui concentrent les problèmes prioritaires identifiés et sont cohérents avec les plans existants.	ACTIVITÉ 1.1: Mener une étude à l'échelle du quartier sur l'état des routes et systèmes de drainages à améliorer/construire (en collaboration avec le département GDS en raison des obstructions causées par l'accumulation de déchets solides dans les canaux de drainage) (liée à l'ACTION 3) ACTIVITÉ 1.2: Élaborer un plan complet de routes et de drainage, avec un accent particulier sur deux plans de développement local pour les zones vulnérables. S'assurer que le plan global est conforme et en adéquation avec le plan directeur (liée à l'ACTION 3) ACTIVITÉ 1.3: Identifier et localiser les solutions clés, par exemple concevoir des voies d'évacuation pour les urgences, adapter la conception de l'infrastructure verte, etc. (liée à l'ACTION 4 et l'ACTION 5)
ACTION PRIORITAIRE 2 **FINANCEMENT**	Améliorer la coordination des finances entre les différents départements concernés afin d'augmenter le budget disponible pour les routes et le drainage, les déchets solides, les SAP et la protection des ressources naturelles.	ACTIVITÉ 2.1: Mettre en place un mécanisme de coordination amélioré entre les différents services municipaux pour une meilleure allocation budgétaire ACTIVITÉ 2.2: Mettre en place un plan de financement pour collecter les revenus de l'utilisation de la décharge (pour soutenir les coûts liés à la GDS) ACTIVITÉ 2.3: Introduire des frais de stationnement locaux pour soutenir les coûts d'amélioration des routes et du drainage (lié à l'ACTION 3) ACTIVITÉ 2.4: Introduire des sanctions en cas de non-respect des plans de construction et d'élimination des déchets solides ACTIVITÉ 2.5: Améliorer les structures du marché et des gares routières pour augmenter la base de revenus
ACTION PRIORITAIRE 3 **ROUTES ET DRAINAGE**	Formuler des politiques municipales, des règlements et préparer des plans de développement local qui permettent une meilleure gestion des routes et du drainage.	ACTIVITÉ 3.1: Mener une évaluation des politiques et de la législation sur les routes et le drainage pour identifier les lacunes et les obstacles pertinents ACTIVITÉ 3.2: Retranscrire les politiques routières et de drainage de niveau supérieur au niveau local et, en collaboration avec les départements concernés, formuler des politiques supplémentaires (si nécessaire) qui soutiennent la mise en œuvre des plans connexes et des plans de développement local ACTIVITÉ 3.3: S'assurer que le plan de voirie et de drainage est inclus dans le plan directeur et préparer au moins deux plans de développement local pour améliorer les routes et le drainage (dans les quartiers informels) (en lien avec l'ACTION 1) ACTIVITÉ 3.4: Construire/améliorer les routes et le drainage de manière résiliente, en donnant la priorité à la mise en œuvre d'au moins 2 plans de développement local (au sein des établissements informels)
ACTION PRIORITAIRE 4 **SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE**	En collaboration avec les services municipaux concernés, et en bonne coordination avec les entités nationales et sous-nationales responsables, élaborer un plan de Systèmes d'Alerte Précoce pour la ville.	ACTIVITÉ 4.1: Consultations avec les entités responsables aux niveaux national et sous-nationale pour concevoir un Système d'Alerte Précoce (SAP) au niveau de la ville ACTIVITÉ 4.2: Établir un comité municipal sur les SAP, comprenant des représentants de la communauté ACTIVITÉ 4.3: Mettre en place une unité au sein d'un service municipal existant pour traiter les questions d'alerte précoce et de réponse aux catastrophes ACTIVITÉ 4.4: Inclure l'alerte précoce et la réponse aux catastrophes dans le budget municipal (liée à l'ACTION 2) ACTIVITÉ 4.5: Mener des activités de sensibilisation et de formation sur les risques et la réponse aux catastrophes, également liés aux SAP ACTIVITÉ 4.6: Identifier et établir des refuges (en lien avec l'ACTION 1)
ACTION PRIORITAIRE 5 **PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES**	Identifier les écosystèmes naturels sensibles (par exemple, rivière, lac, forêt, etc.) à protéger et concevoir des solutions adaptées localement qui réduiront le risque de catastrophe.	ACTIVITÉ 5.1: Sensibiliser les communautés sur l'importance des écosystèmes naturels et la nécessité de les protéger ACTIVITÉ 5.2: Examiner les règlements municipaux existants pour protéger les écosystèmes naturels sensibles ACTIVITÉ 5.3: Donner aux communautés les moyens de mieux gérer ces écosystèmes et faciliter l'identification des sources de revenus ACTIVITÉ 5.4: Mettre en œuvre les programmes de boisement et de reboisement planifiés avec les communautés (en lien avec l'ACTION 1)

TABLEAU 19 Exemple d'actions et d'activités associées

Pour rédiger les activités, le groupe doit essayer de répondre aux questions directrices suivantes :

(i) Quelle est la vision à long terme (10 ans) ou le résultat attendu de cette action prioritaire ? Quels principes directeurs peuvent être proposés pour concrétiser cette vision ou atteindre le résultat attendu ?

(ii) Pouvez-vous proposer des idées pour formuler des projets réalisables et représentant un potentiel d'investissements à mettre en œuvre à moyen terme (3-5 ans), pour lesquels des partenariats doivent être développés et des fonds mobilisés ?

(iii) De manière réaliste, quelles activités concrètes peuvent être menées à court terme (0-2 ans) en utilisant les moyens et ressources disponibles ?

Il est important de vérifier toutes les activités rédigées pour chaque action prioritaire, afin de détecter d'éventuelles redondances. En cas de redondance, il est recommandé de conserver l'activité la plus pertinente et de signaler le lien avec une autre action (comme il est possible de le voir dans le tableau 19, écrit en couleurs).

Parmi les activités définies, il est utile d'indiquer celles qui pourraient être transformées en projets à potentiel d'investissements : cela pourrait être un bon point de départ pour rédiger quelques notes conceptuelles pour une future collecte de fonds.

4. **Débat final:** Tous les groupes présentent au reste des participants les résultats de leur travail, en particulier les activités proposées et les entités responsables. Une fois que toutes les présentations sont terminées et qu'il y a un accord commun sur les activités sélectionnées, une double vérification est nécessaire pour identifier d'éventuelles redondances entre elles, ou la nécessité de fusionner des activités appartenant à différentes actions prioritaires. Idéalement, les activités devraient être classées en court (0-2 ans), moyen (3-5 ans) et long terme (6-10 ans), voir exemple de chronologie dans le tableau 20.

Une feuille de route à 10 ans/long terme conforme aux agendas internationaux, tels que le Cadre de Sendai pour la Réduction des Risques de Catastrophe 2015-2030, l'Agenda 2030 des Nations Unies pour le Développement Durable et le Nouvel Agenda Urbain (qui est valable jusqu'en 2036), et considérant que les plans de développement nationaux et municipaux devraient également être discutés et définis. À la fin de la discussion, une vision partagée de la résilience de la ville est forgée.

Étape 4. Rencontre avec les autorités municipales de haut niveau

Après avoir consolidé les résultats de l'atelier de formulation du CARU et profitant de la présence de l'équipe de formateurs toujours en mission dans la ville ciblée, une réunion avec les autorités municipales de haut niveau est organisée. Au cours de cette réunion, les résultats de l'atelier sont expliqués et une première présentation du CARU qui en résulte est réalisée. L'objectif est d'obtenir les orientations politiques nécessaires pour la formulation du premier projet consolidé du CARU de la ville. Les Formateurs soutiendront les Points Focaux Municipaux lors de cette réunion de haut niveau.

No.	ACTIONS PRIORITAIRES	CALENDRIER à court terme	à moyen terme	à long terme
1	PLANS URBAINS	Activité 1.1		Activité 1.2 Activité 1.3
2	FINANCEMENT	Activité 2.1 Activité 2.2 Activité 2.3	Activité 2.4 Activité 2.5	
3	ROUTES ET DRAINAGE	Activité 3.1	Activité 3.2 Activité 3.3	Activité 3.4
4	SYSTÈMES D'ALERTE PRÉCOCE	Activité 4.1 Activité 4.2 Activité 4.4 Activité 4.5	Activité 4.3 Activité 4.6	
5	PROTECTION DES RESSOURCES NATURELLES	Activité 5.1 Activité 5.2	Activité 5.3 Activité 5.4	

TABLEAU 20 Exemple de chronologie de toutes les activités

ACTIVITÉ 3:
PRÉPARATION DU PREMIER PROJET CONSOLIDÉ DU CARU DE LA VILLE

À la fin de cette activité:

> Le premier projet consolidé du CARU de la ville est produit par les Points Focaux Municipaux avec le soutien de l'équipe de formateurs;

> Un cadre de suivi et d'évaluation est mis en place.

Étape 1. Commencer la préparation du premier projet consolidé du CARU municipal

Sur la base des résultats de l'atelier de formulation du CARU et des orientations de haut niveau de la direction de la municipalité, les Points Focaux Municipaux travailleront avec le soutien à distance de l'équipe de formateurs pour produire un projet consolidé du CARU de la ville et préparer toutes les documentations pertinentes pour l'atelier de validation prévu idéalement dans les quatre semaines.

Ainsi, pour l'atelier de validation, un premier projet complet de CARU doit être prêt. À ce stade, outre les recommandations issues de l'atelier de formulation CARU, tout matériel, information, donnée ou idée collectée depuis le début du processus de l'outil CityRAP est utile. Par exemple, les cartes produites pendant le cours intensif de la Phase 1 et pendant la planification participative au niveau du quartier dans la Phase 2 devraient être utilisées.

Étape 2. Remplir le CARU de la ville

Les Points Focaux Municipaux, avec le soutien à distance de l'équipe de formateurs, travaillent à la finalisation du premier CARU municipal consolidé. D'un point de vue pratique, cela nécessite: i) d'intégrer les commentaires reçus de l'atelier de formulation des CARU ainsi que ceux émanant des autorités municipales de haut niveau; ii) rédiger des notes conceptuelles à inclure dans le document du projet à potentiel d'investissements ; iii) inclure un cadre de suivi et d'évaluation.

QU'EST-CE QUE LE CADRE D'ACTIONS POUR LA RÉSILIENCE URBAINE (CARU)?

Le CARU est le produit final du processus de déploiement de l'outil City RAP. Il est destiné à cibler les responsables municipaux, les futurs maires, le gouvernement central et les bailleurs potentiels. Généralement, il comprend :

1. **Introduction/Contexte**
2. **Profil rapide des risques de la ville,** à l'aide du questionnaire préliminaire et de la carte des risques de la ville mise à jour
3. **Le processus de l'outil CityRAP,** qui comprend des détails sur les différentes étapes de mise en œuvre (par exemple, auto-évaluation municipale, planification participative au niveau communautaire, groupes de discussion, atelier de priorisation, évaluation de référence, atelier de formulation CARU)
4. **Aperçu du CARU de la ville** (y compris les actions et activités prioritaires)
5. **Fiches d'actions prioritaires** (voir exemple dans le tableau 21 de la page suivante)
6. **Notes conceptuelles de projets à potentiel d'investissements**
7. **Cadre de suivi et d'évaluation**
8. **Conclusions et voie à suivre**

ACTION PRIORITAIRE 3

ROUTES ET DRAINAGE

Formuler des politiques municipales, des règlements et préparer des plans de développement local qui permettent une meilleure gestion des routes et du drainage

ACTIVITÉ (Projets bancables indiqués par "*")	INDICATEUR	CIBLES	**PRIORITÉ** COURT	MOYEN	LONG	**LIÉ À L'ACTION PRIORITAIRE**	**ENTITÉ RESPONSABLE**
ACTIVITÉ 3.1 Mener une évaluation des politiques et de la législation sur les routes et le drainage pour identifier les lacunes et les obstacles pertinents	Nombre de propositions pour combler les lacunes identifiées au sein de l'organe politique	Rédiger un texte de mise à jour des politiques et de la législation, valable pour le niveau local, dans un délai d'un an	■				Département voirie et drainage
ACTIVITÉ 3.2 Rédiger l'implication des politiques routières et de drainage de niveau supérieur au niveau local et, en collaboration avec les départements concernés, formuler des politiques supplémentaires (si nécessaire) qui soutiennent la mise en œuvre des plans connexes et des plans de développement local	Nombre de politiques traduites au niveau local	Se conformer aux normes nationales déjà existantes dans un délai de trois ans		■			Département des routes et du drainage en collaboration avec l'Agence pour le Développement des Routes (niveau national), le département de la protection de l'environnement, le département de gestion de déchets solides et le service d'urbanisme
ACTIVITÉ 3.3 Veiller à ce que le plan de voirie et de drainage soit inclus dans le plan directeur et préparer au moins deux plans de développement local pour améliorer les routes et le drainage (dans les quartiers informels) (liés à **ACTION 1**)	Année de mise à jour de la composante voirie et drainage du plan directeur	Plan directeur intégré, y compris un plan de routes et de drainage mis à jour, dans un délai de trois ans		■		1	Service voirie et assainissement, en collaboration avec le service d'urbanisme
ACTIVITÉ 3.4* Construire/améliorer les routes et le drainage de manière résiliente, en donnant la priorité à la mise en œuvre d'au moins deux plans de développement local (au sein des quartiers informels)	Nombre de PDL mis en œuvre dans leur composante routes et drainage	Nouvelle construction ou amélioration de certaines routes et drainage dans 2 zones de PDL (en accordant la priorité aux établissements informels) dans un délai de 5 ans			■		Service voirie et assainissement, en collaboration avec le service d'urbanisme, et le service financier
Liste des activités à réaliser pour l'action prioritaire spécifique avec une brève description	*Des indicateurs pour évaluer l'avancement de chaque activité*	*Cibles basées sur les indicateurs sélectionnés*	*Priorité pour chaque activité : court terme (0-2 ans), moyen terme (3-5 ans) et long terme (6-10 ans)*			*Autres actions prioritaires, le cas échéant, auxquelles l'activité spécifique contribue*	*Institution chef de file responsable de la mise en œuvre de l'activité spécifique et entités collaboratrices, le cas échéant*

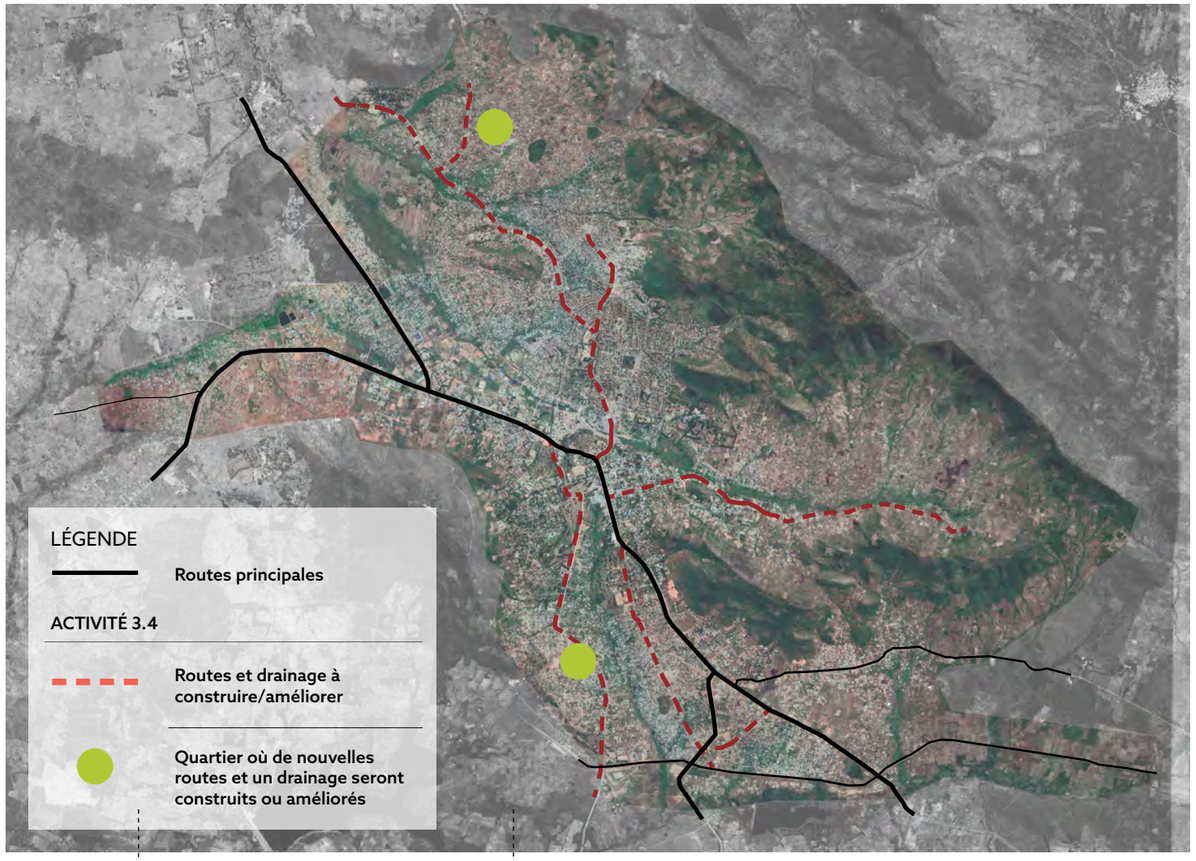

Une légende précisant quelle activité nous localisons sur la carte facilitera la lecture.

Chaque fois que cela est pertinent pour l'action prioritaire spécifique, une carte schématique de la ville dans laquelle les activités concrètes peuvent être localisées spatialement pourrait être rédigée. La carte sert d'illustration pour ancrer le CARU dans la réalité de la ville.
En plus, ou comme alternative, une carte complète où les activités concrètes pour toutes les actions prioritaires sont visualisées pourrait être rédigée.

COMMENT REMPLIR LA STRUCTURE CARU POUR CHAQUE ACTION PRIORITAIRE ?

CARTE DE LA VILLE

TABLEAU 21
Exemple de fiche d'action prioritaire

Fiches d'actions prioritaires

La fiche d'action prioritaire (exemple dans le tableau 21) est une représentation des aspects clés – tels que les activités, le niveau de priorités, les indicateurs, les cibles, l'entité responsable, etc. – pour chaque action prioritaire. Elle comprend toutes les informations manquantes et est complétée par une carte correspondante, si les activités sont enclines à la spatialisation. Comme le montre l'exemple du tableau 21, chaque action prioritaire doit inclure: (i) la portée de l'action; (ii) la liste des activités, parmi lesquelles celles ayant le potentiel de devenir des projets sources d'investissements doivent être mises en évidence; (iii) des indicateurs objectivement vérifiables pour évaluer l'avancement de chaque activité; (iv) idéalement, la référence et les cibles, sur la base des indicateurs sélectionnés; (v) le niveau de priorité (court, moyen ou long terme); (vi) l'institution chef de file et les principales entités collaboratrices; (vii) une carte illustrative.

Notes conceptuelles de projets à potentiel d'investissement

Les notes conceptuelles des projets à potentiel d'investissements à mettre en œuvre à moyen terme (3 à 5 ans) pourraient être rédigées sous la forme de feuilles de 2 pages (comme mentionné dans l'activité 2). Cela peut être fait avec l'assistance à distance de l'équipe de formateurs. Une table des matières proposée pour les notes conceptuelles est présentée dans l'encadré ci-dessus.

Cadre de suivi et d'évaluation

Il est important de noter qu'un cadre de suivi et d'évaluation est mis en place pour soutenir la mise en œuvre efficace du CARU de la ville. Dans ce cadre, les rôles et responsabilités des institutions/entités clés sont clairement définis. Un organisme/consultant externe/indépendant devrait être chargé de surveiller les progrès accomplis dans la mise en œuvre du CARU de la ville, idéalement tous les deux (2) ans, et faire rapport à l'assemblée municipale ou, s'il n'existe pas, à un autre organisme pertinent ayant des responsabilités de surveillance sur la municipalité/le conseil municipal/le gouvernement. En particulier, une nouvelle évaluation des problèmes prioritaires identifiés par rapport aux composantes CARU doit être effectuée et comparée à la référence pour voir si des progrès significatifs ont été réalisés.

Globalement, le cadre de suivi et d'évaluation doit répondre aux questions suivantes:

> Dans quelle mesure la mise en œuvre des activités du CARU de la Ville (0-2 ans) est-elle conforme à ce qui était prévu?

> Dans quelle mesure les ressources sont-elles mobilisées comme prévu à travers les projets formulés (3 à 5 ans)?

> Dans quelle mesure le CARU de la Ville a-t-il été utilisé comme cadre de référence lors de la mise en œuvre ou de l'élaboration des plans, politiques et stratégies (par exemple à l'occasion des cycles de planification obligatoires de la municipalité)?

> Dans quelle mesure la mise en œuvre du CARU a-t-elle eu un impact sur l'état général de résilience de la ville?

TABLE DES MATIÈRES PROPOSÉE POUR LES NOTES CONCEPTUELLES

A) TITRE DU PROJET

B) CONTEXTE ET JUSTIFICATION

C) SCHÉMA PROPOSÉ DES NOTES CONCEPTUELLES DES PROJETS À POTENTIEL D'INVESTISSEMENTS

D) OBJECTIF

E) RÉSULTATS ATTENDUS

F) ACTIVITÉS PRÉVUES

G) PRODUITS/LIVRABLES

H) MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE

I) PARTENAIRES CLÉS

J) RISQUES ET HYPOTHÈSES

K) PLAGE DE TEMPS

L) BUDGET ESTIMÉ REQUIS

ACTIVITÉ 4:
ATELIER DE VALIDATION, APPROBATION FORMELLE ET DIFFUSION DU CARU DE LA VILLE

À la fin de cette activité:

> Le projet de CARU de la Ville est présenté et validé lors de l'atelier de validation;

> Le CARU est finalisé par les Points Focaux Municipaux avec le support à distance de l'Équipe de Formateurs;

> Une campagne de diffusion et une stratégie de collecte de fonds pour le CARU sont définies.

Étape 1. Atelier de validation

Idéalement dans les quatre semaines suivant l'atelier de formulation du CARU, un atelier de validation d'une demi-journée est organisé par les Points Focaux Municipaux avec l'appui à distance de l'Équipe de Formateurs. Il est recommandé de faire circuler le projet de CARU avant l'atelier afin de laisser suffisamment de temps aux participants pour parcourir les documents.

À la différence de l'atelier de formulation du CARU, qui est une session plus technique, l'atelier de validation est un événement politique. Idéalement, les autorités de haut niveau (en particulier le maire) devraient être présentes ainsi que les bailleurs potentiels, les partenaires clés et les médias. Il est souhaitable que l'ensemble du processus de déploiement de l'outil CityRAP soit à nouveau décrit afin que les participants comprennent tout le travail effectué et l'importance du CARU de la ville, qui a finalement été entièrement préparé sous la direction de la ville elle-même! La présentation d'introduction utilisée pour l'atelier de formulation du CARU pourrait être utilisée, suivie de la présentation du premier projet consolidé de CARU de la ville.

Après cette présentation, un instant doit être réservé aux questions et réponses. À l'issue de l'atelier de validation, grâce aux remarques formulées par les autorités municipales et autres parties prenantes, les Points Focaux Municipaux disposent de toutes les informations nécessaires pour finaliser et éditer le document.

Étape 2. Approbation formelle et diffusion

Le CARU municipal validé et édité doit être formellement entériné par les autorités municipales selon leurs propres procédures, afin qu'il devienne un document officiel de la municipalité. Par la suite, une feuille de route claire devrait être préparée pour sa diffusion, son financement et sa mise en œuvre.

Une fois le CARU de la ville finalisé, la municipalité dispose d'un document puissant pour lancer sa stratégie de collecte de fonds afin de mettre en œuvre les activités identifiées et d'améliorer progressivement la résilience de la ville.

FIGURE 20 Photo de groupe à Dondo, Mozambique. L'Assemblée municipale de Dondo a officiellement approuvé le CARU de la ville après sa finalisation en mars 2020. Crédit : DiMSUR/ ONU-Habitat

ANNEXE 1

QUESTIONNAIRE D'AUTO-ÉVALUATION

PILIER 1: GOUVERNANCE URBAINE

THÈMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENTAIRES
	1	Votre service municipal dispose-t-il de suffisamment de personnel qualifié pour s'acquitter de ses responsabilités quotidiennes?	**Oui, le personnel a les compétences requises** pour assumer les responsabilités quotidiennes	**La majorité** du personnel possède les compétences requises	**Moins de la moitié** du personnel possède les compétences requises	Le département ne dispose que de **peu** de personnel qualifié	
	2	Votre service municipal dispose-t-il d'un personnel ayant une compréhension ou une connaissance des questions liées au changement climatique et/ou à la gestion des risques de catastrophe?	**Oui, le personnel comprend et a connaissance** des enjeux liés au changement climatique et/ou à la gestion des risques	Oui, le département dispose de **plusieurs** staffs avec ce genre de compréhension et connaissance	Oui, le département dispose d'**au moins un** staff avec ce genre de compréhension et connaissance	Non, **aucun** staff dans notre département dispose de ce genre de compréhension et connaissance	
	3	Votre service municipal dispose-t-il de l'équipement requis pour effectuer son travail?	**Oui, le département a l'équipement requis** pour mener à bien son travail	Le département dispose de la **plupart** des équipements nécessaires	Le département dispose de **certains** des équipements nécessaires	Non, le département n'a **pas assez** d'équipements pour effectuer son travail	
CAPACITÉ ORGANISATIONNELLE	4	Estimez-vous qu'il existe un soutien de la part de la direction de la municipalité pour le personnel qui souhaite élargir ses compétences?	Oui, il y a un **fort soutien** de la direction pour un tel objectif	Oui, il y a un **certain soutien** de la direction	La direction **ne s'y oppose pas** mais **ne l'encourage pas** non plus activement	Jusqu'à présent, il **n'y a pas de politique** mise en place par la direction à cette fin	
	5	Existe-t-il un plan d'entretien des services et infrastructures de base de la ville, tels que ceux liés à l'eau, l'assainissement, l'éducation, la santé, la gestion des déchets, les routes, le drainage, l'électricité, etc.?	Oui, des mécanismes efficaces existent pour assurer un bon entretien et un bon fonctionnement de la plupart des services/ infrastructures de base **dans toutes les parties de la ville**	Il existe des mécanismes de maintenance efficaces pour la plupart des services et infrastructures de base en place **dans la majorité de la ville**	Des mécanismes existent pour maintenir certains services et infrastructures de base, **mais ne couvrent pas nécessairement l'ensemble de la ville**	Il n'existe **quasiment aucun** mécanisme pour maintenir efficacement les services et les infrastructures de base dans la ville	
	6	Votre municipalité a-t-elle la capacité d'appliquer la législation urbaine (par exemple, plans d'urbanisme, codes du bâtiment, etc.)?	Oui, il y a une **bonne capacité** dans la municipalité pour faire appliquer la législation urbaine	La municipalité a une **capacité modérée** d'appliquer la législation urbaine	Il y a **peu de capacité** d'exécution	La **capacité** d'exécution est **très faible**	

THÈMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENTAIRES
	7	Croyez-vous que la structure municipale actuelle permette à chaque service d'accomplir efficacement son travail?	**Oui, la structure actuelle est bonne** et permet à chaque service de mener à bien son travail	La structure actuelle **nécessite quelques améliorations** pour une livraison efficace	La structure actuelle **n'est pas assez bonne** pour un fonctionnement efficace	Non, la structure actuelle est faible et **a besoin d'améliorations majeures**	
STRUCTURE DE GOUVERNANCE	8	Dans quelle mesure la municipalité coopère et coordonne-telle avec des entités externes telles que le gouvernement, le secteur privé, la société civile, etc.?	La municipalité a mis en place des mécanismes de coopération et de coordination **solides** avec plusieurs partenaires et institutions externes	La coopération et la coordination de la municipalité avec les partenaires externes sont **globalement bonnes mais pourraient encore être améliorées**	La coopération et la coordination de la municipalité avec les partenaires externes sont **insuffisantes**	La municipalité a de **mauvais mécanismes** de coopération et de coordination avec les partenaires externes	
	9	Pensez-vous que la coordination et la coopération entre les différents services municipaux sont efficaces?	Oui, des mécanismes sont en place pour assurer une **coordination et une coopération efficaces** entre les différents services municipaux	La coordination et la coopération entre les départements sont globalement **bonnes mais pourraient être encore améliorées**	Les mécanismes de coordination et de coopération entre les départements sont **insuffisants**	La municipalité a de **mauvais mécanismes** de coordination et de coopération entre ses départements	
	10	Selon vous, en cas de coupure budgétaire du gouvernement central, la municipalité pourrait-elle assurer ses fonctions/ responsabilités de base avec les recettes locales?	**Oui, la municipalité serait en mesure** de remplir ses fonctions/ responsabilités de base	Oui, **mais pas pour l'ensemble des fonctions/ responsabilités de base**	Pas pour toutes ses fonctions/ responsabilités de base et **pour un temps très limité**	Non, **ce n'est pas possible**	
FINANCEMENT MUNICIPAL	11	Dans quelle mesure les ressources financières municipales pour l'année à venir sont-elles prévisibles?	**Très prévisibles**	**Suffisamment prévisibles**	**Pas suffisamment prévisibles**	**Imprévisibles**	
	12	Croyez-vous que votre département dispose de ressources financières suffisantes pour mener à bien ses tâches?	Le budget du département est **suffisant** pour exécuter efficacement toutes les tâches **et pourvoir aux réserves pour imprévus**	Le budget du département est **suffisant pour effectuer la majorité des tâches nécessaires**	Le budget du département **permet d'effectuer uniquement ses tâches les plus élémentaires**	Le budget du département est très limité et **souvent insuffisant pour effectuer les tâches les plus élémentaires**	

THÈMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENTAIRES
PARTICIPATION ET SOCIÉTÉ CIVILE	**13**	Dans quelle mesure la municipalité entreprend-elle des processus de planification participative où les résidents sont consultés sur leurs besoins et leurs idées?	Des exercices de planification participative sont **systématiques**; le public est fréquemment consulté sur ses besoins et ses idées à des fins de planification	Le public est **souvent** consulté sur ses besoins et ses idées à des fins de planification	Le public est **rarement** consulté sur ses besoins et ses idées à des fins de planification	Il n'existe **pas de politique** pour la planification participative	
	14	Des informations actualisées concernant la planification et la budgétisation sont-elles disponibles et accessibles aux habitants de la ville?	Oui, les citadins sont **régulièrement informés** et peuvent **facilement accéder** à ce genre d'informations	Oui, la **plupart** de ces informations sont **disponibles et accessibles**	Ce type d'information est disponible, mais **pas facilement accessible au public**	Ce type d'information est **rarement disponible/ accessible**	
	15	La municipalité garantit-t-elle l'équilibre entre les genres dans les processus de prise de décision?	Oui, **il existe des mécanismes** pour garantir un équilibre systématique entre les genres dans les processus décisionnels	L'équilibre entre les genres est assuré **la plupart du temps** dans les processus décisionnels	La parité hommes-femmes est uniquement prise en compte **occasionnelle-ment** dans les processus déci-sionnels	Il **n'y a pas** de mécanismes spécifiques en place pour assurer l'équilibre entre les sexes dans les processus décisionnel	

PILIER 2: PLANIFICATION URBAINE ET ENVIRONNEMENT

THÈMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENTAIRES
SYSTÈMES D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE POUR LA PLANIFICATION	**16**	Votre service recueille-t-il efficacement des informations à des fins de planification?	Oui, une grande quantité d'in-formations dé-sagrégées est **systématique-ment** collectée à des fins de planification	Oui, les données sont collectées sur diverses questions mais ce n'est **pas systématique** et elles ne sont pas toujours désagrégées	**Certaines** données sont collectées lorsque des besoins spécifiques de planification apparaissent	Non, **très peu** d'informations à des fins de planification sont collectées	
	17	Votre service municipal utilise-t-il des cartes à des fins de planification?	Oui, des cartes sont **systématique-ment** utilisées à des fins de planification	Oui, des cartes sont utilisées pour la **plupart du temps** à des fins de planification	Les cartes sont **occasionnelle-ment** utilisées à des fins de planification	Non, les cartes sont **rarement** utilisées à des fins de planification	
AMÉNAGEMENT URBAIN ET OCCUPATION DU SOL	**18**	Pensez-vous que les plans urbains existants prennent en compte la future croissance de la ville et identifient les zones d'expansion?	Oui, la croissance urbaine est **pleinement** prise en compte dans les plans d'urbanisme existants	La croissance urbaine est prise en compte dans les plans urbains existants **la plupart du temps**	La croissance urbaine n'est **pas suffisamment** prise en compte dans les plans d'urbanisme existants	Non, il n'est **pas** pris en compte / les plans d'urbanisme n'existent pas	

THÈMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENTAIRES
AMÉNAGEMENT URBAIN ET OCCUPATION DU SOL (cont.)	**19**	Pensez-vous que votre service prend en compte les données sur les risques naturels et les effets du changement climatique dans les processus de planification?	Oui, les données sur les risques naturels/ les effets du changement climatique sont **pleinement** intégrées dans les processus de planification	Oui, ces données sont **fréquemment** utilisées dans les processus de planification	Ce type de données est **parfois** utilisé dans les processus de planification	Non, ce type de données n'est **pas disponible** ou n'est **pas utilisé** à des fins de planification	
	20	Les zones sensibles (plaines inondables, littoral, zones exposées à l'érosion, etc.) sont-elles considérées comme protégées (c'est-à-dire interdites à la construction) dans les plans d'urbanisme?	Oui, **toutes** les zones sensibles sont considérées comme protégées	**La plupart** des zones sensibles sont identifiées comme protégées	**Quelques** zones sensibles sont considérées comme protégées	Non, les zones sensibles ne sont **pas** prises en compte/ les plans d'urbanisme n'existent pas	
	21	Dans quelle mesure les plans d'urbanisme sont-ils appliqués dans votre ville?	**Tous** les plans sont efficacement mis en œuvre	**La plupart** des plans urbains sont efficacement mis en œuvre	**Seulement certains** plans sont mis en œuvre	Les plans urbains sont **mal** mis en œuvre/les plans urbains **n'existent pas**	

FIGURE 21
Il y a de graves conséquences pour les personnes lorsque l'urbanisme ne prend pas en compte les conditions géographiques et la topographie pour allouer les parcelles. Les accidents mortels sont évités par une délimitation des parcelles qui respecte les conditions géographiques. Les zones à risques transformées en lieux de loisirs (c'est-à-dire en espaces publics) valorisent les parcelles.

CODES DE CONSTRUCTION	**22**	Si vous considérez la qualité des logements existants dans votre ville, dans quelle mesure sont-ils vulnérables aux risques naturels tels que les inondations, les cyclones, les tremblements de terre, etc.?	**Non vulnérable,** car les logements sont construits pour résister aux dangers naturels	**Modérément vulnérables**	**Vulnérables**	**Très vulnérables**

THÈMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENTAIRES
CODES DE CONSTRUCTION (cont.)	**23**	Les codes de construction sont-ils conçus pour faire face aux risques les plus probables et les plus graves auxquels la ville est exposée?	Oui, les codes de construction tiennent compte de **tous les risques probables** auxquels la ville est exposée	Oui, les codes de construction prennent en compte **la plupart des risques**	Les codes de construction prennent en compte **certains risques**	Les codes de construction ne prennent **pas suffisamment** en compte les risques	
	24	Les codes de construction tiennent-ils compte les techniques respectueuses de l'environnement et/ou l'utilisation de matériaux locaux/ renouvelables?	Oui, les codes de construction **tiennent pleinement compte** l'utilisation de techniques respectueuses de l'environnement et/ou de matériaux locaux/ renouvelables	Oui, la **plupart** des codes de construction **mentionnent** ces aspects	Les codes de construction ne **mentionnent pas suffisamment** ces aspects	Les codes de construction ne **prennent pas en compte** ces aspects	
ESPACES PUBLICS	**25**	Pensez-vous que la ville dispose de suffisamment d'espaces publics pour assurer une qualité de vie adéquate, la circulation des personnes et des véhicules, l'accès aux services et aux activités récréatives, etc.?	Oui, la ville a **suffisamment** d'espaces publics	La ville a **certains** des espaces publics mais il devrait y en avoir plus pour assurer une qualité de vie adéquate, etc.	La ville dispose de **peu** d'espaces publics et des efforts importants sont nécessaires pour améliorer la situation	La ville n'a **presque pas** d'espaces publics	
	26	Pensez-vous que les espaces publics existants dans la ville sont bien répartis dans l'espace afin que les citoyens y aient un accès égal?	Oui, **suffisamment** d'espaces publics sont présents dans tous les quartiers de manière équitable	Des espaces publics sont **disponibles dans la plupart des quartiers**, mais ils manquent dans certains quartier informels	Certains espaces publics sont **disponibles dans la ville, mais uniquement dans les quartiers formels/ urbanisés**	Les **seuls** espaces publics disponibles **sont situés en centre-ville**	
	27	Les espaces publics existants sont-ils correctement entretenus?	Oui, l'entretien est effectué **régulièrement** dans tous les espaces publics	L'entretien des espaces publics est effectué la **plupart du temps**	L'entretien des espaces publics est **occasionnel** et ne concerne **que certaines** zones	Il n'y a **presque pas d'entretien** des espaces publics existants dans la ville	
QUARTIERS INFORMELS	**28**	Selon vous, quelle est la proportion de la population vivant dans des quartiers informels dans votre ville?	**Moins de 25%**	**Entre 25% et 50%**	**Entre 50% et 75%**	**Plus de 75%**	

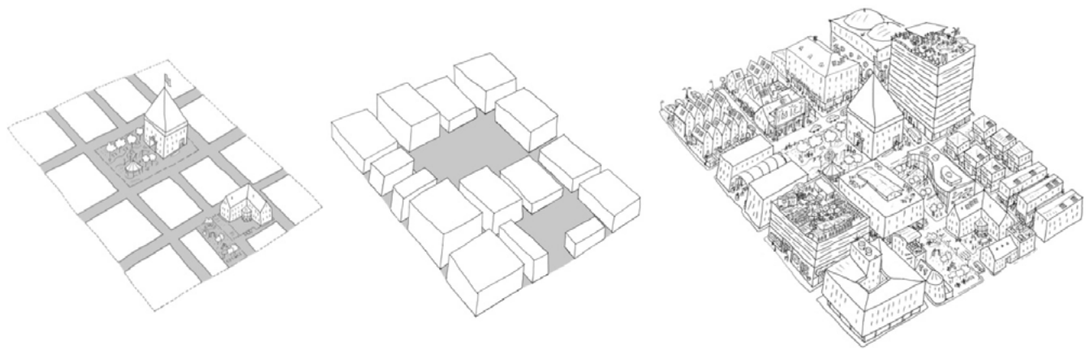

FIGURE 22
Une ville peut lutter contre les inégalités en mettant à disposition des espaces publics inclusifs, sûrs et accessibles. Les rues et les espaces publics sont des moteurs importants du développement économique; ils revitalisent les zones urbaines et augmentent la valeur des terres et des propriétés.

THÈMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENTAIRES
QUARTIERS INFORMELS (cont.)	**29**	La réhabilitation des quartiers permet-elle la sécurité foncière?	Oui, une fois les quartiers informels améliorés, **tous les résidents** obtiennent un titre foncier/un bail	Oui, une fois les quartiers informels améliorés, **la majorité des résidents** obtiennent un titre foncier/un bail	Une fois les quartiers informels améliorés, **seuls quelques** résidents obtiennent un titre foncier/un bail	Il n'y a **pas de réhabilitation** in situ des quartiers informels de la ville, seulement des activités de rénovation urbaine qui repoussent les citadins pauvres	
	30	Dans quelle mesure les stratégies et/ ou les activités entreprises par la municipalité sont-elles efficaces pour empêcher la formation de nouveaux quartiers informels?	Les stratégies et les activités sont **plutôt efficaces** et ont effectivement empêché la formation de nouveaux quartiers informels	Les stratégies et les activités en place sont **modérément efficaces** car de nouveaux quartiers informels se forment encore, bien qu'à un rythme plus lent qu'auparavant	Les stratégies et les activités ne sont **pas assez efficaces**, car les quartiers informels se forment continuellement à un rythme rapide	Il n'y a **pas de telles stratégies/ activités** en place	
	31	À votre avis, dans quelle mesure les établissements informels sont-ils vulnérables aux risques naturels en raison de leur localisation?	Les quartiers informels de la ville ne sont **pas exposés** aux dangers naturels	**Seul quelques** quartiers informels sont situés dans des zones exposées aux dangers naturels	**La plupart** des quartiers informels sont situés dans des zones exposées aux dangers naturels	**Tous** les quartiers informels sont situés dans des zones exposées aux dangers naturels	

THÈMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENTAIRES
QUARTIERS INFORMELS (cont.)	**32**	Quelle est l'efficacité des stratégies et/ou des activités entreprises par la municipalité pour moderniser les quartiers informels?	Les stratégies/activités de mise à niveau sont **efficaces** car elles ont considérablement amélioré les conditions de vie dans les quartiers informels, notamment en termes d'accès aux services/infrastructures de base et de sécurité foncière	Les stratégies et les activités sont **modérément efficaces**	Les stratégies et les activités ne sont **pas assez efficaces** pour améliorer considérablement la vie des habitants des établissements informels	Il n'y a pas **de telles stratégies/activités** en place	

FIGURE 23

La modernisation des quartiers informels est une contribution importante à la résilience des villes.

ONU-Habitat définit les établissements informels comme : i) les zones résidentielles où un groupe d'unités de logement a été construit sur des terres sur lesquelles les occupants n'ont aucun droit légal, ou qu'ils occupent illégalement ; ii) les agglomérations non planifiées et les zones où le logement n'est pas conforme aux réglementations en vigueur en matière d'urbanisme et de construction (logement non autorisé).

GESTION DE L'ENVIRONNEMENT	**33**	La municipalité entreprend-elle des efforts pour rendre la ville plus verte?	Oui, la municipalité entreprend des activités pour rendre la ville plus verte (plantation d'arbres, création ou entretien d'espaces verts, etc.) **dans toute la ville**	Oui, la municipalité entreprend des activités pour rendre la ville plus verte **dans des zones spécifiques de la ville**	La municipalité entreprend **quelques** activités pour rendre la ville plus verte	La municipalité **n'entreprend aucune activité** pour rendre la ville plus verte	
	34	À votre connaissance, la municipalité met-elle en œuvre des activités et/ou des projets pour préserver les ressources naturelles?	Oui, la municipalité a une stratégie à **long terme** et met en œuvre **divers** projets/activités pour préserver les ressources naturelles	Oui, la municipalité a **quelques** activités pour la préservation des ressources naturelles	La municipalité entreprend de telles initiatives **seulement de manière occasionnelle**	Il n'y a **pas de telles initiatives**	

PILIER 3: INFRASTRUCTURES ET SERVICES DE BASE RÉSILIENTS

THÈMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENTAIRES
ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET D'ÉDUCATION	**35**	Les établissements de santé et d'éducation de la ville disposent-ils de suffisamment de personnel qualifié?	Oui, **tous** les établissements de santé et d'éducation ont **suffisamment de personnel** qualifié	La **majorité** des établissements de santé et d'éducation disposent de **suffisamment de personnel** qualifié	**Peu** d'établissements de santé et d'éducation ont suffisamment de personnel qualifié	La **plupart** des établissements de santé et d'éducation n'ont pas suffisamment de personnel qualifié	
	36	Les infrastructures de santé et d'éducation sont-elles conçues selon les principes de l'architecture adaptative et suffisamment préparées pour résister aux impacts des catastrophes naturelles (inondations, cyclones, séismes etc.)?	**Oui, toutes** ces infrastructures sont conçues selon les principes de l'architecture adaptative	**La plupart** d'entre elles sont conçues selon les principes de l'architecture adaptative	**Peu d'entre elles** sont conçues selon les principes de l'architecture adaptative	Les principes de l'architecture adaptative ne sont **quasiment pas** pris en compte dans la conception de ces installations.	
	37	Les établissements de santé et d'éducation sont-ils stratégiquement utilisés comme refuges en cas d'aléa naturel?	**Oui,** ces installations servent de refuges en cas d'aléa naturel dans le cadre des stratégies de gestion des risques de catastrophe existantes	**Certaines** de ces installations sont utilisées comme refuges, mais des améliorations sont possibles	**Très peu** de ces installations sont utilisées comme refuges	Il n'y a **pas de stratégie** pour utiliser ces installations comme refuges en cas d'aléa naturel	
	38	Pensez-vous que les infrastructures de santé et d'éducation sont organisées pour assurer la continuité de leurs services en cas de catastrophe?	**Oui,** des mécanismes d'urgence sont prévus pour assurer efficacement la continuité de leurs fonctions en cas d'urgence	**Certains** mécanismes sont en place à cet effet, mais ils ne fonctionnent pas toujours efficacement en cas de catastrophe	Il y a **très peu** d'installations capables de continuer à fonctionner en cas de catastrophe	Il n'y a **toujours pas** de mécanismes à cet effet dans la ville	

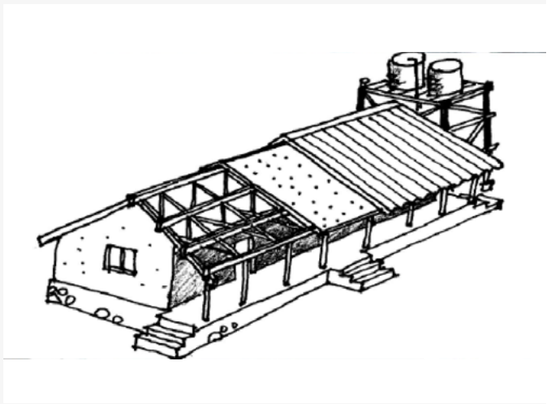

FIGURE 24 A, B
Infrastructure d'éducation. La construction d'une école surélevée protège des inondations. Les toits renforcés des écoles protègent des cyclones.

THÈMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENTAIRES
EAU, DRAINAGE ET ASSAINISSEMENT	**39**	À votre connaissance, y a-t-il suffisamment d'installations de stockage d'eau de manière sécurisée en cas d'urgence?	**Oui, il y a suffisamment d'installations de stockage d'eau** pour résister en période d'inondation ou de sécheresse et elles sont sécurisées (p.ex., surélevées, résistantes à de fortes tempêtes, etc.)	Il y a **quelques** installations de stockage d'eau qui fournissent la majorité de la population en eau potable et qui sont sûres en cas d'urgence	Il y a **peu** d'installations de stockage d'eau potable de manière sécurisée dans la ville	Il n'existe **presque pas** d'installations de stockage d'eau potable de manière sécurisée en cas d'urgence	
	40	À votre connaissance, les installations de drainage et d'assainissement existantes (canaux de drainage, latrines, toilettes, installations de gestion des eaux usées, système d'égouts, etc.) sont-elles conçues de manière adéquate pour résister aux fortes pluies ou aux inondations?	Oui, la **plupart des quartiers de la ville** sont équipés d'installations de drainage et d'assainissement adéquates et elles **fonctionnent bien** en cas de fortes pluies ou d'inondations	**Certains quartiers de la ville** sont équipés de telles installations de drainage et d'assainissement, et ils **fonctionnent relativement bien** en cas de fortes pluies ou d'inondations	Il y a p**eu de quartiers de la ville** qui sont équipés de telles installations de drainage et d'assainissement, mais elles **ne résistent pas** aux fortes pluies ou aux inondations	Il n'y a **presque pas** d'installations de drainage et d'assainissement conçues à cette fin dans la ville	
	41	Existe-t-il des mécanismes de collecte des impôts dans votre ville pour financer la prestation des services de base (eau, assainissement, gestion des déchets solides, etc.) et drainage/'entretien des routes?	**Oui, il existe** des mécanismes efficaces de collecte des impôts pour **financer de manière adéquate** la prestation des services de base et le drainage/ l'entretien des routes **dans la plupart des quartiers de la ville**	Il existe des mécanismes de collecte des impôts qui permettent de financer les services de base et le drainage/ l'entretien des routes **dans certaines parties de la ville**	Il existe des mécanismes de collecte des impôts mais ceux-ci ne permettent uniquement la prestation de services de base et du drainage/ de l'entretien des routes **dans un ou deux quartiers de la ville**	Il n'existe **pas de mécanisme efficace** de collecte des impôts à cette fin dans la ville	
GESTION DES DÉCHETS	**42**	Pensez-vous que le site d'élimination des déchets solides de la ville est bien situé, bien conçu et géré efficacement?	Oui, le site de dépôt/ traitement des déchets solides est **bien situé, bien conçu et géré efficacement** avec un impact minimal sur la pollution	Oui, le site dépôt/ traitement des déchets solides est **bien situé et bien conçu, mais il pourrait être mieux géré**	Oui, le site dépôt/ traitement des déchets solides est **bien situé** mais il y a des impacts de pollution de l'air/ de l'eau en raison d'une **mauvaise conception et gestion**	Non, le site dépôt/ traitement des déchets solides n'est **ni bien situé, ni conçu de manière adéquate** (par exemple affecté par des inondations en cas de pluie, situé au milieu de la ville, etc.), **ni géré efficacement**	

THÈMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENTAIRES
GESTION DES DÉCHETS (cont.)	**43**	Le recyclage fait-il partie des activités de gestion des déchets dans votre ville?	Oui, la ville a mis en place des **mécanismes de recyclage des déchets appropriés** qui bénéficient à **tous les quartiers**	Oui, il y a **quelques** mécanismes de recyclage qui bénéficient à la **majorité des quartiers**	Le recyclage des déchets profite seulement à **quelques quartiers de la ville**	Non, les **mécanismes de recyclage des déchets ne sont pas encore en place** dans la ville	
ÉNERGIE	**44**	À quelle fréquence rencontrez-vous des coupures de courant?	**Pas plus d'une fois par mois**	**Moins de 5 fois par mois**	**Au moins deux fois par semaine**	**Presque tous les jours**	
	45	La ville a-t-elle mis en place des mécanismes d'urgence en cas de perturbation majeure de l'approvisionnement en énergie?	**Oui,** l'énergie peut **toujours et rapidement être rétablie** en cas de perturbation	Oui, il y a **certains** mécanismes et l'approvisionnement en énergie est **généralement rétabli rapidement**	Oui, il existe des mécanismes mais en général, les **coupures de courant peuvent durer plusieurs heures**	Les mécanismes existants ne sont **pas fiables**	
TRANSPORT ET COMMUNICATION	**46**	À votre avis, quelle proportion de résidents de la ville a accès à la radio ou à la télévision quotidiennement?	**Plus de 75%**	**Entre 50% et 75%**	**Moins de 50%**	**Moins de 25%**	

FIGURE 25 (ci-dessus)
Déchets solides et infrastructures. La qualité des routes est la clé de la gestion des déchets solides. La fourniture de services organisés comme la collecte des déchets est cruciale pour un système urbain fonctionnel.

FIGURE 26 A, B (à gauche)
Nettoyer le système de drainage pour éviter les inondations. Souvent, les drains ne sont pas entretenus et deviennent des poubelles. Le système ne pourra pas évacuer les eaux de pluie si le dépôt de déchets bloque leur écoulement naturel, générant ainsi une catastrophe.

THÈMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENTAIRES
TRANSPORT ET COMMUNICATION (cont.)	47	D'après votre estimation, quelle proportion d'habitants de la ville a accès à un téléphone (par une ligne fixe ou un téléphone portable)?	**Plus de 75%**	**Entre 50% et 75%**	**Moins de 50%**	**Moins de 25%**	
	48	À votre avis, quelle proportion des habitants de la ville a accès à Internet ?	**Plus de 75%**	**Entre 50% et 75%**	**Moins de 50%**	**Moins de 25%**	
	49	Comment qualifieriez-vous la circulation dans les zones critiques de la ville?	**Fluide,** même aux heures de pointe	**Modérément dense** pendant les heures de pointe	**Dense,** surtout pendant les heures de pointe	**Très dense** pendant toute la journée	
	50	Les routes existantes dans la ville sont-elles bien conçues et protégées contre les inondations?	**Oui, presque toutes les routes** de la ville sont **bien conçues et peuvent résister** aux fortes pluies et aux inondations	**Oui, la majorité** des routes de la ville sont bien conçues et résistantes aux fortes pluies et aux inondations	**Seules quelques** routes de la ville peuvent résister aux fortes pluies et des inondations	La ville n'a **pas** de routes conçues pour résister aux fortes pluies et aux inondations	
	51	La ville dispose-t-elle d'un système de transport public qui fonctionne bien?	Oui, il **existe** un système de transport public **fonctionnel, fréquent et abordable** couvrant **toute la ville**	Oui, il existe un système de transport public qui **fonctionne bien** et qui couvre la **majeure partie de la ville**	Oui, mais un tel système ne couvre **que quelques quartiers**	Non, le système de transports en commun existant **ne fonctionne pas bien ou est totalement insuffisant**	

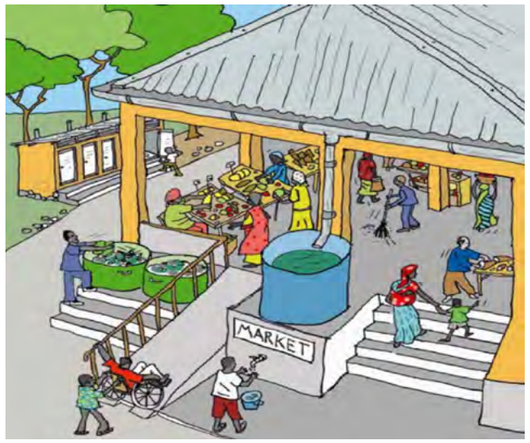

FIGURE 27
Une économie diversifiée est la base d'une résilience des villes aux chocs et aux stress. Différents résultats économiques offrent aux villes la capacité d'une croissance durable, car elles ne dépendent pas d'un seul type de revenu.

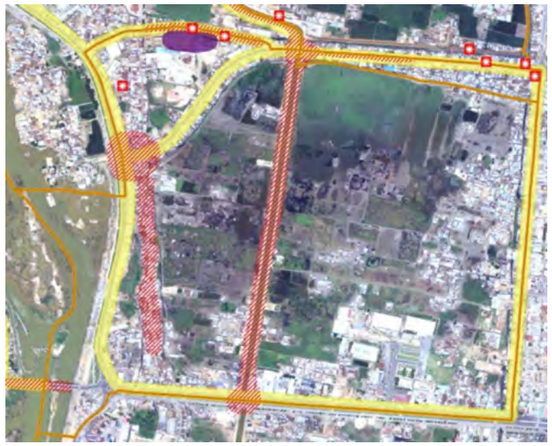

FIGURE 28
Situation sécuritaire marquée dans un quartier d'Antananarivo, Madagascar. Les postes de police, les bars, l'éclairage des rues, les zones de consommation de drogue et d'autres zones préoccupantes sont marqués. La sécurité communautaire est un droit humain qui détermine le bien-être.

PILIER 4: ÉCONOMIE ET SOCIÉTÉ URBAINES

THEMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENTAIRES
ÉCONOMIE URBAINE	52	La municipalité soutient-elle les petites et moyennes entreprises (PME) et les mécanismes de microcrédit (c'est-à-dire l'octroi de petits prêts ou de microcrédits)?	Oui, il existe **plusieurs initiatives** promues par la municipalité pour soutenir les PME et les mécanismes de microcrédit, ciblant également les femmes, les jeunes et les personnes âgées	Oui, la municipalité **soutient certaines** PME et mécanismes de microcrédit, mais **des améliorations sont possibles**	Les municipalités ont **développé une stratégie de soutien** aux PME et des mécanismes de microcrédit mais elles ne sont **pas encore mises en œuvre**	Il n'y a **pas encore** de telles **stratégies/ initiatives** en place	
	53	Existe-t-il une stratégie municipale pour créer des opportunités d'emploi et des activités génératrices de revenu?	Oui, **il existe une stratégie** municipale de création d'emploi et d'activités génératrices de revenu qui **fonctionne bien** et prend en compte les besoins spécifiques des jeunes, des personnes âgées et des femmes	Oui, il existe une telle stratégie et **certaines initiatives** sont promues par la municipalité, mais elles **ne fonctionnent pas encore très bien**	**Peu d'initiatives** sont promues par la municipalité à cette fin et elles ont **peu de résultats significatifs** jusqu'à présent	Non, il n'existe **pas de telle stratégie municipale, ni d'initiatives** de ce genre promues par la municipalité	
	54	Dans quelle mesure l'économie de votre ville est-elle diversifiée en termes d'acteurs et de secteurs?	L'économie de la ville est **très diversifiée,** impliquant plusieurs acteurs et secteurs tels que l'agriculture, l'industrie et les services. Les citoyens ont plusieurs sources de revenus possibles	L'économie de la ville est **diversifiée**, mais davantage pourrait être fait pour améliorer la situation globale	Il y a **très peu de secteurs économiques** dans la ville, et cela génère des problèmes en termes de moyens de subsistance des citoyens	**Un seul secteur domine l'économie de la ville,** ce qui réduit les sources possibles de subsistance des citoyens	
SÉCURITÉ URBAINE	55	Quel affirmation décrit le mieux la situation de votre ville en matière de criminalité et de sécurité?	**En général, les citadins se sentent en sécurité** dans la ville à tout moment	Il existe des **poches de criminalité isolées** dans la ville et des mesures sont prises pour atténuer ces risques	**Plusieurs quartiers** peuvent être caractérisés comme dangereux en raison de la criminalité	La ville est **globalement peu sûre et dangereuse** et la criminalité est élevée	

THÈMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENTAIRES
SÉCURITÉ URBAINE (cont.)	**56**	Pensez-vous que la municipalité en fait assez pour assurer la sécurité des espaces publics (y compris la sécurité routière)?	Oui, les questions de sécurité sont **pleinement prises en compte** par la municipalité et les espaces publics sont **sûrs**, en tenant dûment compte des femmes, des enfants et des minorités	Oui, la sécurité **est prise en compte** par la municipalité et la **majorité** des espaces publics de la ville peuvent être considérés comme **sûrs**	La municipalité ne **prend pas encore suffisamment en compte** cet aspect ; en conséquence, **certains incidents** criminels sont signalés dans les espaces publics et des **accidents** de la route se produisent **régulièrement**	La **majorité** des espaces publics de la ville sont **dangereux**, et il y a de **nombreux accidents** de route dans la ville	
	57	Comment décririez-vous la présence policière (y compris la police communautaire) dans votre ville?	Généralement, la police est **présente en tout temps dans tous les quartiers** de la ville	La police est **présente** dans la **plupart des quartiers** de la ville mais **pas à tout moment**	Dans l'ensemble, la présence policière n'est **pas suffisante** pour assurer une sécurité adéquate dans la ville	La présence policière dans la ville est **très faible**	
	58	Que fait-on dans votre ville pour prévenir les violences sexuelles?	**Il existe une stratégie** municipale pour prévenir les violences sexuelles dans la ville, qui est **effectivement mise en œuvre** à travers diverses mesures (campagnes de sensibilisation, permanences téléphoniques, formations spécifiques, planification urbaine sensible aux questions de sécurité, etc.)	Il existe **quelques mesures** à cette fin, mais des **améliorations sont encore nécessaires** pour assurer leur mise en œuvre efficace	Il y a p**eu de mesures à c**ette fin, qui sont la plupart du temps ne sont **pas appliquées efficacement**	Dans l'ensemble, **très peu de mesures** sont prises à cette fin, et les cas de violence sexuelle se produisent souvent	
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE	**59**	Comment caractériseriez-vous l'accès à la nourriture dans votre ville?	**La nourriture est disponible et abordable pour tous** et des **mécanismes efficaces** de stockage/ d'ap-provisionnement de nourriture existent en cas de catastrophe/ crise	Dans l'ensemble, la nourriture est **disponible et abordable** pour la **majorité** des citoyens, mais **aucun mécanisme** n'existe en cas de catastrophe/ crise	Dans l'ensemble, la nourriture est **disponible**, mais elle n'est **pas abordable** pour la majorité des citoyens	Il y a des **pénuries alimentaires** en ville, avec des **hausses de prix fréquentes** pour certains articles	

THÈMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENTAIRES
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE (cont.)	**60**	Que fait-on dans la ville pour améliorer l'accès à la nourriture pour tous?	**Beaucoup d'actions sont menées** pour sécuriser l'accès à la nourriture en ville, par exemple en encourageant le transport de la nourriture des environs vers la ville et l'agriculture périurbaine	**Quelques actions** sont menées, mais il reste **encore beaucoup à faire pour améliorer** l'accès à l'alimentation pour tous les citoyens	**Très peu d'initiatives existent pour améliorer l'accès à la nourriture dans la ville**	Actuellement, **rien de significatif** n'est fait pour améliorer l'accès à la nourriture en ville	
SANTÉ PUBLIQUE	**61**	Votre ville a-t-elle une stratégie de santé publique?	Oui, la ville dispose d'une **stratégie de santé publique globale et efficace** qui inclut des campagnes éducatives, la prévention et l'accès aux traitements, y compris pour les plus vulnérables	Oui, la ville a mis en place une **stratégie de santé publique,** mais elle n'est **pas encore pleinement mise en œuvre** / sa mise en œuvre doit être améliorée pour être effective	Non, la ville n'a **pas** mis en place une telle **stratégie**, mais **quelques initiatives** existent pour améliorer la santé publique	Non, la ville n'a **pas** mis en place une telle **stratégie** et **très peu d'actions** sont menées pour améliorer la santé publique	
	62	La municipalité mène-t-elle des activités de sensibilisation sur les épidémies qui peuvent se propager rapidement en milieu urbain (ex. VIH/SIDA, Ebola, fièvre jaune, etc.)?	Oui, la municipalité mène des campagnes de sensibilisation **fréquentes** pour prévenir les épidémies dans **tous les quartiers**	Oui, la municipalité mène **quelques** campagnes de sensibilisation sur les épidémies dans la **plupart des quartiers** de la ville	La municipalité lance ce type d'activité **occa-sionnellement,** surtout lorsque des épidémies surviennent	La municipalité ne réalise **généralement pas ce genre d'activités**	

FIGURE 29 A, B
Eau de pluie et assainissement. (À gauche) La récupération de l'eau de pluie peut être effectuée à l'aide de pots; ils doivent ensuite être recouverts pour éviter les larves de moustiques. (À droite) Les latrines surélevées réduisent le risque de maladies d'origine hydrique et d'épidémies en période d'inondations.

PILIER 5: GESTION DES RISQUES DE CATASTROPHES URBAINES

THÈMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENTAIRES
CONSCIENCE ET CONNAISSANCE DES RISQUES	63	Selon vous, dans quelle mesure les habitants de votre ville sont-ils conscients des dangers naturels et des risques auxquels ils sont exposés?	**Tous** les résidents sont **bien conscients** des risques auxquels ils sont exposés	La **majorité** des résidents sont **conscients** des risques auxquels ils sont exposés, mais le niveau de sensibilisation pourrait être amélioré	La **majorité** des résidents ne sont **pas conscients** des risques auxquels ils sont exposés	**Seuls très peu** habitants sont **conscients** des risques auxquels ils sont exposés	
	64	Y a-t-il des campagnes et des activités dans votre ville qui informent et éduquent sur les catastrophes et l'impact du changement climatique?	Oui, la municipalité **a mis en place une stratégie sensibilisation régulière** qui assure que les résidents soient **informés et éduqués** à propos des catastrophes et l'impact du changement climatique	Oui, la municipalité a une stratégie et mène **certaines activités** dans la ville pour accroître la **sensibilisation** à l'impact des catastrophes/ changements climatiques, mais **pas régulièrement**	La municipalité ne mène qu'**occasionnellement** des activités visant à accroître la **sensibilisation** à l'impact des catastrophes/ changements climatiques	En général, la municipalité ne mène **pas d'activités** dans ce domaine	
	65	Votre municipalité utilise-t-elle des évaluations de la vulnérabilité et des risques à des fins de gestion et de planification urbaine?	Oui, la municipalité effectue **régulièrement** des **évaluations** de la vulnérabilité et des risques, qui sont **systématiquement utilisées** pour la gestion et la planification urbaine	La municipalité entreprend **quelques évaluations** de la vulnérabilité et des risques qui sont utilisées pour la gestion et la planification urbaine, mais des **améliorations sont nécessaires**	En général, la municipalité a un **accès limité aux évaluations** et **n'utilise ces informations** à des fins de gestion et la planification urbaine **que de manière occasionnelle**	La municipalité n'a **pas accès** à ces évaluations	

FIGURE 30 A, B
Les marques d'inondation aident à maintenir le souvenir des inondations.

THÈMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES 4	3	2	1	COMMENTAIRES
CONSCIENCE ET CONNAISSANCE DES RISQUES (cont.)	66	Le personnel municipal est-il formé à la gestion des risques de catastrophe?	Oui, **tout** le personnel municipal est bien formé et prêt à gérer les risques de catastrophe	Une **majorité** du personnel municipal a reçu une formation à la gestion des risques de catastrophe	**Seuls quelques** membres du personnel municipal ont reçu une formation liée à la gestion des risques de catastrophe	**Très peu/ aucun** membre du personnel municipal a reçu une formation à la gestion des risques de catastrophe	
PRÉPARATION ET RÉPONSE	67	Dans quelle mesure les systèmes d'alerte précoce fonctionnent-ils bien dans la ville?	Les systèmes d'alerte précoce fonctionnent **très bien** et réduisent efficacement les risques de catastrophe	Les systèmes d'alerte précoce fonctionnent **bien mais pourraient être améliorés**	Les systèmes d'alerte précoce ne fonctionnent **pas bien**	Il n'existe **aucun système d'alerte précoce**	
	68	Dans quelle mesure les mécanismes de coordination de votre municipalité avec d'autres institutions gouvernementales sont-ils efficaces dans la préparation et la réponse aux catastrophes?	Les mécanismes de coordination sont **très efficaces** et augmentent les capacités de préparation et de réponse aux catastrophes	Les mécanismes de coordination sont **opérationnels mais pourraient être améliorés**	Les mécanismes de coordination en place **conduisent rarement à des résultats efficaces** en termes de préparation/ réponse aux catastrophes	Il n'existe **pas de mécanismes** de coordination à ces fins	
	69	Votre municipalité dispose-t-elle d'un plan d'urgence qui définit le rôle de chaque service et qui est mis en œuvre efficacement en cas de catastrophe?	Oui, la municipalité a un **bon plan d'urgence** qui définit clairement le rôle de chaque service et est efficacement exécuté en cas de catastrophe	Oui, la municipalité a mis en place un **plan d'urgence,** mais sa **mise en œuvre** en cas de catastrophe **pourrait être améliorée**	La ville dispose de **certains mécanismes** d'urgence, mais la mise en œuvre n'est **pas efficace**	La municipalité ne dispose **pas de mécanisme en cas d'urgence**	
RÉCUPÉRATION ET RECONSTRUCTION	70	Dans quelle mesure votre ville est-elle capable de rétablir la prestation de services de base à la suite d'une catastrophe?	La municipalité est bien organisée et est capable d'assurer un **rétablissement rapide** de la prestation des services de base après une catastrophe dans **tous les quartiers**	Le rétablissement de la prestation des services de base peut être assuré dans la **majorité des quartiers** et dans un **délai raisonnable** après une catastrophe	La municipalité est capable de rétablir la prestation de services de base essentiels **seulement** dans **quelques quartiers** dans un délai raisonnable	En général, le rétablissement de la prestation des services de base dans la ville **peut prendre longtemps** après une catastrophe	
	71	Dans quelle mesure le personnel municipal est-il informé de l'approche de « mieux reconstruire » (reconstruire l'infrastructure endommagée ou la construction d'une manière améliorée après une catastrophe pour mieux résister au prochain événement)?	**Tout le personnel** municipal dans ce domaine a reçu une **formation adéquate** et est capable d'appliquer l'approche pour « mieux reconstruire »	**Certains** membres du personnel municipal concerné possèdent des **connaissances et des compétences** concernant l'approche pour «mieux reconstruire»	**Peu** de membres du personnel municipal concerné ont une **connaissance générale** de l'approche pour «mieux reconstruire», mais **aucune compétence pratique** pour l'appliquer	Le personnel n'est **pas familier avec l'approche**	

FIGURE 31 A, B
(À gauche) Les Systèmes d'Alerte Précoce permettent aux personnes, aux communautés et aux organisations d'agir correctement pour réduire l'impact des catastrophes. (À droite) Des refuges surélevés et visibles permettent aux gens d'être mieux préparés en cas d'urgence telle qu'une inondation.

THÈMES	N°	QUESTIONS	RÉPONSES				COMMENTAIRES
			4	3	2	1	
	73	Votre ville dispose-t-elle d'infrastructures de protection (barrages, digues, barrières anti-éboulements, etc.) qui peuvent empêcher l'exposition aux catastrophes?	Oui, la ville dispose d'infrastructures de protection **suffisantes** et **bien entretenues**	Oui, la ville a mis en place **quelques** infrastructures de protection, mais c'est encore insuffisant/ l'entretien doit être amélioré	La ville dispose de **peu** d'infrastructures de protection et/ ou elles sont mal entretenues	La ville n'a **pas** d'infrastructures de protection en place pour prévenir l'exposition aux catastrophes	
ADAPTATION	**74**	Votre municipalité promeut-elle des solutions d'adaptation construites ou non (p. ex. architecture adaptative, planification sensible aux risques, etc.) qui améliorent la capacité de faire face aux effets du changement climatique?	Oui, la municipalité **intègre** diverses solutions d'adaptation dans tous les secteurs de la planification et de la gestion urbaines	Oui, la municipalité promeut certaines **solutions** d'adaptation au changement climatique dans les secteurs concernés	La municipalité a piloté **très peu** de solutions d'adaptation au changement climatique	La municipalité n'a **pas encore** inclus l'adaptation au changement climatique dans ses politiques/ plans	
ATTÉNUATION	**75**	À votre connaissance, la municipalité fait-elle assez pour réduire les émissions de carbone?	Oui, la réduction des émissions de carbone est une **priorité** et **diverses mesures** sont mises en œuvre (éclairage LED, taxe carbone, contrôle des véhicules, réglementation industrielle, etc.)	La ville a mis en œuvre **certaines** mesures pour réduire les émissions de carbone dont le degré de succès peut varier	La ville a mis en œuvre **très peu** de mesures pour réduire les émissions de carbone et elles ne sont généralement pas très efficaces	La ville n'a **pas de stratégie** en place pour réduire les émissions de carbone	

GLOSSAIRE

ACTIVITÉS VERTES
Les activités vertes en zones urbaines incluent les villes qui s'efforcent à réduire leurs impacts environnementaux, en réduisant leurs déchets, augmentant le recyclage, réduisant les émissions, augmentant la densité des logements pendant qu'elles élargissent leurs espaces ouverts et encouragent le développement durable des entreprises locales. Les activités vertes urbaines incluent normalement la création et l'entretien d'espaces verts, comme les parcs, les plantations et l'entretien des arbres; et la création d'infrastructures vertes, comme les jardins pluviaux et les toits verts.

AGRICULTURE PÉRIURBAINE
L'agriculture périurbaine est généralement définie comme l'agriculture entreprise en zone périphérique, à la limite des zones urbaines. Il n'y a pas de définition universellement reconnue, et l'usage de ce terme dépend du contexte et des variables opérationnelles. L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) définie l'agriculture périurbaine comme des ''pratiques d'agriculture dans et autour de la ville qui se font concurrence pour les ressources (terre, eau, énergie, travail) qui pourraient également servir à d'autres fins pour satisfaire les besoins de la population''. Si le terme ''périurbain'' est utilisé pour décrire l'agriculture, il est difficile de le définir en tant que géographie, densité de population, pourcentage de la main-d'œuvre dans l'agriculture, ou bien d'autres variables, souvent utilisées dans l'objectif de définir les zones autour de la continuité urbaine-rurale. Ces zones ont un paysage dynamique et passent par des changements sociaux qui sont souvent invoqués au sujet de la croissance des villes.

ARCHITECTURE ADAPTATIVE
L'architecture adaptative est un domaine multidisciplinaire, qui concerne les bâtiments spécifiquement conçus pour s'adapter à leurs environnements, leurs habitants et leurs objets ainsi que les bâtiments entièrement pilotés par des données internes.

CODES DE CONSTRUCTION
Les codes de construction sont un ensemble de règlements adoptés par une ville pour régir la construction de bâtiments. Ceci inclus les réglementations concernant les matériaux, la conception structurelle, les pratiques de construction, la sécurité, les services du bâtiment (éclairage, ventilation, électricité, chauffage/air conditionné, escaliers mécaniques, plomberie, alimentation en eau, drainage, etc.) et les spécifications pour les procédures administratives appropriées et le contrôle technique. Les codes de construction établissent les normes et exigences pour la construction, la maintenance, et l'occupation des établissements, veillant à la santé, à la sécurité et au bien-être du public.

DANGERS NATURELS
Les dangers naturels sont des phénomènes physiques naturels, causés soit par des évènements rapides ou lents, qui peuvent être géophysiques (tremblement de terre, glissement de terrain, tsunamis et activité volcanique), hydrologiques (avalanches et inondations), climatologiques (températures extrêmes, sécheresse et incendies de forêt), météorologiques (cyclones et tempêtes) ou bien biologiques (épidémie de maladies et invasion d'insectes/animaux).

DENSIFICATION
La densification est un processus de développement des parcelles libres ou bien sous-développées des zones urbaines qui ont déjà été largement développées. La plupart des communautés ont d'importants terrains libres à l'intérieur des limites de la ville, qui, pour diverses raisons, ont été négligés pendant le processus normal d'urbanisation. Idéalement, la densification implique plus que le développement fragmenté de lots individuels. Au contraire, un programme de densification réussi doit se concentrer sur un travail d'aménagement complet, connecté avec les quartiers. La densification est importante pour l'inclusion de la croissance et l'aménagement des villes de façon écologique et socialement durables.

DROIT DE PROPRIÉTÉ
La protection juridique attribuée aux locataires de maisons (souvent avec un contrat de location) contre les augmentations de loyer arbitraires et les tentatives du propriétaire de reprendre possession de la propriété à travers des évictions et après l'amélioration des quartiers informels. Le locataire a le droit de l'occuper, sauf si un tribunal le décrète autrement.

ÉQUILIBRE ENTRE LES SEXES
L'équilibre entre les sexes est couramment utilisé en référence aux ressources humaines et à la participation équilibrée de femmes et d'hommes dans toutes les sphères du travail, projets ou programmes. Dans un scénario d'équilibre des sexes, les femmes et les hommes sont censés participer proportionnellement par rapport à leur part dans la population. Dans plusieurs sphères, cependant, les femmes participent moins que ce qu'il serait attendu en fonction de la distribution des sexes dans la population (sous-représentation des femmes), pendant que les hommes participent plus que prévu (sur-représentation des hommes).

ESPACE PUBLIC
Un espace public est un espace social qui est généralement ouvert et accessible aux personnes. Les routes (y compris les trottoirs), les places publiques, les parcs et les plages sont typiquement considérés comme des espaces publics. Dans une moindre mesure, les établissements gouvernementaux, qui sont ouverts au public, comme les bibliothèques publiques, sont des espaces publics, même s'ils ont tendance à avoir des zones restreintes et des limites dans leur usage. Bien que non considérés comme espaces publics, les établissements privés ou les propriétés visibles depuis les trottoirs peuvent affecter le paysage public urbain, comme les panneaux publicitaires.

INFORMATIONS DÉSAGRÉGÉES
Les données désagrégées font référence à des données numériques ou bien non-numériques qui ont été (1) recueillies auprès de sources multiples et/ou sur plusieurs mesures, variables ou individuelles ; (2) compilées en données agrégées, c'est-à-dire un résumé de données, généralement à des fins de rapport public ou bien d'analyse statistique ; puis (3) décomposées en composantes ou bien des unités de mesure plus petites pour lesquelles des observations plus détaillées sont prises en compte.

LÉGISLATION URBAINE
Le droit urbain est un ensemble de politiques, lois, décisions et pratiques qui agissent sur la gestion et le développement de l'environnement urbain.

MÉCANISMES DE COORDINATION
Concerne l'efficacité de la communication et de l'administration auprès des différents départements gouvernementaux et autres parties prenantes pour concevoir ou mettre en œuvre des politiques et mesures concrètes. Au niveau de la mise en œuvre, un mécanisme de coordination pourrait maîtriser le flux d'informations circulant entre les différents niveaux gouvernementaux afin de définir les structures de pilotage pour un certain programme ou bien revoir son efficacité. Le mécanisme de coordination facilite également la distribution de fonds et le financement entre les différents niveaux du gouvernement afin de mettre en œuvre les mesures. Les mécanismes de coordination sont des processus par lesquels les points de vue de plusieurs acteurs sont agrégés afin d'aborder les problèmes de choix collectif.

MÉCANISMES DE MICRO-CRÉDIT
Systèmes et processus mis en place pour assurer la disponibilité et l'approvisionnement de micro-crédit à ceux qui en ont besoin. Le micro-crédit est l'extension de très petits prêts (micro-prêts) à des emprunteurs démunis, qui manquent généralement de garantie, d'emploi stable, et de véritables antécédents de crédit/ ceux qui ne sont pas qualifiés pour un prêts par les institutions financières traditionnelles. Ils ne sont pas seulement conçus pour soutenir les entrepreneurs et réduire la pauvreté. Plusieurs emprunteurs sont analphabètes, et donc incapables de compléter les papiers nécessaires pour obtenir des prêts traditionnels.

MÉCANISMES D'URGENCE
Un plan d'urgence est un plan d'action conçu pour aider une organisation à répondre efficacement à des évènements futurs perturbants ou bien à une situation qui peut, ou pas, se produire. Le plan assure la continuité en cas de sinistre ou de catastrophe. La nécessité d'élaborer des plans d'urgence vient d'une analyse approfondie des risques auxquels la ville est confrontée. Ceci est aussi utile dans la réflexion de projets nouveaux et en cours : que se passe-t-il quand un « Plan A » ne se déroule pas comme prévu ?

RISQUE DE CATASTROPHE
Le risque de catastrophe est exprimé par le risque de décès, blessures, destruction ou bien dégâts causes par une catastrophe dans un temps donné. Le risqué de catastrophe est largement reconnu comme la conséquence des interactions entre le danger et les caractéristiques qui rendent les personnes vulnérables et les lieux exposés.

SYSTÈME D'ALERTE PRÉCOCE
Un système d'alerte précoce (SAP) est la technologie et les politiques et procédures associées désignées pour prévoir et atténuer les effets néfastes des catastrophes naturelles et humaines, ainsi que d'autres évènements indésirables. Un système d'alerte précoce pour les risques naturels inclus les systèmes conçus pour les inondations, les tremblements de terre, les avalanches, les tsunamis, les tornades, les glissements de terrains et la sécheresse. D'autres systèmes existent pour une variété d'événements, y compris les lancements de missiles, l'état des routes et les épidémies.

VULNÉRABILITÉ ET ÉVALUATION DES RISQUES
La vulnérabilité et l'évaluation des risques développe une compréhension globale de la vulnérabilité à l'échelle de la ville et relie les acteurs de différents niveaux de gouvernance afin d'identifier conjointement les dangers et les risques ainsi que d'analyser les causes de vulnérabilité pour un groupe social et un environnement spécifique. Les programmes de vulnérabilité et d'évaluation des risques portent leurs initiatives sur la réduction des risques en veillant à l'équilibre, la sensibilité au genre et l'efficacité.

ZONAGE
L'utilisation des sols et la loi de zonage sont des lois qui régissent l'utilisation des sols et le développement de d'établissements public et privés. Le zonage est la forme la plus commune d'établir des régulations pour l'utilisation des sols, utilisée par les municipalités pour contrôler le développement local des propriétés. Les règlements de zonage divisent généralement une municipalité (telle qu'une ville) en zones résidentielles, commerciales et industrielles. Ainsi, les lois de zonage sont destinées à maintenir l'ordre et l'efficacité au sein d'une municipalité, tout en optimisant chaque zone pour son usage destiné. Par exemple, les lois de zonage rassurent les propriétaires d'une maison qu'une usine ou bien un grand magasin s'ouvrira pas dans leur rue. Les lois de zonage réglementent également les exigences spécifiques aux types de bâtiments autorisés dans chaque zone (restriction de hauteur, emplacement de lignes de services publics, exigences de stationnement, etc.).

ZONE À ENVIRONNEMENT SENSIBLE
Les zones à environnement sensibles sont des endroits qui ont des attributs spéciaux dignes de préservation ou d'une attention particulière. Ces zones sont essentielles pour la préservation de la productivité et la diversité des plantes et animaux sauvages. Les exemples incluent des écosystèmes rares (comme le chêne de Garry, et les écosystèmes associés trouvés le sud-ouest de la Columbia britannique), des habitats pour les espèces à risque (comme les prairies de sagebrush) et les zones qui sont facilement perturbées par les activités humaines (comme les zones rocheuses couvertes de mousse). Une partie de ces zones à environnement sensibles abrite des espèces qui sont importante au niveau national ou provincial, et d'autres qui sont importantes au niveau local. Elles se classifient en tant que petites parcelles ou bien en tant que des éléments d'un paysage plus étendu. Elles peuvent inclure des habitats, plantes et animaux rares et communs.

Outil CityRAP

PLANIFICATION D'ACTION POUR LA

RÉSILIENCE URBAINE

ONU HABITAT
POUR UN MEILLEUR AVENIR URBAIN

DiMSUR
Disaster Risk Management,
Sustainability and Urban Resilience